

***Faire pâturer la biodiversité : vaches, agriculture et
conservation dans les pratiques d'(éco-)pâturage***

Mélanie Lauber
Sous la direction de Prof. Jérémie Forney
Institut d'ethnologie
Membre du jury : M. Jean Bacchetta

Date : 17 juin 2026



Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans la collaboration, la confiance et le soutien de nombreuses personnes.

Je remercie tout d'abord le Professeur Jérémie Forney pour son accompagnement, ses retours constructifs et son aide dans la formulation de ce sujet. Je remercie également Jean Bacchetta pour ses recommandations bibliographiques autour du *rewilding*, ainsi que des relations entre domestique et sauvage.

Merci à Vladimir et Laetitia pour les discussions qui m'ont permis de préciser ma réflexion. Merci à Jerem, mon coéquipier du quotidien, pour son soutien, ses relectures et sa capacité à entrer dans ce sujet avec moi. Merci aussi à Dune, compagne à quatre pattes, pour les pauses nécessaires en nature.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête, qui m'ont accordé du temps pour des entretiens, des discussions ou des observations sur le terrain. Merci en particulier aux agriculteurs pour leur disponibilité et leur confiance. Merci à la ferme de Max et à ses coéquipier·ères humain·es et non humain·es, pour m'avoir accueillie et permis d'approcher concrètement leur quotidien de travail. Je remercie aussi le Centre-Nature pour son ouverture dans la mise en place des « nichoirs à réponses », ainsi que les visiteur·euses qui ont pris le temps d'y contribuer.

Enfin, merci aux vaches rencontrées au fil de cette enquête, pour les surprises, les hésitations et les questions qu'elles ont suscitées.

J'espère que ce travail rendra compte le plus justement possible de la réalité des terrains, des engagements et des relations qui m'ont été confiés.

Résumé

Ce mémoire analyse l'(éco-)pâturage comme une pratique hybride située à la croisée de l'agriculture, de la conservation de la biodiversité et des relations inter-espèces. À partir de trois projets en Suisse, il interroge la manière dont des vaches domestiques, qualifiées de rustiques, sont mobilisées pour entretenir des espaces naturels et favoriser certaines espèces.

L'(éco-)pâturage ouvre un espace de traduction dans lequel les acteur·rices doivent rendre compatibles des objectifs écologiques, des pratiques agricoles, des contraintes économiques, des infrastructures matérielles et des comportements animaux. Les vaches y occupent une position centrale et ambivalente ; elles sont choisies et se voient attribuées un rôle d'actrices écologiques, tout en rappelant que tout dispositif fondé sur du vivant échappe partiellement aux plans humains.

L'enquête montre ainsi que faire tenir l'(éco-)pâturage suppose un travail continu de surveillance, de soin, d'entretien et d'ajustement. Elle met aussi en évidence que les vaches ne transforment pas seulement les milieux, mais également les relations entre agriculteur·rices, biologistes, gestionnaires, publics, autres espèces et animaux domestiques eux-mêmes. L'(éco-)pâturage apparaît alors comme un dispositif relationnel et multi-espèces où se recomposent les frontières entre domestique et sauvage, production agricole et production de biodiversité.

Table des matières

Remerciements.....	3
Résumé	5
Introduction	9
Cadre théorique et analytique.....	13
<i>L'(éco-)pâturage comme pratique hybride entre gestion écologique et agriculture ...</i>	13
<i>Vers une ethnographie multi-espèces</i>	16
<i>Suivre un réseau d'acteur-rices.....</i>	20
Méthodologie.....	23
<i>Étude de cas : trois projets d'(éco-)pâturage analysés</i>	23
Centre-Nature	24
Projet Limicole	24
Projet Réserves naturelles.....	25
<i>Entretiens semi-directifs</i>	25
<i>Observations participantes</i>	26
<i>« Nichoirs à réponses ».....</i>	30
<i>Place de la perspective des animaux et limites</i>	33
<i>Analyse des données</i>	36
Partie 1. Construire un projet d'(éco-)pâturage : Problématisation, intéressement et enrôlement.....	36
1.1 <i>Problématiser : quels problèmes l'(éco-)pâturage est-il censé résoudre ?</i>	37
1.1.1 Objectifs multiples et logiques d'action.....	37
1.1.2 Ensauvager le domestique ?	44
1.2 <i>Intéresser : rendre le projet désirable, faisable et acceptable</i>	49
1.2.1 De l'appui extérieur à l'expérimentation locale.....	50
1.2.2 Rendre acceptable aux yeux du public	52
1.2.3 Méfiance locale et acceptabilité agricole	53
1.2.4 Nommer : de quoi parle-t-on ?	54
1.3 <i>Enrôler : faire entrer des actants humains et non humains dans le réseau</i>	57
1.3.1 Enrôler des partenaires : arrangements fonciers, économiques et professionnels	58
1.3.2 Les vaches, entre instruments de gestion et actrices du dispositif	67

1.3.3 Infrastructures matérielles	78
<i>Synthèse de la Partie 1.</i>	82
Partie 2. Faire tenir un dispositif vivant : surveiller, ajuster, composer avec les vaches	85
2.1 Stabiliser le dispositif dans le quotidien	85
2.2 Contrôler sans tout maîtriser : les défis d'un dispositif vivant	89
2.3 Relations et coexistences	95
2.3.1 Des relations saisonnières : entre distance de gestion et réattachement	95
2.3.2 Se faire une place dans le troupeau	98
2.3.3 Coexister avec d'autres espèces	100
2.3.4 Les effets des vaches sur le public	102
<i>Synthèse de la Partie 2.</i>	104
Partie 3. Construire un horizon commun	105
3.1 Un équilibre économique fragile.....	106
3.2 Entre prescriptions écologiques et savoirs agricoles.....	108
3.3 Être agriculteur·rice en contexte d'(éco-)pâturage	111
3.4 Des vaches au travail ? De l'animal de rente au partenaire écologique.....	113
3.5 Les conditions pour faire tenir l'(éco-)pâturage	115
3.6 Imaginer des pâturages sauvages : entre utopie écologique et contraintes de domestication	117
<i>Synthèse de la Partie 3.</i>	121
Conclusion	123
Bibliographie	129
Table des illustrations	134
Annexe : Guide d'entretien	135
Déclaration sur l'honneur	138

Introduction

La conservation de la biodiversité constitue aujourd'hui un enjeu central des politiques environnementales, mais aussi des pratiques de gestion territoriale. La disparition d'espèces, la transformation des habitats, l'intensification de certains usages du sol ou, à l'inverse, l'abandon de pratiques extensives modifient en profondeur les milieux vivants. La biodiversité ne se maintient pas seulement dans des espaces mis à l'écart des activités humaines. Elle dépend aussi de paysages façonnés par des usages agricoles et pastoraux qui ont contribué à produire des milieux ouverts, des prairies extensives, des zones humides ou des mosaïques d'habitats.

Certains milieux considérés comme riches du point de vue écologique résultent ainsi de relations longues entre dynamiques naturelles et pratiques humaines et non-humaines. Leur conservation suppose souvent de maintenir, de restaurer ou de réinventer certaines formes d'intervention. Dans les milieux ouverts, par exemple, l'arrêt de l'entretien peut conduire à l'embroussaillage, à la fermeture du paysage et à la disparition d'espèces liées à des structures végétales plus basses ou hétérogènes. À l'inverse, des interventions trop intensives peuvent homogénéiser les habitats et réduire la diversité des formes de vie qui s'y déploient. La conservation apparaît alors comme un travail situé d'ajustement entre usages, espèces, milieux et objectifs écologiques.

C'est dans ce contexte que peuvent s'inscrire les pratiques d'(éco-)pâturage. Celles-ci consistent à recourir à des animaux domestiques, notamment des ovins ou des bovins, pour entretenir des espaces naturels. Ces animaux sont alors mobilisés pour entretenir des milieux et favoriser certaines espèces. L'(éco-)pâturage peut ainsi apparaître comme une solution « gagnant-gagnant » (Bories et al., 2016) ; les animaux entretiennent les milieux, les gestionnaires de la nature disposent d'un outil de conservation « naturel » et les agriculteur·rices peuvent valoriser des troupeaux dans des dispositifs orientés vers la biodiversité.

Toutefois, faire pâturer des vaches dans des espaces protégés ne va pas de soi mais suppose, au contraire, de définir des objectifs écologiques concrets, de choisir des animaux, de mettre en place des clôtures, de négocier des contrats, de surveiller les troupeaux, d'ajuster les pratiques et de composer avec des êtres vivants dont les comportements ne sont jamais entièrement prévisibles. L'(éco-)pâturage se situe ainsi à la croisée de plusieurs registres : gestion écologique, travail agricole, soin aux animaux, infrastructures matérielles, normes administratives, attentes du public et dynamiques propres aux milieux vivants.

Ces dispositifs constituent dès lors un terrain privilégié pour interroger les effets sociaux et interspécifiques de la mobilisation d'animaux domestiques dans des projets de conservation. Situés à l'interface entre protection de la biodiversité, activités agricoles et vies animales, ils invitent à poser la question d'un éventuel horizon commun entre des mondes souvent perçus comme séparés. Je parle ici de « monde agricole » et de « monde de la conservation » comme de catégories pratiques et analytiques. L'enquête montre que ces mondes sont traversés par des positions intermédiaires, des alliances situées, des formes de traduction et, parfois, des déplacements de rôles.

C'est autour de ces enjeux que se construit ma question de recherche : dans quelle mesure l'(éco-)pâturage reconfigure-t-il les relations entre travail agricole, gestion de la biodiversité, animaux domestiques et milieux vivants, et comment ces reconfigurations participent-elles à la construction d'un horizon commun ?

Pour y répondre, ce mémoire s'organise autour de trois sous questions :

- Comment l'(éco-)pâturage est-il rendu pensable, acceptable et praticable comme solution de gestion écologique, et par quels processus les acteur·rices humain·es et non humain·es y sont-ils et elles enrôlé·es ?
- Comment l'(éco-)pâturage reconfigure-t-il, dans la pratique quotidienne, les relations entre humains, vaches, infrastructures et milieux, et comment ces reconfigurations permettent-elles (ou non) de faire tenir le dispositif ?

- À quelles conditions les reconfigurations produites par l'(éco-)pâturage – des rôles agricoles, des savoirs naturalistes, du statut des vaches et des responsabilités partagées – permettent-elles de construire un horizon commun entre agriculture, conservation de la biodiversité et animaux domestiques ?

Pour répondre à ces questions, ce travail suit l'élaboration et le fonctionnement de trois projets d'(éco-)pâturage en Suisse. Le premier, que j'appelle ici « Centre-Nature », mobilise des vaches Highland dans un espace de conservation et de médiation environnementale fréquenté par le public. Le deuxième, nommé « Projet Limicole », s'organise autour de la conservation d'une espèce d'oiseau limicole, dont l'habitat est partiellement entretenu par un troupeau de vaches Highland. Le troisième, intitulé « Projet Réserves naturelles », concerne un dispositif de pâturage mis en place dans un ensemble de milieux humides protégés, où des vaches Galloway participent à l'entretien de certaines surfaces. Ces trois cas sont étudiés dans des configurations situées permettant de saisir différentes manières d'articuler agriculture, conservation, animaux domestiques et milieux vivants.

Ce travail s'appuie sur une démarche ethnographique combinant des entretiens semi-directifs, des observations participantes et un dispositif de recueil de réactions du public intitulé « nichoirs à réponses ». Les entretiens ont été menés auprès d'acteur·rices impliqué·es directement ou indirectement dans les projets : biologistes, ornithologues, botanistes, gestionnaires de réserves, agriculteurs-éleveurs, responsables d'associations ou personnes chargées de l'entretien des sites. Les observations ont permis de suivre certaines pratiques concrètes : surveillance des animaux, entretien des clôtures, soins en période d'hivernage ou encore interactions entre vaches, humains, oiseaux et visiteur·euses. Les « nichoirs à réponses » ont quant à eux permis de recueillir des impressions spontanées de visiteur·euses confronté·es à la présence de vaches dans un espace d'observation naturaliste.

La démarche adoptée s'inscrit dans une ethnographie multi-espèces, attentive aux relations entre humains et non-humains. Dans cette perspective, les animaux sont appréhendés comme des êtres vivants capables d'affecter les situations dans lesquelles ils sont pris par leurs déplacements, leurs préférences alimentaires, leurs comportements sociaux, leurs résistances, leurs apprentissages ou leurs interactions avec d'autres espèces. Il ne s'agit pas de prétendre accéder directement au point de vue des vaches, mais de suivre les effets de leur présence et de leurs actions sur les dispositifs.

La notion d'(éco-)pâturage sera conservée dans ce travail, car elle permet de maintenir l'idée d'un pâturage orienté vers des objectifs de conservation de la biodiversité. Le préfixe est toutefois placé entre parenthèses afin de rester attentif aux usages du terrain, les personnes rencontrées ne mobilisant jamais spontanément le terme d'« éco-pâturage ».

Pour répondre aux sous-questions, le mémoire est structuré en trois parties. La première analyse la manière dont l'(éco-)pâturage est rendu pensable, acceptable et praticable. Elle montre comment des problèmes écologiques sont formulés, comment des partenaires sont mobilisés et comment les vaches, les infrastructures, les contrats ou les financements sont progressivement enrôlés dans le dispositif. La deuxième partie s'intéresse à la mise en pratique quotidienne de l'(éco-)pâturage. Elle montre que ces dispositifs reposent sur un travail continu de surveillance, de soin, d'entretien et d'ajustement. Elle met également en évidence l'agentivité des vaches, dont les comportements, les préférences et les débordements obligent les humains à composer avec un vivant partiellement imprévisible. La troisième partie interroge les conditions de pérennité de ces dispositifs. Elle analyse les tensions économiques, professionnelles, écologiques et éthiques qui traversent l'(éco-)pâturage ainsi que les conditions nécessaires pour que ces pratiques tiennent dans le temps. Elle montre qu'un éventuel l'horizon commun entre agriculture, conservation et animaux domestiques repose sur un travail continu de reconnaissance, de traduction et de responsabilité partagée.

Cadre théorique et analytique

L'(éco-)pâturage comme pratique hybride entre gestion écologique et agriculture

Dans la littérature, les pratiques d'(éco-)pâturage sont d'abord souvent abordées sous un angle pratique et technique, à travers différents manuels, guides et fiches de recommandations. Ces documents présentent généralement l'(éco-)pâturage comme un outil de gestion écologique destiné à remplacer ou compléter d'autres formes d'entretien des milieux, comme la fauche. Ils portent en particulier sur des espaces urbains, périurbains, des parcs ou encore des sites gérés par des collectivités.

Courric (2022), par exemple, propose une synthèse des principales connaissances sur l'(éco-)pâturage : ses intérêts, ses risques, les étapes nécessaires à la construction d'un projet, les paramètres à définir, les différents modes de pâturage et de gestion, ainsi que les enjeux de communication autour du projet. Destiné aux gestionnaires de parcs, ce type de document sert de support à la décision pour mettre en place et suivre des projets. Il détaille notamment les étapes nécessaires pour engager ce type de gestion : choix du site, choix de l'espèce ou de la race, calcul de la charge pastorale, coûts ou encore respect du bien-être animal.

De manière plus générale, de nombreux guides techniques, souvent produits pour des parcs ou des collectivités, visent à accompagner la mise en place de nouveaux projets. Ils permettent de cadrer les rôles des parties prenantes, de décrire les différents modes de gestion et de partenariat et de proposer des retours d'expérience à partir de projets déjà menés. Ces documents cherchent souvent à soutenir la légitimité de la pratique en mettant en avant ses effets positifs, mais aussi ses limites, notamment du point de vue de l'état de la biodiversité, des contraintes de gestion et des erreurs à éviter. Les règles professionnelles de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage et al. (2017), par exemple, formalisent des

« bonnes pratiques » en matière d'éco-pastoralisme et participent à la stabilisation d'un savoir-faire technique partagé. D'autres travaux, comme ceux de Bourrel et al. (2019), mettent également l'accent sur les modalités concrètes de mise en œuvre et sur les conditions de réussite de ces projets.

L'efficacité écologique de l'(éco-)pâturage fait également l'objet de discussions. Les travaux disponibles interrogent ses effets sur le maintien de milieux ouverts, la limitation de l'embroussaillage, la diversification de la structure végétale, la présence d'espèces floristiques ou faunistiques ciblées, les effets du piétinement, l'évolution des espèces envahissantes ou encore la complémentarité avec la fauche mécanique. Il ne s'agit donc pas seulement de demander si l'(éco-)pâturage est « bon » pour la biodiversité, mais de préciser ce qui est évalué, avec quels indicateurs, dans quel contexte et par comparaison avec quels autres modes de gestion. Moinardeau et al. (2020), par exemple, montrent que l'efficacité écologique de l'(éco-)pâturage dépend de nombreux paramètres : pression de pâturage, durée de présence des animaux, saison, espèces ou races mobilisées, état initial du milieu et objectifs écologiques poursuivis. L'(éco-)pâturage ne peut donc pas être considéré comme bénéfique en soi ; ses effets doivent être évalués de manière située.

Dans l'ensemble, cette littérature traite donc surtout l'(éco-)pâturage comme un outil technique et écologique de gestion des espaces, particulièrement mobilisé dans des contextes urbains, périurbains ou institutionnels, surtout dans le contexte français. Elle met fortement l'accent sur les objectifs de biodiversité, sur les modalités concrètes de mise en œuvre et sur l'évaluation des résultats, laissant souvent plus en retrait les dimensions sociales, relationnelles et interspécifiques de ces projets. En Suisse, la littérature semble davantage se concentrer sur d'autres formes de pâturage, comme le pâturage boisé ou l'estivage alpin.

Certains travaux permettent toutefois d'ouvrir cette dimension sociale. Jaillet, par exemple, montrent que l'(éco-)pâturage peut contribuer à rapprocher espaces urbains et ruraux, en créant des formes « d'alliance territoriale » (Jaillet, 2015, in

Bories et al., 2016). Ces pratiques peuvent ainsi favoriser de nouvelles formes de dialogue entre ville et campagne, dans une dynamique dite « gagnant-gagnant » où ville et agriculture se redéfinissent mutuellement (Bories et al., 2016). Comme l'exprime notamment Pellegrini (2004, p. 136), elles peuvent créer « un pont entre les mondes naturels et agricoles, en suscitant des collaborations autour d'une mission qui n'est plus tout à fait celle de l'élevage, ni celle de la gestion de la nature ».

Parmi les effets souvent mis en avant figurent le fait de renouer avec certaines « racines rurales », de recréer du lien social, y compris entre générations et de rapprocher les habitant·es du travail des agriculteur·rices (Bories et al, 2016). Ces pratiques amènent aussi à interroger les représentations de la campagne, de l'animal, de la nature ou encore de la « nature sauvage ». Comme le soulignent Bories et ses collègues (2016), cette dimension symbolique n'est pas toujours prise en compte de manière explicite dans les études de faisabilité, alors même qu'elle peut constituer une condition importante de la réussite des projets.

Les animaux occupent ici une place centrale. Par leur présence et leur « capital sympathie » (Courric, 2022), ils peuvent contribuer à (re)tisser des liens entre ville et campagne, mais aussi à faire évoluer les représentations des personnes concernées par ces projets, qu'il s'agisse des gestionnaires, des élu·es, des riverain·es ou d'autres usager·ères. Ils peuvent ainsi favoriser une meilleure connaissance d'animaux peu côtoyés au quotidien et participer à des formes de sensibilisation à l'agriculture, à l'élevage et au vivant, contribuant également au bien-être des personnes qui les côtoient (Courric, 2022).

La thématique de la « campagnisation » et de l'« agricolisation », proposée par Eychenne et al. (2020), reste pertinente même lorsqu'elle se pose de manière moins explicite dans des espaces dits « naturels ». Selon les auteur·rices, il s'agit aussi « d'interroger la place de l'animal domestique et de l'élevage dans des espaces qui ne sont pas d'abord identifiés comme agricoles » (p. 19). Ils et elles invitent ainsi à penser ces pratiques à partir de plusieurs questions centrales, notamment sur la manière dont ces expériences peuvent nourrir les réflexions sur l'organisation et la

mise en réseau des acteur·rices autour des enjeux de développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et du partage de l'espace.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la contribution de ce mémoire. Il s'agit d'interroger ce que les pratiques d'(éco-)pâturage font aux êtres humains et non humains, mais aussi ce qu'elles leur font faire. L'enjeu est de comprendre comment des liens se créent, se transforment ou se composent autour de ces pratiques, notamment entre des mondes qui entretiennent parfois des rapports conflictuels : le monde agricole, celui de la conservation de la biodiversité ainsi que la vie animale. L'(éco-)pâturage sera donc abordé comme une pratique hybride, à la fois écologique, agricole, sociale et interspécifique.

Vers une ethnographie multi-espèces

« Qu'en est-il de la culture, longtemps refusée aux animaux, sans doute parce qu'elle risquait, elle aussi, de compromettre la frontière entre l'anthropologie et la biologie ? » (Porcher & Despret, 2007, p. 17)

L'analyse de l'(éco-)pâturage suppose de s'interroger sur la place accordée aux animaux non humains dans l'enquête. Historiquement, ceux-ci ont occupé une place marginale dans les sciences sociales, et notamment en anthropologie. Les animaux ont majoritairement été renvoyés à une « fonction d'entourage » (Descola, 2005) ; ils apparaissaient comme des éléments du décor social, des ressources utilitaires ou des supports symboliques à partir desquels les sociétés humaines pensaient leur monde. Ils étaient donc davantage intégrés aux paysages matériels et symboliques des collectifs humains qu'appréhendés comme des êtres subjectifs à part entière¹. Une telle posture tend à présenter un point de vue anthropocentré,

¹ Quelques travaux font figure d'exception, comme l'étude avant-gardiste de Lewis Henry Morgan, au XIXe siècle, qui mettait en parallèle le travail d'ingénierie des humains et celui des castors (Kirksey & Helmreich, 2010). Il notait notamment ; « Si nous reconnaissons aux animaux la

voire ethnocentré, dans lequel les non-humains sont pensés d'abord à partir de ce qu'ils font pour les humains, plutôt qu'à partir de ce qu'ils font avec eux, ou parfois malgré eux.

À partir des années 2000, cette perspective a été de plus en plus discutée. Plusieurs travaux ont commencé à interroger plus directement la place des autres-qu'humains dans les mondes sociaux, mais aussi la manière dont le regard des chercheur-euses contribue lui-même à produire certains découpages du réel. Ces travaux invitent à adopter une approche plus relationnelle, attentive aux attachements, aux ajustements réciproques et aux formes de cohabitation qui se tissent entre vivants. Les enquêtes menées par Stépanoff (2012) sur les relations entre humains et rennes en Sibérie vont dans ce sens. Il montre qu'il est possible d'accorder une véritable place à l'autonomie des animaux non humains et de changer ainsi le regard anthropologique porté sur eux. Les comportements animaux, leurs marges d'initiative et leurs capacités d'ajustement participent pleinement à l'organisation de la vie collective. Pour l'analyste, cela implique de ne pas réduire leurs conduites à des catégories strictement humaines, mais de prêter attention à ce qu'ils font concrètement dans les situations observées.

Cette marginalisation des animaux tient aussi à la séparation entre sciences naturelles et sciences sociales. Doré (2010) propose de brouiller cette frontière. Selon lui, la séparation entre sciences de la nature et sciences sociales ne rend pleinement justice ni aux animaux des biologistes, souvent réduits à des mécanismes ou à des variables, ni aux humains des socio-anthropologues, pensés comme seuls porteurs de sens. Dans les deux cas, les animaux peinent à être reconnus comme des êtres engagés dans un monde vécu, dotés de perceptions et de capacité d'actions propres. En mobilisant la notion d'*Umwelt* de Jakob von

possession d'une pensée, d'un raisonnement et peut-être d'un principe immortel, alors notre relation avec eux nous apparaîtra sous un jour différent, meilleur. » (Morgan, 1876).

Uexküll, Doré rappelle que chaque vivant habite un monde perceptif et pratique spécifique, structuré par ce qui, pour lui, fait sens et importe.

Dans le même sens, Lestel et ses collègues (2006) remettent en cause l'opposition trop stricte entre éthologie et ethnologie en proposant de penser davantage le continuum entre les deux. L'étho-écologie étudie le comportement animal dans son environnement, surtout en termes de fonction et d'adaptation, en prenant peu en compte les relations avec les humains. L'ethno-éthologie s'intéresse davantage aux savoirs, aux représentations et aux pratiques humaines concernant les animaux. L'étho-ethnologie, quant à elle, cherche à comprendre comment humains et animaux vivent ensemble au sein de communautés hybrides, dans lesquelles se construisent des relations, des affects et des intérêts partagées. Pour ces auteur·rices, les deux dernières approches sont particulièrement importantes, car elles permettent de dépasser la séparation entre sciences humaines et sciences naturelles. L'enjeu est donc de saisir des relations concrètes de cohabitation, d'ajustement et de transformation mutuelle.

Dans le contexte de l'Anthropocène, ce déplacement de regard s'accompagne aussi d'un renouvellement des manières d'enquêter. Selon Mathews (2020), l'Anthropocène pousse les anthropologues à penser autrement, à développer de nouvelles façons d'observer et d'analyser le monde tout en collaborant avec d'autres disciplines. Penser autrement suppose alors de renouveler les méthodes d'enquête. Dans cette perspective, le tournant ontologique et relationnel Kohn (2015) ainsi que les études féministes des sciences, contribuent à dépasser l'opposition entre « nature » et « culture ». Les travaux féministes insistent notamment sur le caractère situé des savoirs, sur l'importance des relations de soin, d'attention et de dépendance, ainsi que sur la responsabilité du/de la chercheur·euse dans la manière de décrire les autres vivants. Elles invitent ainsi à s'intéresser aux relations entre humains et autres formes de vie, mais aussi aux manières de les percevoir, de les nommer et de les rendre visibles.

A titre d'exemple, Tsing et ses collègues (2024) montrent que l'étude des infrastructures humaines à l'ère de l'Anthropocène gagne à se concentrer sur des

« patches », c'est-à-dire des zones fragmentées où s'entrelacent actions humaines et dynamiques plus-qu'humaines. Cette approche invite à raconter des histoires situées, ancrées dans un lieu et un moment précis, afin de saisir la matérialité de ces relations. Elle conduit aussi à observer à la fois les agencements humains et les réponses non humaines qui en découlent. Dans *Quand les espèces se rencontrent* (2021), Haraway insiste sur le fait que le devenir est toujours un « devenir-avec », c'est-à-dire un processus relationnel qui se joue dans des zones de contact entre espèces. Cette approche invite à rompre avec l'idée d'un humain séparé du reste du vivant pour penser, au contraire, des existences prises dans des relations de cohabitation, de dépendance et de transformation mutuelle.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit donc l'ethnographie multi-espèces. Kirksey et Helmreich (2010) la présentent comme une approche qui recentre l'attention sur la subjectivité et l'agentivité des organismes dont la vie est étroitement liée à celle des humains. L'enjeu est d'étudier les zones de contact où les frontières entre « nature » et « culture » se brouillent et où les rencontres entre humains et non-humains produisent des écologies relationnelles et des niches co-construites. Comme le souligne Gillespie (2019), cette démarche peut aussi être comprise comme une méthode de reconnaissance ; elle permet de porter l'attention vers les animaux réels et vers les relations concrètes qu'ils entretiennent avec les humains, plutôt que de les saisir uniquement à travers des stéréotypes attachés à leur espèce.

Cette posture rejoint également les propositions d'Estebanez et ses collègues (2013) sur les géographies partagées, qualifiées d'« humanimales ». Cette perspective invite à penser humains et non-humains comme des existences liées dans l'espace et dans le temps, dont les trajectoires s'entremêlent et se transforment mutuellement au sein d'un même monde. Elle rejoint aussi les travaux de Michalon et de ses collègues (2016), qui défendent une sociologie avec les animaux, centrée sur la relation elle-même. L'enjeu est alors d'analyser les relations anthropozoologiques dans des situations concrètes, où humains et animaux sont effectivement réunis. En se concentrant sur les « communautés hybrides »

constituées par l'ensemble de ces relations, cette approche montre que les animaux ne sont pas seulement des révélateurs des mondes sociaux : ils peuvent aussi produire des tensions, susciter des ajustements et participer à des transformations.

Dans le cadre de ce mémoire, ce déplacement de regard permet d'aborder les animaux non humains non comme de simples outils de gestion écologique, ni comme de simples supports symboliques des discours sur la nature, mais comme des êtres vivants pris dans des relations, dotés de capacités d'action, de sensibilités, de rythmes et de manières d'habiter les lieux. Une telle posture n'implique pas de parler « à la place » des animaux, ni de prétendre accéder de manière transparente à leur point de vue. Elle consiste plutôt à rendre visibles les effets de leur présence, les manières dont ils orientent les pratiques humaines, les apprentissages qu'ils imposent, ainsi que les formes de coordination qu'exige leur prise en charge. Comme le résument Kirksey et Helmreich (2010) à propos de la pensée de Haraway (2008), les animaux ne sont pas seulement « bons à penser » ou « bons à manger », mais aussi des êtres avec qui vivre.

Cette perspective conduit ainsi à appréhender l'(éco-)pâturage comme un espace relationnel où se nouent des formes de coexistence, de travail et d'ajustement entre humains et non-humains. Elle permet de mettre en lumière les transformations possibles dans les manières de percevoir les animaux, mais aussi dans les relations qui se construisent avec eux. Elle aide également à examiner les formes de dialogue, de coexistence et de coopération interspécifiques, tout en explorant les articulations entre secteur agricole et secteur de la conservation de la biodiversité.

Suivre un réseau d'acteur·rices

Pour analyser les projets d'(éco-)pâturage au-delà de leurs seuls objectifs écologiques, il est utile de mobiliser des outils conceptuels permettant de saisir la complexité des relations, des pratiques et des formes d'organisation qu'ils impliquent.

Le concept de « dispositif » permet de comprendre comment ces projets se construisent, se structurent et produisent des effets sur les humains comme sur les non-humains. Chez Foucault, un dispositif désigne une configuration d'éléments variés tels que des discours, des pratiques, des savoirs, des règles, des lois ou encore des choix techniques. Cet ensemble est orienté vers des objectifs précis (par exemple gérer, produire ou contrôler), en agissant sur les corps, les comportements et les relations. Dans cette perspective, l'(éco-)pâturage peut être envisagé comme un dispositif de gestion du vivant, relevant d'une forme de biopolitique où les animaux sont pris dans des relations de pouvoirs, de savoirs et de contrôle (Chrulaw, 2017). Il ne sert pas seulement à gérer un espace, mais aussi à organiser des façons d'agir et d'entrer en relation. Les animaux non-humains ne sont pas simplement soumis à ces dispositifs ; ils y participent aussi, à travers leurs comportements, leurs adaptations et leurs interactions avec les humains et leur environnement.

Plus qu'un simple agencement d'éléments dans un espace, un dispositif peut donc être appréhendé comme un réseau hétérogène et mouvant, composé d'une diversité d'éléments, humains et non humains. Étudier un tel réseau revient alors à s'intéresser à sa construction, c'est-à-dire aux étapes et aux processus qui rendent possibles les relations entre les différents acteur·rices au sein d'un dispositif donné.

Ce réseau peut notamment être analysé à travers les étapes de la sociologie de la traduction de Callon (1986). La problématisation constitue la première étape ; elle consiste à définir un problème commun et à identifier les acteur·rices concerné·es, en posant les bases de leur mise en relation. L'intéressement vise ensuite à capter l'attention des acteur·rices et à stabiliser leur engagement, à travers des arguments qui permettent de les « accrocher » au dispositif. L'enrôlement permet alors de fixer les rôles de chacun·e, en attribuant des fonctions spécifiques au sein du réseau, il s'agit d'un accord, plus ou moins stabilisé, sur qui fait quoi. Cette étape s'appuie souvent sur des objets intermédiaires (contrats, financement) qui servent de supports à la coordination.

Enfin, le processus peut conduire à une forme de stabilisation, lorsque le dispositif devient plus routinier, voire évident. Toutefois, cette stabilisation peut être remise en question et donner lieu à des ajustements, voire à des transformations du dispositif et de ses trajectoires en redéfinissant le cadre. Cette approche montre ainsi que les réseaux sont des agencements socio-techniques construits, toujours en cours de négociation.

Certains concepts supplémentaires sont également mobilisés afin d'apporter davantage de profondeur au cadre d'analyse. Parmi eux, la notion de « travail » permet de penser les pratiques d'(éco-)pâturage comme des formes de coopération au sein d'un collectif de travail inter-espèces, en considérant les animaux non humains comme des partenaires de travail. Cette analyse s'appuie notamment sur la notion de « lien domesticatoire » (Porcher, 2013), ainsi que sur celle de « pacte domestique » formalisée par Stépanoff (2024). Ces notions permettent de penser les obligations morales que les humains assument envers les animaux domestiques, ainsi que les formes d'engagement réciproque qui structurent leur coexistence.

Le concept de contrôle permet également d'interroger ces projets d'(éco-)pâturage sous l'angle des enjeux de gestion et de maîtrise des individus, du troupeau et d'objectifs précis. À partir des travaux de Dempsey (2021), qui explore les enjeux de maîtrise dans les politiques de conservation à travers les notions de « configurations de contrôle » et de biosécurité, il devient possible de mieux saisir les tensions entre encadrement, autonomie et imprévu dans les projets d'(éco-)pâturage.

Les notions de « domestique » et de « sauvage » constituent aussi un fil rouge de l'analyse. Comme le montrent Orlando et ses collègues (2021), ces termes reposent souvent sur une vision essentialiste qui tend à séparer trop strictement nature et culture. Or, en pratique, ces catégories sont souvent plus instables et plus poreuses qu'il n'y paraît. L'idée de féralité (Tsing et al., 2024), par exemple, permet de penser des animaux dits domestiques qui échappent en partie au contrôle humain et se réadaptent à une forme de vie plus autonome.

Enfin, la question de l'identité de l'agriculteur·rice et de sa fonction dans ces dispositifs sera également interrogée, notamment à partir des travaux de Forney (2012) et de Burton et al. (2020). Cela permettra de questionner la place, les tâches et les responsabilités attribuées aux éleveur·ses ou aux agriculteur·rices dans ces projets, ainsi que la manière dont leur rôle se redéfinit à l'intérieur de dispositifs hybrides, situés entre agriculture, gestion écologique et conservation de la biodiversité.

Méthodologie

Étude de cas : trois projets d'(éco-)pâturage analysés

Pour étudier les dispositifs d'(éco-)pâturage au croisement de multiples liens, entre acteur·rices issu·es de sphères variées, notamment agricole et de la conservation de la biodiversité, mais aussi entre humains et animaux domestiques et sauvages, ce travail s'inscrit dans une approche attentive aux dynamiques d'un réseau vivant. Dans cette optique, trois projets distincts ont été décortiqués.

Bien que ces projets mobilisent des types d'acteur·rices relativement comparables, ils se distinguent par leurs finalités spécifiques. L'un met davantage l'accent sur la proximité avec le grand public, l'autre sur des objectifs faunistiques précis et le dernier est consacré à la gestion partielle d'une zone intégrée à un ensemble de réserves naturelles.

Au-delà d'une approche strictement comparative, ce mémoire propose avant tout de décrire ces projets et d'en saisir les réalités situées. Il s'agit de comprendre comment, malgré des points de similitudes, ces expériences se déploient de manière spécifique, produisant des perspectives, des gestions et des relations singulières. Ensemble, elles permettent de dessiner une image plus large et nuancée des dynamiques au cœur de ces dispositifs d'(éco-)pâturage.

Dans un souci de préservation du pseudo-anonymat des personnes impliquées, les projets étudiés ont été renommés à l'aide de pseudonymes. Des noms volontairement simples leur ont été attribués, afin de refléter leurs spécificités respectives tout en limitant les risques d'identification.

Centre-Nature

Situé aux abords de réserves naturelles, le Centre-Nature est un centre d'observation et d'éducation géré par une association de protection de la nature, principalement engagée pour la conservation des oiseaux et de leurs habitats. Il a pour mission de sensibiliser le public à la biodiversité à travers des dispositifs d'observation, des expositions, des événements et des activités pédagogiques et se présente comme une interface entre les visiteurs et une « nature sauvage ».

Implanté sur un ancien terrain agricole intensif, le site a été transformé il y a plus de vingt ans en un espace dédié à la conservation et à la médiation environnementale. Dès sa création, le Centre-Nature a intégré des vaches Highland dans la gestion écologique de l'un de leurs marais.

Projet Limicole

Le projet « Limicole » est un cas d'(éco-)pâturage mis en place pour la conservation spécifique d'une espèce d'oiseau limicole nichant en colonies dans les champs humifiés. Lancé il y a dix ans, ce projet de promotion et de conservation vise à rendre un site de six hectares aussi favorable que possible à la nidification de la population de l'oiseau afin de lui permettre de se reproduire et de stabiliser, voire augmenter, sa population. Pour répondre à des enjeux liés à la qualité de l'habitat et à la prédation, plusieurs mesures ont été mises en place : installation de clôtures pour limiter l'accès des prédateurs, entretien régulier du milieu (semis, fauche) et mise en eau afin de (re)créer des conditions humides propices. Depuis récemment, le projet s'appuie également sur un troupeau de vaches Highland. Leur présence permet notamment de maintenir le milieu ouvert tout en réduisant les interventions mécaniques et humaines.

Projet Réserves naturelles

Le projet que j'intitule ici « Réserves naturelles » concerne un site faisant partie d'une vaste zone marécageuse comprenant plusieurs réserves naturelles. Cet ensemble de réserves naturelles est inscrit parmi les sites protégés par la Convention de Ramsar (convention internationale visant la conservation et l'usage durable des zones humides, notamment importantes comme sites d'escale pour les oiseaux migrateurs). Une association liée à ce complexe de milieux humides assure la gestion de ce patrimoine naturel sur mandat des cantons. Le site où se trouve l'actuel projet d'(éco-)pâturage couvre environ 24 hectares, répartis en deux parcs.

Entretiens semi-directifs

Pour ce travail, j'ai mené 14 entretiens semi-directifs avec des personnes impliquées directement ou indirectement dans les projets d'(éco-)pâturage présentés précédemment. Au total, j'ai échangé avec 12 intervenant-es différent-es aux statuts et rôles variés ; biologistes, ornithologues, botaniste, agriculteurs, travailleurs ponctuels, de fondations et d'associations, responsable faune et responsable de travaux d'entretien de réserve naturelle. J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec une représentante de l'association *Wildeweiden*, qui promeut le pâturage sauvage. Cet échange m'a permis d'apporter un regard différent sur les pratiques d'(éco-)pâturage et d'ouvrir la réflexion sur leurs évolutions possibles.

Comme je le préciserai plus loin, certaines personnes assument plusieurs rôles à la fois ; par exemple à la fois biologiste et agriculteur-éleveur ou agriculteur à la fois gestionnaire de la nature. Ma porte d'entrée pour approcher les trois projets a initialement été les biologistes et les associations de protection de la nature présents sur les sites. Par effet boule de neige, les intervenant-es suivant-es se sont ajouté-es au fur et à mesure des discussions et entretiens, dans l'idée d'avoir un réseau d'acteur·rices reliant les personnes clés aux dispositifs d'(éco-)pâturage en

place. Les agriculteurs interrogés sont exclusivement des hommes. Les deux seules femmes interrogées sont impliquées dans des groupes de biologistes de la conservation de la biodiversité.

Les entretiens se sont déroulés entre juin 2025 et avril 2026. Leur durée variait d'une à plus de deux heures. Ils ont été réalisés dans des contextes variés : dans des lieux neutres (par exemple dans un café), dans des locaux d'associations de protection de la nature, directement sur le terrain, ou encore à distance, par visioconférence. Les entretiens ont été enregistrés, puis retranscrits. Pour garantir une certaine anonymisation, des pseudonymes ont été attribués aux intervenant·es.

Une grille d'entretien (voir annexe) a été préétablie en amont afin d'assurer un fil conducteur commun tout en laissant de la place aux digressions et aux récits. Les questions, volontairement larges au départ, s'appuyaient sur mes lectures préparatoires et visaient une approche exploratoire des enjeux potentiels de l'(éco-)pâturage. Au fil de l'enquête, la grille s'est précisée et a été adaptée en fonction des projets et des positions des personnes interrogées.

Observations participantes

Dans une démarche ethnographique, j'ai eu recours à différents types d'observations représentant au total environ 45 heures de terrain. Celles-ci ont été menées à divers moments et selon plusieurs modalités ; observation exploratoire, immersion en tant qu'ornithologue-visiteuse, accompagnement de biologiste-ornithologue et d'agriculteurs ainsi qu'une expérience de travail au sein d'une ferme.

Afin d'approcher mon objet d'étude – l'(éco-)pâturage – j'ai tout d'abord réalisé une observation exploratoire dans le Centre-Nature. Pour ce faire, je me suis installée pendant une heure dans l'un des postes d'observation en cherchant à comprendre ce qui s'y jouait, à me laisser surprendre et laisser émerger rencontres, observations et premières pistes de réflexions. Cette phase exploratoire a orienté la

suite de ma démarche et m'a permis d'affiner mon cadrage. J'ai pu observer les vaches, leurs manières d'interagir et d'habiter le lieu. J'y ai également croisé divers·es visiteur·rices ; si les échanges étaient souvent brefs, j'ai surtout prêté attention aux réactions suscitées par le lieu, et spécifiquement au dispositif d'(éco-)pâturage contrastant parfois avec les attentes associées à l'observation de la faune « sauvage », en particulier des oiseaux. En effet, le centre accueille majoritairement des ornithologues et naturalistes (amateur·rices ou confirmé·es), équipés·es souvent de longues-vues, jumelles et appareils photo. J'ai pu observer leurs réactions face à la présence des vaches se matérialisant de différentes manières ; bruit, odeur, mouvement. L'effet surprise était récurrent, manifestant une certaine rencontre inattendue. Ces réactions ont constitué un premier matériau d'enquête et m'ont conduite à imaginer un dispositif de recueil plus systématique, que j'ai nommé « nichoirs à réponses », que je décrirai plus loin.

Dans un second temps, j'ai mené une journée complète (environ dix heures) d'observation participante en me plaçant dans la posture d'une ornithologue-visiteuse, tout en adoptant les signes distinctifs associés au Centre-Nature ; port gilet avec logo de l'association, jumelles autour du coup, appareil photo, carnet de notes et livres d'identifications d'oiseau en main. J'ai ainsi intégré, le temps d'une journée, l'équipe sur place et échangé avec ses membres avant de m'installer de mon côté, dans les postes d'observations donnant sur l'étang, et donc également sur les vaches. J'ai alors noté les déplacements du troupeau et les mouvements individuels afin de mieux comprendre une forme de « journée-type » des vaches dans un dispositif d'(éco-)pâturage : activités, comportements, interactions, rythmes, usages de l'espace. J'ai également relevé les espèces oiseaux présentes lors de la journée à partir de mes connaissances de base d'ornithologue et aidé par mon guide d'identification. Tout au long de cette journée d'observation j'ai également porté mon attention sur les visiteur·rices venant apprécier un moment d'observation faunistique. Individus seul·es, parfois très équipé·es, couples plutôt âgés, familles avec enfants. Les vaches ne passaient pas inaperçues et suscitaient souvent des réactions, j'ai donc noté les différentes réactions et commentaires. Lorsque cela s'y

prêtait, je prenais le temps d'expliquer brièvement ma présence, mon travail et ma démarche ainsi que d'échanger quelques mots.

Par la suite, j'ai eu l'occasion d'accompagner un ornithologue impliqué dans le projet Limicole lors d'une de ses tournées régulières de comptage des oiseaux limicoles. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre les tâches et les pratiques des biologistes, ainsi que les éléments qui orientent prioritairement leur attention sur le terrain. Elle a également constitué un moment privilégié pour échanger autour des pratiques d'(éco-)pâturage, en situation et des enjeux qui y sont associés.

Ensuite, j'ai accompagné à quatre reprises des agriculteurs – soit trois personnes différentes liés aux différents projets – directement sur le terrain. L'objectif était de comprendre les différentes tâches qu'ils réalisent lors de leurs visites auprès des vaches, d'en saisir le déroulement concret, ainsi que les interactions qui se nouent avec les animaux. Ces moments ont également été l'occasion d'échanger autour de ces pratiques, soit de manière informelle, soit sous la forme d'entretiens plus approfondis. Cette modalité d'entretien « en situation » demandait notamment de m'adapter aux contraintes temporelles des agriculteurs, souvent fortement sollicités par leur travail, en combinant entretien semi-directif et suivi de leur activité sur place.

Une attention particulière a été portée aux interactions avec les vaches présentes. Comme le souligne Rémy (2016, p. 306), il s'agit de « suivre les acteurs humains dans leurs rencontres avec les animaux et de décrire les modes d'engagement – empathiques ou bien objectivants – qu'ils mettent en œuvre » et d'observer « comment la question de la présence des animaux est travaillée, traitée en situation par les acteurs ». Dans cette perspective, une approche symétrique a été privilégiée, afin de porter le même niveau d'attention aux acteur·rices humain·es et non humain·es et aux relations qui se construisent au fil de leurs rencontres.

Finalement, j'ai travaillé pendant trois jours dans une ferme, entre janvier et février 2026, durant la période d'hivernage, lorsque les vaches sont en stabulation

avant la reprise du pâturage. Il s'agit d'une exploitation familiale biologique tenue par l'agriculteur responsable des vaches du projet Limicole. Durant l'été, les vaches Highland et les chèvres de cette ferme sont mobilisées dans des pâturages au service de la biodiversité et de l'entretien du paysage. En hiver, les animaux restent à la ferme en stabulation libre, où ils reçoivent des soins quotidiens.

En participant aux différentes tâches aux côtés de l'équipe agricole, j'ai pu me familiariser avec les vaches, leurs comportements ainsi que la dynamique du troupeau et leurs relations avec les humains. Cette immersion au sein de la ferme m'a permis d'entrer en relation directe avec les vaches. J'ai pu progressivement ajuster ma posture, à être plus attentive à leurs réactions, tout en les voyant, elles aussi, s'habituer un peu à moi. Cette dynamique d'ajustement mutuel peut être rapprochée de ce que Haraway (2008) décrit comme une forme de « politesse interespèces ».

Cette expérience m'a également permis de saisir la polyvalence du travail agricole au sein de cette ferme, où les journées étaient rythmées par des activités variées. Les matinées étaient principalement consacrées aux soins des animaux et à leur bien-être. Les après-midis j'ai pris part à d'autres activités, telles que l'installation de clôtures, des travaux d'entretien sur la ferme, ainsi que des interventions sur le site du projet Limicole (contrôle, réparation et adaptation des clôtures, construction d'un abri en vue du pâturage estival). J'ai également participé à l'une des nombreuses prestations écologiques proposées par la ferme ; l'annelage² d'arbres envahissants sur un site de carrière.

Le travail partagé avec les agriculteurs, notamment les travailleurs ponctuels, a également constitué une source d'apprentissage importante. À travers des échanges informels, j'ai pu observer leurs manières d'interagir avec les animaux et accéder à leurs savoirs pratiques, transmis par l'expérience et les anecdotes, qu'ils

² L'annelage est une méthode permettant de lutter contre les plantes ligneuses envahissantes sans l'abattre qui aggrave la situation en stimulant de nouvelles pousses. L'objectif ici est d'enlever les premières couches de bois en faisant plusieurs entailles afin d'affaiblir l'arbre.

portent sur le travail de la ferme, la race ou encore des individus spécifiques du troupeau.

Cette expérience m'a donc permis de me rapprocher du quotidien des agriculteurs, en expérimentant concrètement leur travail et leurs relations aux animaux. Elle s'inscrit dans une démarche de décentrement, visant à se rapprocher du point de vue d'autrui afin d'approcher ce que Rémy (2016) nomme leur « intériorité-intentionnalité ». Elle m'a également permis de percevoir des variations dans les comportements et les interactions selon les saisons. Les phases hivernale et estivale apparaissant comme interdépendantes, différent en termes de travail et de relations, cela révèle des formes d'adaptation continues des acteur·rices, humains comme non humains, à ces configurations de gestion situées.

« Nichoirs à réponses »

À la suite des deux sessions d'observation menées au Centre-Nature, l'une exploratoire, l'autre plus ciblée, plusieurs limites sont apparues. Premièrement, ma présence sur le terrain était ponctuelle, je manquais donc nécessairement certaines interactions et réactions. Deuxièmement, le silence attendu dans les postes d'observation rendait les échanges avec les personnes présentes souvent inappropriés ou difficilement envisageables sur le moment. Toutefois, les premiers éléments recueillis au sujet des réactions suscitées par la co-présence d'un poste d'observation et d'une pratique d'(éco-)pâturage se sont révélés riches et heuristiques. Selon Grand et Sardo (2017), dans les environnements dits « fluides », où l'attention des personnes est prise et où peut se produire une dynamique de déambulation, les méthodes d'évaluation traditionnelles (p.ex. entretiens et questionnaires) s'avèrent souvent inadéquates car elles risquent d'interrompre l'expérience vécue. Les autrices soulignent alors la nécessité d'adapter les dispositifs d'enquête au contexte et au format de l'activité en privilégiant des méthodes discrètes, non intrusives et peu perturbatrices. Elles recommandent notamment le recours à des méthodes dites « autonomes » qui réduisent au minimum la présence et l'intervention directe du·de la chercheur·euse. En le ou la

retirant de l'interaction, ces outils contribuent à préserver l'expérience telle qu'elle se déroule, tout en permettant de recueillir des données. Dans le cas des postes d'observation, l'usage de questionnaires en ligne ne faisait pas sens ; il aurait produit des retours différés, moins « à chaud » et donc moins ancrés dans l'expérience immédiate (Grand & Sardo, 2017). Afin de dépasser ces limites et d'approfondir le corpus de données, j'ai proposé à l'équipe du Centre-Nature la mise en place de « Nichoirs à réponses » (comme je les ai nommés), ce qui a été acceptée d'emblée.

Concrètement, j'ai acheté deux nichoirs au Centre-Nature et les ai fixés dans deux postes d'observation avec l'aide d'une membre de l'équipe du centre. Des feuilles vierges et des crayons ont été installées à proximité des nichoirs afin de permettre aux visiteur·rices de répondre, de manière volontaire et autonome, à une série de questions proposées. Chaque nichoir était accompagné d'une fiche présentant ma démarche et de quatre questions ouvertes, traduites également en allemand, sous forme de questions à choix. Les personnes pouvaient choisir de répondre à une seule question ou à plusieurs, selon leur intérêt ou leur état d'attention au moment de la visite. Une fois les réponses rédigées, celles-ci étaient déposées dans le nichoir. Ces questions comprenaient :

- Quelles sont les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit en regardant les vaches ?
- Pouvez-vous raconter une observation ou une anecdote qui vous a marqué·e, par exemple une interaction entre les vaches et les oiseaux ou tout autre détail qui vous a surpris ?
- Quelles sont les questions que vous vous posez sur ces pratiques de pâturages ?
- Comment décririez-vous les relations (positives/négatives) entre ces vaches, les humains et la nature ?

Le dispositif est resté en place une durée de trois mois. Les retours sont hétérogènes, parfois très courtes et brèves, parfois plus longues, majoritairement sous forme de texte, parfois sous forme de dessins. Cette hétérogénéité est

assumée, tant du point de vue de la longueur des réponses que de leur contenu ou du nombre de questions auxquelles les observateurs ont choisi de répondre. L'analyse de ces données repose sur une analyse qualitative thématique, attentive aux catégories lexicales mobilisées.

Pensé à l'intersection entre observation et entretien, entre questionnaire et expression libre, l'objectif n'était pas quantitatif (car non standardisé), mais qualitatif, avec l'idée de recueillir des impressions spontanées dans un format léger et non intrusif. Le dispositif permettait également de valoriser les observations produites par des personnes qui passent souvent beaucoup de temps à regarder et à écouter ce qui se déroule sur le site. Ces nichoirs ont donc offert un espace de partage où pouvaient être déposés des constats, anecdotes, interprétations, impressions et ressentis.

Ce dispositif de recueil de données combine ainsi plusieurs caractéristiques ; les réponses sont volontaires, libres, recueillies *in situ* – au sein même d'un poste d'observation –, auto-administrées (Moore & Espiner, 2014) puisqu'aucun-e chercheur-euse n'est présent-e et asynchrones – les réponses étant déposées à différents moments. Plus largement, ce dispositif permet d'éclairer l'effet que les animaux non humains, ici les vaches Highlands, produisent sur les humains, au sens de traces empiriques de leur agentivité : elles captent l'attention, surprennent, potentiellement dérangent, suscitent des jugements, des émotions ou des récits. Ces matériaux s'inscrivent dans ma démarche dite symétrique qui vise à prendre au sérieux la place du plus-qu'humain, ici les animaux non humains, dans la situation étudiée, en accordant une attention particulière à ce qu'ils « font faire » aux autres et à la manière dont leur présence reconfigure les expériences et les interprétations du lieu.

Ce dispositif de « nichoirs à réponses » comporte certaines limites. Tout d'abord, reposant sur une participation volontaire, il sollicite principalement des contributions de personnes particulièrement motivées ou interpellées par leur vécu situé et par l'expérience en cours. Ce mode de participation peut ainsi induire un biais de sélectivité : les visiteur-rices pour qui le dispositif ne suscite ni intérêt

marqué ni réaction particulière sont moins enclins à répondre. Ensuite, l'absence d'interaction directe avec les participant·es ne permet ni relance, ni clarification, ni approfondissement des propos recueillis, ce qui limite la finesse de l'analyse des réponses. Ces limites sont toutefois constitutives du choix méthodologique opéré. Le dispositif se veut complémentaire, un apport supplémentaire, plutôt qu'une source de données principales. Dans cette perspective, l'hétérogénéité des réponses et l'absence de représentativité statistique ne constituent pas des défauts mais des caractéristiques pleinement assumées du dispositif.

En somme, ces données n'ont pas vocation à se substituer aux autres matériaux empiriques, mais à s'y adjoindre ; elles viennent enrichir et croiser les entretiens et les observations présentés précédemment, tout en ouvrant l'analyse du dispositif d'(éco-)pâturage à un autre point de vue, celui des visiteur·rices.



Figure 1 : Nichoirs à réponses

Place de la perspective des animaux et limites

Le recours à une enquête multi-espèces, fondée sur une approche symétrique des différent·es acteur·rices impliqué·es, humain·es comme non-humain·es, m'amène à prêter attention aux perspectives de chacun·e, même lorsqu'elles demeurent difficilement accessibles. Dans le cas des vaches, il ne s'agit pas de prétendre accéder directement à leur vécu, mais plutôt de chercher à

s'en approcher à partir d'une description de leurs comportements, de leurs réactions et des interactions dans lesquelles elles sont prises. Une telle démarche suppose une posture à la fois humble et réflexive, attentive à ne pas surinterpréter.

Cette perspective peut être rapprochée de la notion d'*Umwelt*, reprise par Doré (2010), selon laquelle chaque organisme habite un monde propre, structuré par un monde perceptif (*Merkwelt*) et un monde actif (*Wirkwelt*). Dans cette optique, les animaux sont dotés d'expériences propres et évoluent dans un monde où certaines choses comptent pour eux. Dès lors, ils deviennent des éléments essentiels pour comprendre la forme et la dynamique des collectifs humains et non humains.

Dans cette enquête il s'agit donc de faire ressortir l'agentivité des vaches à travers différents matériaux : les propos des intervenant·es, les interactions observées sur le terrain, les photographies, les vidéos mais aussi mon propre travail de réflexivité. L'enjeu est de prendre au sérieux l'expérience des animaux à travers les effets concrets de leur présence sur les perceptions, les affects, les pratiques et les dispositifs humains.

Dans cette perspective, Doré (2010) propose de s'intéresser aux « traces », c'est-à-dire à tous les éléments qui rendent perceptibles la présence et l'agentivité des animaux même lorsqu'ils ne sont pas directement présents. Dans mon travail, ces traces prennent différentes formes : dispositifs matériels tels que les clôtures, les abris, les abreuvoirs, les points de nourrissage ou les panneaux, mais aussi les indices plus directs comme les mouvements, les bruits, les odeurs ou les excréments. Les discours des intervenant·es permettent également de saisir ce que les animaux produisent, les effets qu'ils génèrent, ainsi que les manières dont humains et animaux s'inter-enrôlent mutuellement à travers des relations de travail, des dispositifs de gestion et des ajustements réciproques.

Comme le proposent Estebanez et ses collègues (2013), cette démarche repose sur une symétrie d'attention, mais aussi sur une réflexivité quant à ma propre implication comme chercheuse. Dans ce cadre, les matériaux

photographiques et vidéo ont constitué des appuis intéressants. Sans être mobilisés comme objets centraux de restitution, ils m'ont permis de revenir a posteriori sur certaines scènes et de prêter davantage attention aux différentes manières d'habiter la configuration d'un (éco-)pâturage et de saisir les comportements en train se de faire (Lorimer, 2010). Ils ont ainsi servi de support à l'analyse, au même titre que les notes de terrain ou les retranscriptions d'entretiens.

Une démarche multi-espèces invite à une vigilance méthodologique constante. Comme le rappellent Kirksey et Helmreich (2010), l'ethnographie multi-espèces ne consiste pas seulement à ajouter les animaux à l'enquête ; elle oblige aussi à interroger les conditions dans lesquelles ils deviennent visibles dans l'analyse. Ce sont toujours des chercheur·euses humain·es qui observent, décrivent et rendent compte des relations interspécifiques. L'ouverture aux non-humains n'efface donc pas les asymétries de savoir et de représentation qui structurent l'enquête. Elle pose plus largement la question de la position depuis laquelle on parle, pour qui et au nom de qui. Une autre limite tient à l'impossibilité d'accéder directement à la perspective des animaux. L'enquête multi-espèces reste toujours médiée par des observations humaines et parfois par les discours d'autres acteur·rices à leur sujet. L'enjeu est alors de tenir une position d'équilibre : ne pas réduire les animaux à de simples variables biologiques sans pour autant projeter sur eux une lecture excessivement anthropomorphique.

Il convient également de ne pas invisibiliser les rapports de domination, de contrôle et de contrainte qui traversent les relations entre humains et animaux. Dans le recours d'animaux domestiques, ceux-ci sont aussi sélectionnés, déplacés, encadrés, surveillés et intégrés à des objectifs de gestion définis par des humains. Les prendre au sérieux comme acteur·rices n'implique donc pas d'effacer les asymétries de pouvoir dans lesquelles ils sont engagés.

Enfin, cette enquête doit être comprise comme une démarche exploratoire et non-exhaustive. Suivre les interactions entre humains et non-humains demande du temps, une présence prolongée sur le terrain, ainsi qu'une attention fine aux gestes et aux situations ordinaires. Or, dans le cadre de ce mémoire, marqué notamment

par la comparaison entre plusieurs projets, il n'a pas été possible de tout observer. L'approche multi-espèces proposée ici prétend tendre le mieux possible dans le fait de faire exister les vaches dans l'analyse à partir des traces de leur présence, de leurs effets et des relations dans lesquelles elles sont prises.

Analyse des données

Mon analyse suit une démarche inductive ; je suis d'abord partie des données récoltées sur le terrain, avant de les mettre en lien avec mes lectures. J'ai d'abord relu, trié et organisé les différents matériaux recueillis ; entretiens retranscrits, notes de terrain, réponses déposées dans les « nichoirs à réponses », photos et vidéos. Ces données ont ensuite été regroupées par grands thèmes, en fonction des éléments qui revenaient régulièrement ou qui semblaient particulièrement importants pour répondre à ma question de recherche. Les photographies et les vidéos ont servi d'appui pour revenir sur certaines scènes, faire des liens avec les entretiens et observer plus finement les comportements des animaux non humains, leurs déplacements, leurs interactions et leurs manières d'habiter les lieux.

Enfin, j'ai fait dialoguer ces différents matériaux entre eux afin de faire ressortir les éléments les plus marquants, mais aussi les convergences et les tensions entre les discours, les pratiques observées et les effets produits par la présence des vaches. L'analyse s'est ainsi construite progressivement, en gardant comme fil conducteur ma question de recherche et mes trois sous-questions.

Partie 1. Construire un projet d'(éco-)pâturage : Problématisation, intéressement et enrôlement

La mise en place d'un projet d'(éco-)pâturage prend forme à travers un ensemble d'étapes au cours desquelles un problème est défini, des objectifs sont formulés, des partenaires sont mobilisés, des rôles sont distribués et des

aménagements matériels sont mis en place. En ce sens, l'(éco-)pâturage peut être abordé non comme une simple pratique d'entretien, mais comme un dispositif en continu.

Cette première partie propose d'analyser ces phases de construction à partir de la sociologie de la traduction de Callon (1986), en mobilisant certaines étapes clés (problématisation, intéressement et enrôlement) pour comprendre comment l'(éco-)pâturage est rendu pensable, acceptable et praticable. Dans les projets étudiés, l'(éco-)pâturage est d'abord formulé comme réponse à différents enjeux de conservation. Il doit ensuite être rendu crédible par des expériences antérieures, des essais locaux, des dispositifs de communication et des choix de vocabulaire. Enfin, il suppose l'enrôlement d'une pluralité d'acteur·rices ; biologistes, agriculteurs, propriétaires, vaches, institutions publiques, financeurs, infrastructures matérielles, mais aussi végétation, eau et espèces ciblées. En somme, il s'agit de suivre le travail par lequel des acteur·rices humains et non humains sont associé·es autour d'un même projet.

1.1 Problématiser : quels problèmes l'(éco-)pâturage est-il censé résoudre ?

Dans le vocabulaire de Callon (1986), problématiser consiste à définir un problème, à identifier les entités concernées et, dans le même mouvement, à faire émerger une solution susceptible de rendre certaines alliances indispensables. Dans les projets étudiés, l'(éco-)pâturage est d'abord construit par des acteur·rices de la conservation comme une réponse à des enjeux de gestion écologique.

1.1.1 Objectifs multiples et logiques d'action

Sur les sites étudiés, le point de départ réside dans une volonté de maintenir, voire d'améliorer, la biodiversité. Cette impulsion est d'abord portée par des biologistes, gestionnaires de réserves, botanistes ou ornithologues qui définissent

les problèmes écologiques à traiter et identifient le pâturage comme une solution possible.

Au Centre-Nature, Frédéric, représentant de la fondation propriétaire des parcelles, rappelle que l'objectif fondateur de l'institution est « la protection de la nature ». La fondation se donne pour mission de promouvoir la protection de la biodiversité, de soutenir les initiatives allant dans ce sens et d'agir aussi sur ses propres terrains, notamment sur lesquels se trouve le Centre-Nature. Ce cadrage général est ensuite traduit, de manière plus située, par l'association en charge de la gestion du Centre-Nature, qui décline cette mission en objectifs opérationnels. Ces objectifs se matérialisent dans des choix concrets de gestion, des arbitrages pratiques et des priorités écologiques localement situées (où intervenir, pourquoi, quand, comment).

L'(éco-)pâturage apparaît, dès le début de la création du Centre-Nature et dans d'autres projets, comme une modalité de gestion venant s'ajouter à un arsenal d'interventions (p.ex fauche et débroussaillage) en se voyant attribuer des promesses spécifiques : ouvrir le milieu, produire de l'hétérogénéité et réduire certains effets négatifs associés aux pratiques mécanisées.

Garder le milieu ouvert : lutter contre l'embroussaillage

Un premier objectif récurrent est la lutte contre l'embroussaillage. Dans les milieux humides ou soumis à des dynamiques hydrologiques incertaines, l'enjeu n'est pas seulement d'intervenir ponctuellement sur la végétation, mais de maintenir un état du milieu jugé favorable à certaines espèces ou à certains cortèges écologiques. Selon Sébastien, biologiste et responsable des aménagements extérieurs du Centre-Nature ; « le but principal ici c'est de garder le milieu ouvert ». Cet objectif est toutefois indissociable d'une contrainte majeure : l'impossibilité de maîtriser certains paramètres écologiques, en particulier le niveau d'eau, qui dépend de la nappe phréatique et des précipitations. L'(éco-)pâturage est ainsi envisagé comme un moyen de maintenir le milieu dans un état souhaité, malgré des facteurs instables et difficilement contrôlables.

Veiller à ce que la surface soit pâturée et à ce que la dynamique ligneuse ne prenne pas le dessus constitue une manière de « conserver les milieux », comme le formule Fanny, co-responsable faune des réserves naturelles « et donc conserver les espèces prioritaires qui sont présentes dedans ».

Produire de l'hétérogénéité : une mosaïque de structures et de micro-habitats

Au-delà de l'ouverture du milieu, plusieurs interlocuteur·rices attribuent à l'(éco-)pâturage la capacité de produire ou de maintenir une certaine hétérogénéité écologique. Celle-ci est recherchée dans la mesure où elle favorise l'existence de micro-habitats différenciés susceptibles de soutenir une diversité d'organismes.

Fanny oppose ainsi une prairie « uniformisée », homogène, à une structure plus hétérogène, composée de buttes ou mottes (touradons), qui complexifient le microrelief et multiplient les niches écologiques. Ces variations fines de hauteur, d'humidité ou d'exposition créent, selon elle, des conditions propices à toute une série d'invertébrés, de mousses, de mollusques et d'amphibiens. L'intérêt du pâturage réside alors dans sa capacité supposée à entretenir ces discontinuités fines, difficiles à obtenir par des interventions plus homogénéisantes.

Dans cette perspective, l'important n'est pas seulement que les animaux broutent, mais qu'ils produisent, par leurs trajectoires, leur piétinement, leurs sélections alimentaires et leurs rythmes de fréquentation, une diversité de structures végétales et de micro-conditions écologiques.

Compléter, voire limiter, la fauche mécanisée

Un autre registre de problématisation est la volonté de réduire la dépendance à la fauche mécanisée. Plusieurs arguments se superposent : coût énergétique, lourdeur logistique, difficulté d'accès à certains secteurs, contraintes liées à l'humidité ou à la complexité des milieux.

Lionel, botaniste et responsable de la planification de l'entretien des réserves naturelles, souligne ainsi les difficultés que pose l'intervention mécanique dans des

espaces marécageux, fragmentés ou régulièrement inondés. Il note que l'essentiel des coûts tient souvent moins à la coupe elle-même qu'au déplacement et à la conduite des engins. Le pâturage apparaît dès lors comme une alternative ou un complément permettant de réduire, au moins dans certains secteurs, le recours aux machines.

Pour autant, la fauche n'est pas envisagée comme strictement « remplacée ». Elle fait plutôt l'objet d'évaluations différenciées selon les sensibilités et les spécialités, révélant des nuances internes au sein même du groupe des biologistes.

Des objectifs discutés et reconfigurés

Les « biologistes » ne constituent pas un groupe uniforme. Les objectifs, critères d'évaluation et sensibilités varient selon les spécialités et les cadrages experts mobilisés.

Un contraste explicite apparaît autour de la fauche. Fanny, co-responsable faune des réserves naturelles, explique qu'un-e botaniste peut valoriser cette pratique dans la mesure où elle permet un traitement relativement uniforme du milieu et contribue à maintenir des proportions d'espèces végétales jugées stables, par exemple en évitant qu'une espèce ne domine les autres et en laissant à chacune la possibilité de se développer simultanément³. L'équipe « faune », en revanche, reproche à la fauche de réduire la complexité structurelle du milieu et, ce faisant, d'appauvrir certains micro-habitats essentiels à diverses espèces animales.

On observe ici une tension classique en gestion conservatoire : ce qui est interprété comme une stabilité « de qualité » dans un cadre (p. ex. composition floristique proportionnelle) peut apparaître, dans un autre, comme un lissage structurel défavorable à la diversité des micro-habitats. L'(éco-)pâturage est alors

³ A noter, toutefois, qu'une inversion des dominances peut aussi être recherchée et s'avérer positive selon les objectifs floristiques poursuivis. Comme le souligne Mesléard (2023, p. 25), « en réduisant la compétition pour l'espace et la lumière, occasionnée par ces espèces initialement dominantes, l'herbivorie facilite alors le développement d'espèces jusqu'ici réprimées ».

investi comme une manière de réintroduire une part d'hétérogénéité, mais cette hétérogénéité elle-même n'a rien d'évident ni d'unanimement valorisé.

Plus largement, plusieurs interlocuteur·rices insistent sur l'impossibilité de tout favoriser simultanément (« on ne pourra jamais tout favoriser sur la même surface », Sébastien). La gestion apparaît dès lors comme un travail d'arbitrage, fait de choix situés, de priorités et parfois de renoncements. Il ne s'agit pas d'optimiser abstraitement la biodiversité mais de hiérarchiser des enjeux écologiques parfois difficilement conciliables.

Cette prudence se lit aussi dans le choix des parcelles. Baptiste explique qu'il n'est pas question d'introduire des bovins dans certaines prairies jugées « ultra sensibles » telles que les « prairies à choins »⁴ de peur qu'elles ne se régénèrent pas en cas de dégâts. Les animaux sont plutôt orientés vers des secteurs jugés plus robustes ou de moindre valeur relative. L'(éco-)pâturage n'apparaît donc pas comme une solution universelle mais comme une technique située, dépendante d'une cartographie interne des valeurs écologiques et des risques acceptables.

Des objectifs « assez larges » : composer avec l'incertitude

Enfin, un enjeu transversal concerne le degré de précision des objectifs. Plusieurs intervenant·es défendent une approche par milieux, refusant de faire du « jardinage » ou de viser des micro-résultats trop précis. Fanny insiste ainsi sur le fait qu'ils et elles réalisent peu d'actions ultra spécifiques ; l'idée est de conserver des milieux « au sens large », de « les garder de la meilleure qualité possible » ce qui « permettra aux espèces animales et végétales qui en dépendent de pouvoir être conservées ».

Cette préférence pour des objectifs larges s'explique également par l'expérience constante de l'incertitude : météo, crues, niveaux d'eau, dynamiques végétales, événements inattendus et effets non anticipés perturbent régulièrement

⁴ *Caricion davallianae* (Delarze et al., 2015).

les trajectoires de gestion. Autant d'éléments susceptibles de bouleverser l'ensemble du système, « à l'insu de notre plein gré » (Baptiste et Lionel). D'où un principe pragmatique : agir, tout en acceptant que tout ne puisse pas être maîtrisé. Comme le résume Lionel, « si tu descends très bas dans la définition précise des objectifs, t'es sûr de les foirer ».

Les objectifs sont donc construits comme des compromis entre ambition écologique, faisabilité, risques et ressources (financières notamment). Dans des dispositifs intégrant des animaux non humains, il s'agit également de composer avec leurs manières d'être et d'agir dans ces environnements ; leurs comportements, leurs rythmes et les effets qu'ils produisent sur le milieu. Les objectifs demeurent ainsi relativement larges lorsqu'il s'agit de sites de grande surface visant le maintien de la biodiversité « en général ». Cela n'exclut toutefois pas l'existence de projets plus ciblés, déployés sur des parcelles de plus petite taille et structurés autour d'une espèce particulière, comme c'est le cas du projet Limicole.

Le cas du projet Limicole, centré sur une espèce d'oiseau limicole, montre au contraire qu'un projet d'(éco-)pâturage peut aussi être construit autour d'objectifs faunistiques plus précis. Cette espèce limicole dépend d'un milieu en mosaïque, ni trop uniforme ni trop fermé. Elle a besoin de zones rases pour nicher au sol, offrant une bonne visibilité face aux prédateurs sans exposer les œufs sur un sol totalement nu. Son alimentation repose sur des invertébrés présents dans des sols humides et meubles, dont l'abondance et la diversité dépend de micro-variations (humidité et microrelief). Les poussins nécessitent de surfaces rases pour se déplacer mais aussi des zones légèrement plus hautes pour se dissimuler. Cet oiseau requiert ainsi un milieu ouvert mais structuré, combinant diversité des surfaces et variations fines des conditions écologiques. Noé, ornithologue et chef du projet, identifie deux problèmes majeurs pour la réussite de la reproduction sur le site : la prédation (surtout par le renard) et une végétation devenue trop dense.

Les modalités de gestion ont évolué au fil du temps : la parcelle, initialement champ cultivé et non inondé, a d'abord été mise en eau, puis semée avec une

végétation jugée favorable à l'espèce. Si des clôtures ont été installées pour limiter la prédation, la densification de la végétation a conduit à repenser la gestion du site afin de mieux répondre « à ce dont les [limicoles] ont besoin ». Récemment, un petit troupeau de Highland a intégré le dispositif. L'(éco-)pâturage est envisagé comme un levier susceptible de produire ces conditions favorables. Il s'inscrit dans une logique de gestion adaptative : ajuster le nombre de vaches selon les objectifs de pâture et les temporalités, davantage avant la nidification pour ouvrir le milieu, moins durant la saison de reproduction afin de réduire le risque de destruction des nids.

L'(éco-)pâturage est ainsi pensé à la fois comme un outil de structuration du milieu et comme une intervention modulable dans le temps.

En somme, sur les sites étudiés, l'(éco-)pâturage apparaît comme un outil de gestion conservatoire mobilisé pour maintenir des milieux jugés favorables à la biodiversité, répondant à une série de problèmes identifiés localement. Ceux-ci ne sont toutefois ni fixes ni consensuels : ils font l'objet de discussions, de hiérarchisations et d'ajustements selon les sites, les sensibilités expertes et les incertitudes écologiques. L'(éco-)pâturage apparaît ainsi moins comme une solution évidente que comme une réponse située, expérimentale et négociée.

L'agentivité des vaches est donc d'abord projetée, cadrée et attendue. Avant même leur présence effective sur les sites, on leur attribue une capacité à ouvrir les milieux, à produire de l'hétérogénéité, à limiter le recours à la fauche mécanisée ou encore à réactiver certaines fonctions écologiques associées aux grands herbivores sauvages aujourd'hui disparus. Les entretiens font ainsi apparaître une idée plus implicite : il ne s'agit pas seulement de faire pâturer des animaux domestiques, mais de leur faire produire des effets proches de ceux d'une faune sauvage absente. L'(éco-)pâturage repose alors sur une tension ; rendre le domestique partiellement « sauvage » dans ses effets écologiques, tout en le maintenant dans un cadre organisé, clôturé et surveillé par les humains. C'est cette tension entre ensauvagement recherché et contrôle nécessaire que la section suivante analyse.

1.1.2 Ensauvager le domestique ?

La notion de *rewilding* est mobilisée ici comme une notion analytique permettant de saisir une tension centrale dans la problématisation de l'(éco-)pâturage : comment produire des effets associés à des animaux « sauvages » (ouverture des milieux, diversification des habitats, retour de dynamiques écologiques plus autonomes) à partir d'animaux domestiques, sélectionnés, encadrés et intégrés dans un dispositif de gestion. Elle peut aussi être comprise comme une forme d'objectif secondaire, plus ou moins explicite, de certains projets d'(éco-)pâturage ; remplacer ou réactiver certaines fonctions écologiques disparues, autrefois assurées par des herbivores sauvages aujourd'hui largement absents. Autrement dit, le *rewilding* permet ici de rendre visible le travail de traduction par lequel des animaux dits de « rente » sont redéfinis comme des agents écologiques capables de répondre à un problème de conservation.

Le terme *rewilding*, souvent traduit par « réensauvagement », semble d'abord assez simple : il s'agirait de rendre à la « nature » son caractère « sauvage ». Pourtant, comme le montre Jørgensen (2015), il s'agit d'un concept instable dont les significations ont évolué au cours des dernières décennies devenant un concept à caractère « plastique » fédérant différents imaginaires autour d'un « retour du sauvage ». Comme le souligne l'autrice, les différentes approches du *rewilding* reposent sur l'idée d'un passé où la nature aurait été plus « sauvage », marqué par une présence plus importante de grands animaux et par une empreinte humaine plus faible. Dans cette logique, les humains sont à la fois vus comme responsables des disparitions d'espèces et comme chargés de réparer ces pertes. Cela conduit souvent à imaginer des espaces où la présence humaine devrait être réduite, voire écartée.

Cependant, à l'heure de l'Anthropocène, si les humains influencent aujourd'hui l'ensemble des dynamiques écologiques, il devient difficile de penser le sauvage comme quelque chose de totalement séparé des sociétés humaines. Comme l'a montré Cronon (1995, in Jørgensen 2015), une vision de la nature comme espace sans humains efface l'histoire des relations entre sociétés et

milieux et limite aussi les réponses possibles aux problèmes écologiques. Le « sauvage » n'existe pas seulement dans des espaces « vierges » : il peut aussi exister dans des milieux habités, transformés, partagés entre humains et non-humains. Dans cette perspective, le *rewilding* ne peut pas être pensé uniquement comme une séparation stricte entre nature et société, comme dans certaines approches proches du *land sparing*. Il faut plutôt le comprendre comme un processus d'imbrication entre humains et non-humains, dont la spécificité est de chercher à restaurer des dynamiques écologiques plus autonomes tout en assumant qu'elles sont rendues possibles, encadrées ou négociées par des interventions humaines. Dans le cadre de la problématisation, ce déplacement est central ; les animaux domestiques deviennent des médiateurs entre un idéal de naturalité et les contraintes concrètes des territoires contemporains.

Cette réflexion est utile pour penser des dispositifs qui mobilisent des animaux domestiques à des fins écologiques. Certaines formes actuelles de *rewilding* reposent déjà sur des figures situées entre sauvage et domestique : bovins Heck, chevaux rustiques semi-libres, troupeaux utilisés en (éco)pâturage ou pastoralisme. Ces animaux brouillent la frontière entre « nature » et « culture » et obligent à repenser ce que l'on entend par « sauvage » et « domestique »

Le *rewilding* peut ainsi être compris comme une forme contemporaine de fabrication, de sélection et de gouvernement du vivant (Lorimer, 2015). Cette approche est intéressante pour penser les dispositifs d'(éco-)pâturage qui mobilisent des animaux domestiques afin de produire des effets écologiques associés au sauvage. L'idée d'« ensauvager le domestique » peut alors être comprise comme une forme particulière de *rewilding*. Il ne s'agit pas de revenir exactement à un état ancien, mais de transformer les relations entre humains, animaux et milieux. Dans ce cadre, les animaux domestiques ne sont plus seulement des animaux de rente : ils deviennent aussi des agents écologiques, capables de produire des effets proches de ceux attribués aux grands herbivores sauvages. Dans cette perspective, l'(éco-)pâturage peut être analysé comme une technologie biopolitique (Lorimer, 2015). Les animaux domestiques y deviennent

des instruments de production de biodiversité ; on choisit leur race, leur nombre, leur densité, leur durée de présence, les espaces auxquels ils ont accès, les effets attendus sur la végétation. Ils ne sont donc pas seulement « relâchés » dans un milieu ; ils sont intégrés dans un dispositif de gestion visant à faire advenir un certain type d'habitat.

***Rewilding* et limites**

Comme l'écrit Pellegrini (2004), la disparition des herbivores sauvages et le recul de pratiques d'élevage traditionnelles ont favorisé l'embroussaillage des milieux et la raréfaction de certaines espèces. Dans ce cadre, le *rewilding* consisterait à réintroduire une guildes complète d'herbivores sauvages sur de grandes surfaces. Toutefois, comme le souligne notamment Lecompte (2012), il s'agirait d'un « idéal utopique ». Le compromis réaliste, selon lui, consiste alors à avoir recours à des races domestiques capables de produire des effets écologiques jugés similaires.

L'ensauvagement renvoie alors moins à un retour effectif du « sauvage » qu'à une forme de substitution fonctionnelle. Les grands herbivores sauvages tels que « des bisons, des aurochs, des cerfs et autres qui maintenaient certaines surfaces plus ouvertes » (Sébastien, Centre-Nature) ayant été éliminés ou rendus incompatibles avec des territoires fortement anthropisés, le bétail domestique est mobilisé comme relais pour réactiver certaines fonctions écologiques, en particulier le pâturage et ses effets sur la structure des milieux. Comme le montrent Gordon et al. (2021), les animaux domestiques peuvent être mobilisés comme équivalents fonctionnels d'espèces disparues, dès lors qu'ils produisent des effets écologiques comparables. L'ensauvagement du domestique apparaît ainsi comme une solution pragmatique. Il ne permet pas de retrouver à l'identique les assemblages faunistiques du passé, mais il permet de réactiver certaines fonctions écologiques dans des conditions contemporaines. Cela rejoint, notamment, l'analyse de Corlett (2016), selon laquelle la conservation s'oriente vers des formes d'intervention hybrides, combinant références au passé et ajustements aux contraintes présentes.

Les limites du *Rewilding*⁵, formulées par Fanny, co-responsable faune des réserves naturelles, rendent également visibles les dimensions sociales et spatiales de ce compromis ;

Dans l'absolu, évidemment que j'aimerais avoir des bisons en Europe, enfin il y en a, mais ce serait génial d'en avoir beaucoup plus et d'en avoir à beaucoup plus d'endroits, mais est-ce que c'est encore possible partout ? [...] Pour moi, c'est presque des questions philosophiques à ce stade de "est-ce qu'on n'a pas trop urbanisé [...] pour se permettre d'avoir encore des espaces avec ce type de grande faune vraiment libre", "est-ce qu'elle sera un peu condamnée à être toujours dans des sortes de poches préservées, des bouts de réserve, mais du coup très restreintes dans leurs mouvements ", etc. Je pense qu'il y a des secteurs en Europe où c'est encore possible et il y a des secteurs où ce n'est pas du tout le cas. Puis il y a un peu des exemples quand même de projets, à mon avis, vraiment ratés, qui ne donnent pas du tout envie ni en termes d'espèces, ni en termes de milieu, et qui, à mon avis, donnent aussi un peu une mauvaise image de ce que ça peut être. Et je pense que c'est pour ça qu'il ne faut peut-être pas trop se lancer toujours trop vite pour faire des choses pas dingues. [...] En Pologne, tu les [bisons] vois assez facilement proches des villages. Mais s'ils viennent brouter la pâture qui devait servir [...] aux vaches du paysan du village, il va pas forcément être hyper content d'avoir nourri gratuitement le bison et puis de plus avoir de quoi nourrir ses vaches. Je pense qu'il y a aussi un peu tous ces aspects de à quel point est-ce qu'on a laissé de la place au monde sauvage. [...] Il y a encore plein de secteurs où il y a vraiment une très faible densité de population et où c'est plus envisageable, avec probablement des conflits nouveaux qui pourraient apparaître avec, typiquement, ce genre de "concurrence", entre guillemets.

L'« ensauvagement du domestique » renvoie donc à une forme de gestion située à l'interface entre naturalité et contrôle. Selon Alexia, intervenante de l'association *Wildeweiden*, plutôt que de procéder à des lâchers de bisons, jugés « plus compliqués » car offrant peu de prise sur leur contrôle, il vaudrait mieux commencer par du « pâturage sauvage » permettant de mieux maîtriser la densité,

⁵ Entendu au sens large de « rendre à nouveau sauvage ».

le choix des races, les objectifs et les ajustements, tout en recherchant des effets écologiques comparables.

Ainsi, « ensauvager le domestique » renvoie à l'introduction d'animaux domestiques dans des milieux pensés comme « sauvages », tout en maintenant une naturalité encadrée. Il s'agit d'un mode de gestion particulier où l'animal domestique est à la fois agent de « production de biodiversité » et objet de décision (choix des races, des effectifs, des effets). Le bien-être apparaît également comme une borne morale : comme le souligne Alexia, « le bien-être des animaux, c'est toujours plus important ». Cela rappelle que, même lorsque l'on vise le « sauvage », on demeure dans un régime de responsabilité humaine.

Entre idéal du passé et réalité du présent : « simuler » un habitat disparu

L'(éco-)pâturage apparaît ainsi comme une manière de simuler un état écologique disparu, en mobilisant des assemblages techniques contemporains.

Le projet Limicole montre bien cette logique. Il a été mis en place sur un ancien champ cultivé que l'on a réinondé afin de recréer certaines conditions de l'ancien « Grand Marais », avant les grands travaux d'aménagement hydraulique du XIXe siècle dans l'objectif de rendre les terres stables, cultivables et productives. Avant ces travaux, le paysage était constitué de vastes marais régulièrement inondés, favorables aux oiseaux limicoles, entre autres. Le projet vise donc à retrouver, sur quelques hectares, certaines caractéristiques écologiques de cet habitat disparu. Comme l'explique Noé :

Quand le Grand Marais était encore un immense marais, il n'y avait pas de renard. Du coup, c'est même pas correct ou vrai de parler de renard comme prédateur normal ou naturel parce qu'en théorie, il n'était pas vraiment dans l'habitat. Après, il y a certainement 2-3 renards qui étaient un peu là, mais il n'y avait jamais le potentiel de détruire une colonie de [Limicole]. Et du coup... C'est un peu ça qu'on essaie de faire maintenant, c'est juste de simuler un peu l'habitat d'il y a 150 ans avant [la maîtrise hydrologique] ça veut dire en inondant une partie et on met la clôture contre le renard, mais inondant une telle.. Disons, un champ qui était labouré et travaillé pour la production pendant les derniers 50 ans, je ne sais pas, ça a créé une végétation

beaucoup trop dense pour les [limicole] [...] Et les vaches nous aident maintenant de recréer un peu ce milieu.

Dans ce cas, la référence au passé ne sert pas à revenir en arrière au sens strict. Elle sert plutôt de justification à un assemblage technique contemporain : inondation artificielle, clôtures anti-prédateurs, (éco-)pâturage. Le renard est alors considéré comme un prédateur « pas naturel » n'ayant pas occupé le milieu originel, tandis que la densité végétale actuelle (produite par la conversion agricole puis la renaturation partielle) est dite « trop dense » pour les oiseaux limicoles ; d'où la nécessité paradoxale de recourir aux vaches pour recréer un milieu « comme avant », alors même que « à l'époque il n'y avait pas de vaches ». Autrement dit, la référence au passé n'implique pas un retour en arrière en soit mais justifie un assemblage technique artificiel (inondation, clôtures anti-renard, pâturage) qui fabrique du « naturel » / « sauvage » sous contraintes contemporaines.

En somme, « ensauvager le domestique » ne correspond pas à un véritable retour du sauvage. Il s'agit plutôt d'une opération de traduction : un problème écologique est formulé à partir de la disparition ou de l'affaiblissement de certaines dynamiques naturelles, puis des animaux domestiques sont désignés comme capables d'y répondre. Le *rewilding* permet alors de comprendre comment l'(éco-)pâturage est rendu pensable et légitime : il transforme le bétail en agent écologique, tout en maintenant celui-ci dans un cadre organisé, surveillé et assumé par les humains.

1.2 Intéresser : rendre le projet désirable, faisable et acceptable

Une fois problématisé comme solution possible, l'(éco-)pâturage doit encore être rendu désirable, faisable et acceptable. Dans la sociologie de la traduction, l'intéressement (Callon, 1986) désigne les opérations par lesquelles des acteur·rices sont amené·es à reconnaître le projet comme pertinent et à envisager la place qui leur est proposée. Il ne s'agit pas encore de stabiliser les rôles, mais de

rendre ces rôles possibles et acceptables. Dans les projets étudiés, ce travail passe par des références à des expériences menées ailleurs, par des expérimentations locales, par des dispositifs de communication et par un choix attentif des mots employés.

1.2.1 De l'appui extérieur à l'expérimentation locale

Dans les trois projets, les références à des expériences déjà menées⁶ ailleurs jouent un rôle important dans la mise en place de l'(éco-)pâturage. Elles servent à rassurer les acteur·rices, à fournir des modèles de mise en œuvre et à crédibiliser l'idée que le pâturage peut produire des effets écologiques positifs. Comme le souligne Sébastien, il existe déjà « une bonne idée de comment ça se passe au niveau du pâturage », de ses effets et de son influence positive « pour oiseaux et autres ». Autrement dit, si cela a « marché » ailleurs, alors cela peut être tenté localement.

Ces références circulent aussi à travers des réseaux d'expertise. Noé explique par exemple pouvoir s'appuyer, en cas de question, sur des collègues allemands. L'Allemagne apparaît régulièrement dans les entretiens comme un espace d'expérimentation avancée, associé à une forme d'expérience et de crédibilité. Dans le projet Limicole, la visite d'un collègue allemand venu observer le site et proposer des pistes « pour optimiser encore un peu plus » contribue ainsi à inscrire le dispositif dans une communauté de pratiques plus large. Les retours d'expérience circulent par des personnes, des conseils, des visites et des comparaisons entre sites.

Ce travail d'intéressement reste toutefois fortement cadré par des préoccupations écologiques et techniques. Les échanges entre projets portent principalement sur les effets du pâturage sur les milieux, les espèces ciblées, la pression de pâture ou les modalités de gestion. Dans le projet Limicole, par

⁶ Les projets mentionnés sont par exemple Neeracherried (CH), Thüringeti (DE), La Petite Camargue Alsacienne (FR) et Le Marais de Lavours (FR).

exemple, les conseils sont orientés vers un objectif précis : rendre le site « vraiment top pour le [limicole] » (Noé). Les dimensions sociales, comme les relations au monde agricole ou les questions d'acceptabilité, semblent beaucoup moins discutées. Cela qui tend à maintenir une définition du problème et des solutions principalement bio-technique.

Cependant, les expériences extérieures ne fonctionnent pas comme des recettes directement applicables. Elles constituent plutôt des points d'appui, des sources d'inspiration ou des preuves par l'exemple. Dans les réserves naturelles, Lionel explique que le projet s'est notamment appuyé sur des essais observés au Marais de Lavours, où l'usage de vaches écossaises avait montré des effets jugés positifs : « quantitativement la biodiversité se portait mieux ». Ces références ont ensuite été complétées par une expérimentation locale, menée sur une parcelle suivie et documentée, permettant d'observer les effets du pâturage ainsi que les dynamiques de reprise végétale après son arrêt. La comparaison entre parcelles pâturées et parcelles laissées au repos devient alors un support de preuve, mais aussi d'ajustement.

Les références à des projets existants jouent d'abord un rôle de réassurance. Alexandre, ornithologue impliqué dans le projet Limicole, explique avoir d'abord été perplexe face à l'idée d'intégrer des vaches dans le dispositif. Le fait de constater que « des projets fonctionnent » ailleurs a rendu cette option plus acceptable. Les expériences antérieures permettent ainsi de réduire l'incertitude initiale mais la légitimité du dispositif se consolide ensuite par son adaptation aux conditions locales. Les acteur·rices insistent en effet sur la nécessité de reconstruire chaque projet en fonction du contexte. Comme le rappelle Frédéric, le pâturage extensif peut être « une très bonne idée » pour « chérir la nature », mais « ça dépend de la végétation » et des espèces présentes : « on ne peut pas dire que toutes les zones protégées devraient être pâturées ». Le pâturage apparaît ainsi moins comme une solution transférable telle quelle que comme une pratique située, à adapter aux caractéristiques écologiques, matérielles et sociales de chaque site.

Les expériences passées servent donc moins à fournir un modèle fixe qu'à ouvrir un champ des possibles. Elles donnent des idées, permettent d'estimer certains coûts, suggèrent des modalités d'organisation ou rassurent face aux incertitudes. Mais le dispositif concret se construit ensuite par négociations et ajustements locaux. Les biologistes définissent un horizon (« on aimerait faire comme ça ») tandis que les contraintes pratiques, les caractéristiques du terrain, les animaux disponibles et les arrangements entre acteur·rices reconfigurent sa mise en œuvre. L'intéressement repose ainsi sur un double mouvement : s'appuyer sur des expériences extérieures pour légitimer l'action, tout en produisant localement les preuves et les ajustements nécessaires pour faire tenir le dispositif.

1.2.2 Rendre acceptable aux yeux du public

La faisabilité du projet passe aussi par un travail de légitimation auprès d'acteur·rices plus larges, notamment les visiteur·euses et usager·ères des sites. Les trois projets étudiés se situent en effet sur des sites au moins partiellement accessibles au public. Le Centre-Nature rend cet enjeu particulièrement visible, puisqu'il accueille des visiteur·euses via un sentier nature et des postes d'observation donnant sur les marais, et donc aussi sur les vaches.

Dans ce contexte, la communication devient une composante importante du dispositif. Dans les trois projets, des panneaux explicatifs sont installés afin d'expliquer la présence de bovins dans des espaces qui peuvent apparaître comme « sauvages ». Ils présentent le rôle écologique du pâturage, les caractéristiques des races mobilisées et les raisons de leur présence sur le site. Ces panneaux encadrent aussi les comportements attendus (« ne pas nourrir les animaux », « attention : la clôture est électrifiée »), contribuant ainsi à organiser la cohabitation entre visiteur·euses, animaux et infrastructures, en combinant légitimation écologique et règles de sécurité.

Baptiste souligne que cette mise en visibilité participe aussi à « promouvoir un certain mode d'entretien de ces marais plus écologique ». Selon lui, l'intérêt est aussi de présenter le pâturage comme une méthode parmi d'autres : « ça permet

aussi ensuite de dire qu'il n'y a pas que le pâturage, on va aussi avec des grosses machines dans différents secteurs où les vaches ne peuvent pas aller. Ça permet de faire un tout en termes d'entretien ». Le pâturage devient alors un élément d'un ensemble de techniques, dont la cohérence tient à des conditions d'usage et à une articulation avec d'autres interventions.

1.2.3 Méfiance locale et acceptabilité agricole

L'acceptabilité se joue aussi dans une autre arène : celle du voisinage agricole. Au-delà des agriculteur·rices directement impliqués·es dans les projets, les dispositifs peuvent être observés, commentés et évalués par des exploitant·es des parcelles voisines ou par des membres du monde agricole local. Cette acceptabilité agricole générale doit toutefois être distinguée de l'intéressement des agriculteur·rices directement engagé·es dans les projets. Pour ces dernier·ères, il ne s'agit pas seulement d'accepter le principe de l'(éco-)pâturage, mais de pouvoir y reconnaître une place praticable : engager un troupeau, du temps, un savoir-faire, une responsabilité envers les animaux, voire une source de revenu ou une valorisation complémentaire de l'exploitation. Ces formes d'intéressement interne seront discutées tout au long du travail, notamment à travers les motivations agricoles, les rémunérations, les accords fonciers, la division du travail et la gestion concrète du troupeau. L'intéressement concerne également les non-humains : les vaches, la végétation, l'eau, les clôtures ou les espèces ciblées doivent être agencées de façon à rendre leurs comportements et leurs effets compatibles avec les objectifs du projet.

Le projet Limicole, situé au contact immédiat d'autres parcelles agricoles, est le terrain où cette dimension apparaît le plus nettement. Plusieurs extraits d'entretiens avec les intervenants impliqués dans les projets font état d'une méfiance initiale de la part d'agriculteur·rices « externes ». Cette méfiance repose notamment sur l'idée que la parcelle serait « perdue » du point de vue de la production. Ceci reposant notamment sur des « préjugés » ; « "aaah les écolos !" [...] ils doivent maintenant accepter, mais pour eux c'est des terrains perdus » (Célien). Ludovic, collègue de Célien, explique que la parcelle aurait été parfaite « pour

produire des légumes, c'est plat, c'était pas mouillé, c'était bien drainé [...] et puis maintenant on fait un truc comme ça, on inonde, on fait rien, on produit rien, c'est perdu ».

Dans ce contexte, la présence des vaches joue un rôle de médiation partielle. Elle peut rendre le projet plus intelligible pour les voisins, en redonnant à la parcelle une certaine lisibilité agricole. Comme le résume Max, l'éleveur qui prend soin des vaches ; « les paysans voient qu'on n'a pas seulement la barrière pour le [limicole], on a maintenant aussi [...] une vache ». Des animaux domestiques qui « mangent ici » et pour lesquels une issue productive reste imaginable (« après ils font peut-être la viande »). Les bovins matérialisent donc à la fois un outil de gestion conservatoire et un marqueur agricole plus familier. Cette médiation reste cependant fragile, ne dissipant pas l'enjeu productif en arrière-plan.

1.2.4 Nommer : de quoi parle-t-on ?

Le travail d'intéressement passe aussi par les mots employés pour désigner la pratique. Nommer le dispositif « pâturage », « pâturage extensif », « pacage », « éco-pâturage » ne produit pas les mêmes effets. Chaque terme active des registres différents (agricole, administratif, naturaliste ou militant) et participe à rendre le projet plus ou moins acceptable selon les publics auxquels il s'adresse.

Un premier constat ressort des entretiens : le terme « éco-pâturage » n'est jamais employé spontanément par les personnes interrogées. Lorsque je le propose, les interlocuteur·rices comprennent généralement de quoi il s'agit, mais expliquent ne pas l'utiliser. Dans le projet Limicole, Noé parle simplement de « pâturage » : les animaux « pâturent une surface pour les [limicoles] très extensivement ». Ce terme est également repris par les autres personnes impliquées dans le projet. Au Centre-Nature, le vocabulaire s'ancre davantage dans des catégories administratives : Frédéric parle de « pâturage extensif », en référence aux définitions de l'ordonnance sur les paiements directs que l'agriculteur doit respecter. D'autres formulations sont plus descriptives, comme celle de Sébastien, qui parle de « pâturage en faveur de la biodiversité », tout en reconnaissant que cela

renvoie « en principe » à de l'(éco-)pâturage. Dans les réserves naturelles, le terme « pacage » est employé par l'ensemble des personnes liées au projet. Fanny explique avoir repris ce terme en arrivant sur le site : « tout le monde appelle ça le pacage ici ».

Ces variations situent la pratique dans des mondes différents. Fanny propose, par exemple, une première distinction ; « il y a plus cet aspect agricole pour moi dans pastoralisme. Dans pâturage, c'est vraiment juste l'action de manger de la végétation. Enfin, je le vois vraiment comme ça. Et du coup, écopâturage, c'est plus l'action de manger de la végétation dans un but d'entretenir un milieu ». Cette distinction rejoint en partie celles proposées par Eychenne et al. (2020) : le pâturage renvoie d'abord à l'action des animaux lorsqu'ils broutent de l'herbe ; il s'agit avant tout d'un comportement alimentaire. Le pastoralisme, quant à lui, désigne une forme d'élevage fondée sur la mobilité des troupeaux et l'usage saisonnier de différentes ressources. Le terme « pacage », moins présent dans la littérature sur l'(éco-)pâturage, semble plutôt fonctionner localement comme un synonyme de pâture ou de mise en pâture (Centre national de ressources textuelles et lexicales, s. d.).

D'autres notions, comme « pâturage naturel » ou « pâturage sauvage », renvoient à des horizons plus proches du *rewilding*. Elles ne désignent pas seulement une technique, mais surtout une ambition de restauration de dynamiques d'herbivorie plus autonomes. Selon Fabien Quétier, de l'organisation *Rewilding Europe* intervenu lors d'un séminaire sur les enjeux de grands herbivores en libre évolution (ARTHEN, 2025, 10 mars), la notion de « pâturage naturel » renvoie au rôle écologique joué par des herbivores sauvages ou semi-sauvages dans le maintien ou la restauration des habitats fonctionnels. Selon lui, l'éco-pastoralisme correspond à un pastoralisme extensif qui conserve une finalité productive, tandis que l'éco-pâturage vise une gestion ciblée de la végétation à l'aide d'animaux domestiques, souvent assimilés à des « tondeuses » ou « débroussailleuses » écologiques. À l'inverse, le pâturage naturel cherche à rétablir des dynamiques d'herbivorie plus autonomes : faible pression de pâture, absence d'apports

alimentaires, troupeaux complets permettant l'expression des comportements sociaux, diversité d'espèces d'herbivores et maintien des carcasses dans l'écosystème, ceci dans un processus de dédomestication. De même, l'association suisse *Wildeweiden* cherche à formaliser la notion de « pâturage sauvage » autour de critères précis – surface étendue (idéalement au moins 25 hectares), faible pression de pâture, présence permanente des animaux, mélange d'espèces et de races rustiques – afin d'éviter les usages opportunistes d'un terme devenu « en vogue ».

Quant au préfixe « éco- », il renvoie, selon Eychenne et al. (2020), à l'intention écologique de la pratique. Mesléard (2023, p.16) rappelle également que « l'herbivorie domestique est d'abord au service d'objectifs environnementaux et/ou de conservation ». L'(éco-)pâturage ne désigne donc pas une pratique unique et homogène, mais une catégorie large, recouvrant des dispositifs, des objectifs et des configurations d'acteur·rices varié·es.

Le préfixe est souvent compris comme renvoyant à « l'écologie et pas à l'économie » (Frédéric), une interprétation globalement partagée. Célien, du bureau d'écologie, nuance toutefois en expliquant que l'(éco-)pâturage peut aussi constituer, selon les sites et dans une perspective de long terme, une solution économiquement intéressante par rapport à une gestion entièrement mécanisée. Enfin, le terme peut aussi porter une dimension sociale et symbolique. Baptiste estime que l'éco-pâturage renvoie à une « connotation moderne », associée à une vision parfois jugée « un peu idéaliste » de l'articulation entre écologie et pâturage. Il ajoute que les agriculteur·rices peuvent le percevoir comme « quelque chose d'assez urbain », une appellation qu'il associe davantage à des scientifiques ou à des milieux intellectuels.

Le choix des mots relève donc d'un enjeu relationnel et stratégique. Noé explique qu'il peut être préférable de parler « la langue des agris » afin de ne pas accentuer les distances symboliques entre monde agricole et monde de la conservation. Employer simplement « pâturage » peut ainsi maintenir une proximité et éviter d'être perçu comme « trop écolo » : « c'est mieux de ne pas parler trop

d'éco-éco-éco, même si c'est un peu le but». Le vocabulaire participe donc directement au travail d'intéressement : il rend le projet plus ou moins audible, acceptable ou légitime selon les acteur·rices concerné·es.

En somme, l'intéressement consiste à rendre l'(éco-)pâturage possible avant même que les rôles ne soient pleinement stabilisés. Il s'appuie sur des références extérieures, des preuves locales, des dispositifs de communication, des ajustements matériels et des choix de vocabulaire. Il vise à rendre le projet crédible pour les gestionnaires, acceptable pour le public et les voisin·es, envisageable pour les agriculteur·rices, mais aussi praticable pour les non-humains eux-mêmes. Les vaches, la végétation, l'eau, les clôtures et les espèces ciblées ne sont pas encore seulement enrôlées dans des rôles stabilisés ; elles sont progressivement mises en condition pour pouvoir participer au dispositif.

1.3. Enrôler : faire entrer des actants humains et non humains dans le réseau

Dans une perspective inspirée de la sociologie de la traduction (Callon, 1986), enrôler consiste à faire entrer des actants, humains et non-humains, dans un même réseau, en stabilisant des relations, des rôles et des attentes. Les agriculteur·rices deviennent gestionnaires de troupeaux au service d'objectifs écologiques, les biologistes définissent et suivent les effets attendus, les organisations de conservation financent, coordonnent ou encadrent, les vaches sont sélectionnées pour pâturer certains milieux, les clôtures, contrats, paiements directs et infrastructures rendent cette distribution opératoire.

Cet enrôlement ne signifie toutefois pas que les rôles sont définitivement fixés. Dans les projets étudiés, ils restent fragiles, négociés et parfois redistribués au fil du temps. Les configurations foncières et institutionnelles déterminent le degré de formalisation des accords, la marge de manœuvre laissée aux acteur·rices, ainsi que les modalités concrètes de coopération. C'est pourquoi

l'enrôlement doit être analysé à la fois comme une distribution des rôles et comme un travail continu de stabilisation.

Si l'initiative de mettre en place un dispositif d'(éco-)pâturage provient le plus souvent d'acteur·rices naturalistes (organisations de protection de la nature, gestionnaires, biologistes ou ornithologues) que l'on peut qualifier de « prescripteurs » (Eychenne et al., 2020), sa mise en œuvre mobilise un ensemble d'acteur·rices plus large. Elle implique notamment des « faiseurs » (Eychenne et al., 2020), parmi lesquels les agriculteur·rices, les prestataires, les structures de soutien, mais aussi les animaux et les infrastructures matérielles qui rendent possible le fonctionnement quotidien du dispositif.

1.3.1 Enrôler des partenaires : arrangements fonciers, économiques et professionnels

Les trois projets étudiés montrent que l'(éco-)pâturage repose sur un processus d'enrôlement progressif d'acteur·rices, de ressources et de contraintes hétérogènes. Il s'agit de rendre compatibles des objectifs de conservation, des pratiques agricoles, des statuts fonciers, des financements, des infrastructures et des formes de suivi scientifique. Ce chapitre analyse donc les arrangements qui rendent cette compatibilité possible : configurations foncières, motivations des agriculteur·rices, dispositifs de financement, division du travail et rôle des figures d'entre-deux.

Propriétés foncières et accords

Les statuts fonciers des sites étudiés diffèrent fortement et orientent directement les formes de participation. Au Centre-Nature, les surfaces appartiennent à une fondation privée dont la mission est la protection des oiseaux et de la nature. Le pâturage s'inscrit ici dans une reconversion de surfaces auparavant agricoles vers un usage conservatoire. L'organisation naturaliste impliquée dans la gestion du site dispose d'un droit de co-décision, afin de garantir

la compatibilité des pratiques agricoles avec l'objectif de protection porté par la fondation.

Dans le projet Limicole, la parcelle concernée présente deux statuts fonciers ; une moitié appartient au canton, l'autre à un agriculteur privé, qui loue également la partie cantonale. La gestion du terrain, infrastructures et pratiques en faveur des limicoles, dont l'(éco-)pâturage, relève de la responsabilité de Noé, porteur du projet, qui engage lui-même l'agriculteur en charge du troupeau.

Enfin, dans les réserves naturelles, les terrains appartiennent aux cantons et aux communes. L'association gestionnaire intervient par mandat public et coordonne un ensemble de réserves grâce à un financement étatique global couvrant les salaires, le monitoring, l'entretien, les infrastructures et l'accueil du public. L'(éco-)pâturage y constitue une mesure de gestion parmi d'autres, sans ligne budgétaire spécifique.

Motivations et intérêts agricoles

Concernant les agriculteurs engagés dans les projets, les entretiens mettent en évidence plusieurs registres d'engagement : cohérence avec une exploitation existante, intérêt économique, valorisation d'un troupeau, goût pour l'expérimentation, adhésion partielle aux objectifs écologiques ou attachement au lieu.

Au Centre-Nature, l'implication initiale repose en partie sur l'existence d'acteurs déjà familiarisés avec les vaches Highland et le pâturage extensif en réserve naturelle. Selon Frédéric, il était important pour la fondation de s'entourer de personnes disposant d'une expérience préalable et possédant déjà des vaches Highland. À la genèse du Centre-Nature, deux exploitants étaient impliqués, Célien et le domaine familial de Damien. Célien, biologiste et ancien agriculteur, s'engage dès le lancement du projet dans une logique d'expérimentation d'une gestion extensive du paysage. Parallèlement à son activité agricole, il dirigeait un bureau d'écologie. Son engagement dans le pâturage s'inscrit dans une démarche d'expérimentation d'une gestion extensive orientée vers la conservation, mobilisant

bovins et ovins. Damien, qui a repris le domaine familial, évoque pour sa part une motivation initiale davantage liée au fonctionnement de leur exploitation biologique :

En bio c'est vraiment important le bétail parce que ça fait une boucle qui se boucle entre la nourriture pour les cultures avec les engrais de ferme et puis aussi valoriser parce qu'on a toujours un peu de fourrage [...] ça fait vraiment une boucle tout à fait logique en bio.

La présence d'une étable sur la parcelle constitue également un atout qui facilite l'intégration du troupeau Highland dans le dispositif.

Dans le projet Limicole, Max représente un profil plus spécialisé. Son exploitation familiale biologique est orientée vers l'entretien écologique du paysage. Les vaches Highland et les chèvres y sont mobilisées pour gérer des milieux naturels, en complément d'autres prestations. Ces prestations comprennent notamment l'entretien de la végétation ligneuse, la gestion de milieux spécifiques (fauche de roseaux ou de prairies humides, entretien de milieux secs), la lutte contre les néophytes envahissantes ou encore la mise en place d'infrastructures de pâturage (clôtures, étables, aménagements pour animaux). La gestion des vaches sur le site prolonge ainsi d'autres prestations déjà réalisées pour le projet. Max travaille avec une petite équipe, dont Gregory et d'autres employés mobilisés selon les besoins pour assurer la surveillance du troupeau et l'entretien du dispositif.

Dans le projet situé dans les réserves naturelles, plusieurs agriculteurs se sont succédé dans la mise en œuvre du pâturage. Le domaine familial de Damien ainsi que le biologiste-éleveur Célien, tous deux impliqués au Centre-Nature, ont pâturé certains secteurs pendant plusieurs années avant d'y mettre fin. L'actuel agriculteur, Jonas, s'est rapproché de l'association après avoir acquis un troupeau de Galloway initialement destiné à la viande. Il explique :

J'avais acheté un troupeau de Galloway. [...] Et puis, en regardant un petit peu à quoi elles étaient destinées, bah ça correspondait à ça, parce que l'achat était un peu par hasard, je dirais. C'était plutôt commercial, je dirais. Et puis après, j'ai remarqué que

ces bêtes pouvaient faire ce genre de choses. Je me suis approché [de l'association des réserves naturelles].

Initialement acquis pour une production de viande, ce troupeau s'est révélé peu rentable. Mais leur rusticité, leur aptitude au pâturage extensif et leur capacité à valoriser des milieux difficiles ouvrent une autre possibilité d'usage. En ce sens, les vaches ne sont pas seulement enrôlées dans le projet par Jonas ; elles contribuent aussi à enrôler Jonas lui-même, en l'amenant à chercher pour elles une « seconde occupation ». L'enrôlement apparaît ici comme un processus relationnel, dans lequel les animaux participent à orienter les trajectoires humaines autant qu'ils sont orientés par elles. La proximité des réserves naturelles a facilité cette orientation, tout en répondant aussi à un intérêt personnel pour l'expérimentation : « je suis toujours un peu à la recherche de nouveautés, d'essayer des trucs ». Son engagement tient autant à la valorisation des animaux qu'au plaisir d'« essayer des trucs » et à son attachement au lieu.

Conditions économiques

Les financements peuvent jouer un rôle dans la stabilisation des dispositifs d'(éco-)pâturage. Ils permettent de rendre compatible, dans un cadre agricole, un usage du sol souvent peu, voire pas, productif au sens agricole classique. L'inscription des parcelles en surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) ouvre droit à des paiements directs agricoles, qui rémunèrent les agriculteur·rices pour des prestations écologiques (entretien des milieux, maintien de la biodiversité) plutôt que pour la production. Ces entrées financières peuvent toutefois prendre d'autres formes, notamment sous la forme de mandats de gestion rémunérés par les « prescripteurs » (Eychenne et al., 2020).

Au Centre-Nature, la fondation met à disposition les surfaces de pâturage, tandis que la gestion est assurée conjointement par l'association responsable du Centre-Nature et l'agriculteur. Celui-ci est rémunéré principalement via les paiements directs liés aux mesures de gestion extensive. Comme le souligne Sébastien, l'activité ne serait pas viable sans ces soutiens ;

L'agriculteur a des subsides, c'est des surfaces déclarées. [...] c'est pas simplement pour le plaisir, enfin oui pour le plaisir, il est aussi convaincu de ça, mais il a clairement du soutien financier. Parce qu'en principe, avec cette surface-là, il n'a pas de gains économiques. Il ne produit rien avec.

Le pâturage orienté conservation apparaît ainsi comme une activité complémentaire à une exploitation plus large. L'exploitation ne pourrait pas vivre uniquement des surfaces du site ; « dès le début, c'était clair que cette exploitation ici [au Centre-Nature] [...] c'était insuffisant pour une exploitation où peut vivre une famille d'agriculteurs ». Dans cette configuration, les animaux interviennent de manière ponctuelle pour assurer l'entretien écologique du site ; « la surface nature de conservation, ce n'est pas une surface agricole [...] on prend le bétail pendant quelques semaines, ils font leur boulot et puis après on [les] retire » (Sébastien).

Dans le projet Limicole, les paiements directs sont perçus par le propriétaire-agriculteur de la parcelle. Selon Noé, le propriétaire « a dit “ok, sur cette parcelle, je vais produire de la biodiversité de [limicoles]” ». Le droit à des paiements directs assure une forte prévisibilité du revenu : « il sait exactement combien il va faire fin d'année. Donc il n'a aucun risque » (Noé). Cette stabilité contribue à faire du propriétaire un allié durable du projet. Max, quant à lui, est mandaté par l'association naturaliste pour assurer la gestion du troupeau et est rémunéré directement par celle-ci.

Dans le projet des réserves naturelle, les surfaces ne peuvent pas être déclarées comme surfaces agricoles. L'agriculteur ne perçoit donc pas de paiements directs mais est rémunéré directement par l'organisation gestionnaire. Comme l'explique Baptiste ; « on l'indemnise pour qu'il vienne mettre ses vaches ici [...] c'est une mesure d'entretien comme une autre ». La rémunération, fixée à l'hectare, vise à maintenir un équilibre acceptable entre les deux parties ; « on essaye de trouver un entendement qui fasse que lui s'y retrouve et on s'y retrouve » (Lionel). Jonas, l'agriculteur, relativise toutefois la portée économique de cette activité, compte tenu des risques et du travail engagé. En cas de perte d'un animal, par exemple, il lui faut « deux ans » pour se « refaire ». Il ajoute que, entre les

interventions et les adaptations nécessaires ; « il reste zéro » et conclut qu'il ne le fait pas pour l'argent. Son engagement se comprend donc par d'autres motifs : l'intérêt pour l'expérience, l'attachement au lieu où il habite, a grandi et travaille, ainsi que le caractère « dépayçant » du site où, selon lui, « le temps s'arrête ».

Globalement, les entrées économiques rendent possible l'(éco-)pâturage, mais elles ne suffisent pas à l'expliquer. La pratique reste le plus souvent accessoire, adossée à d'autres revenus agricoles ou à d'autres prestations. Elle tient aussi à des intérêts pratiques, relationnels, expérimentaux ou affectifs.

Division du travail et enrôlement d'acteur·rices de soutien

Dans les trois projets, l'(éco-)pâturage repose sur une division du travail relativement nette. Les tâches liées aux « vaches » (surveillance du troupeau, gestion des clôtures, déplacement des animaux) sont quasi-essentiellement confiées aux acteurs agricoles. A l'inverse, les activités relatives à la « biodiversité » (définition des objectifs, suivi, monitoring) relèvent surtout des biologistes et gestionnaires naturalistes.

Cette séparation apparaît particulièrement clairement dans le projet Limicole. Noé souligne que la gestion des vaches constitue « des tâches quand même assez spécifiques » qu'il préfère confier à « quelqu'un qui sait exactement de quoi il parle ». Tandis que l'équipe agricole assure la conduite du troupeau et l'entretien des infrastructures, l'équipe scientifique se concentre sur le suivi de l'oiseau limicole. La gestion du troupeau s'inscrit par ailleurs dans une organisation collective au sein de l'exploitation agricole. Max s'appuie sur une équipe composée de membres de sa famille, de collaborateurs permanents et d'aides ponctuelles mobilisées selon les besoins. Parallèlement, le bureau d'écologie dirigé par Célien, biologiste et ancien éleveur, intervient comme instance de conseil. Au-delà des conseils ponctuels, le bureau d'écologie assure un rôle de suivi et d'appui transversal : soutien à l'équipe agricole pour la gestion des infrastructures de pâturage et du troupeau, mais également appui à l'équipe scientifique pour les comptages de limicoles. Cette configuration est décrite par Célien comme un

« triangle » associant l'association naturaliste porteuse du projet, la ferme de Max et son bureau d'étude.

Dans les réserves naturelles, la configuration fait apparaître un troisième type d'acteurs : des structures de soutien chargées d'une partie du travail matériel. Une association de réinsertion professionnelle prend ainsi en charge l'entretien du parc et des clôtures (dégagement de la végétation, réparation des dégâts causés par les sangliers, retension des fils). Ce recours répond à des contraintes organisationnelles et économiques : ces tâches seraient trop lourdes pour l'équipe interne ou pour l'agriculteur seul. L'éleveur se concentre ainsi sur les animaux, tandis que l'association gestionnaire coordonne les objectifs écologiques et les interventions matérielles.

En somme, ces configurations montrent que l'(éco-)pâturage repose sur une organisation collective du travail impliquant non seulement agriculteur·rices et biologistes, mais aussi une série d'acteur·rices intermédiaires ou de soutien. La gestion écologique par le pâturage apparaît ainsi comme un dispositif distribué, dont le fonctionnement dépend d'arrangements organisationnels et relationnels permettant d'articuler compétences agricoles, expertise naturaliste et travail concret sur le terrain.

Figures d'entre-deux : hybridation des rôles et médiations

L'enquête met enfin en évidence l'importance de figures d'interface, capables de circuler entre les mondes agricole et naturaliste. Ces acteurs stabilisent les dispositifs parce qu'ils traduisent les attentes écologiques en pratiques réalisables, ou parce qu'ils assurent la médiation entre des groupes aux contraintes différentes.

Célien, biologiste et ancien éleveur, a lui-même fait pâturer ses vaches Highlands dans plusieurs sites, avant de se consacrer pleinement à son bureau d'écologie. Cette double expérience lui permet d'articuler connaissances écologiques et compréhension pratique du travail avec les animaux. Membre d'une

association d'éleveurs de Highland (*Highland Cattle Society*⁷), il souligne que les profils combinant compétences naturalistes et agricoles y restent rares.

Aujourd'hui, son bureau d'écologie intervient dans différents projets de pâturage extensif, soit pour accompagner des dispositifs existants, soit pour contribuer à leur mise en place. Il intervient dans différents projets pour conseiller sur la pression de pâture, les durées d'intervention ou les ajustements à effectuer sur le terrain. Il incarne ainsi une ressource capable de traduire les attentes écologiques en solutions praticables. Toutefois, Célien souligne également que cette position peut susciter certaines réticences dans les milieux agricoles, où l'intervention de biologistes dans les pratiques de pâturage est parfois perçue avec préjugés et suspicions : « Ouah, un biologiste qui entre dans notre métier », « le biologiste qui vient me dire comment je dois gérer le pâturage ». Selon lui, ces représentations sont difficiles à dissiper. La double casquette constitue donc à la fois un atout opérationnel et une position potentiellement exposée.

Max, quant à lui, se décrit lui-même comme un agriculteur « un peu à part », un « agri spécial ». Son exploitation est spécialisée presque exclusivement dans l'entretien écologique du paysage, mobilisant des vaches Highland et des chèvres pour des missions de pâturage destinées à la gestion de milieux naturels, en complément d'autres prestations (fauche, lutte contre les néophytes, etc.).

⁷ L'association a comme objectif « de maintenir la race pure et de soutenir le travail de sélection », elle organise ainsi « des événements pour la promotion de la commercialisation, pour l'échange d'expériences et des formations continues ». <https://fr.highlandcattle.ch/>. La question de la valorisation des races anciennes et rustiques, notamment à travers la préservation de la diversité génétique et leur adaptation aux contraintes spécifiques d'un territoire, n'est volontairement pas abordée dans ce travail, car elle ne ressort pas de mes données de terrain. Elle peut néanmoins constituer un enjeu important dans ce genre de projet, régulièrement discuté dans la littérature, en particulier dans le cas de races locales ou anciennes, comme, par exemple, la vache Marine d'Aquitaine en France (Callède, 2021).

Concernant le regard des agriculteur·rices, Max explique qu'il faut avoir « des épaules larges⁸ ». Il reconnaît que son modèle de production est atypique : « on produit de la viande, mais pas beaucoup. Et le produit, c'est protéger la nature ». Selon lui, certain·es confrères ou consoeurs expriment une forme d'incompréhension, voire de « jalousie », selon ses dires, en questionnant le fait qu'il ne produise pas des cultures plus conventionnelles (p. ex. betteraves ou céréales). Produire à la fois un peu de viande et surtout de la « nature » constitue ainsi, à ses yeux, une autre manière de définir le travail agricole, remettant en question la séparation stricte entre agriculture et conservation.

D'autres figures jouent un rôle d'intermédiation plus organisationnelle. Dans les réserves naturelles, Baptiste occupe une position centrale entre biologistes, agriculteur, structures de soutien et autres entreprises mandatées. C'est lui qui reçoit les attentes des uns, connaît les contraintes des autres et traduit les objectifs de gestion en organisation concrète du travail. Ce rôle implique un travail d'ajustement continu : rendre les demandes écologiques praticables, faire remonter les contraintes agricoles et matérielles et arbitrer les petits décalages qui apparaissent au fil de la gestion quotidienne. Pour Jonas, l'éleveur des vaches Galloway, la coopération passe « quasiment qu'avec lui ». Cette médiation montre que les dispositifs tiennent aussi grâce à des personnes capables de faire circuler les demandes et d'assurer une forme de continuité relationnelle.

L'(éco-)pâturage apparaît ainsi comme un assemblage d'arrangements fonciers, économiques et professionnels. Il transforme les surfaces concernées en espaces de conservation productive, où les animaux accomplissent un travail écologique. Il transforme également le rôle des agriculteur·rices, qui deviennent gestionnaires de milieux, prestataires, expérimentateur·rices ou partenaires de projets naturalistes.

⁸ Traduit depuis l'allemand « Breite Schultern ». Il se réfère ici au fait de devoir supporter les critiques et l'incompréhension que peut susciter son positionnement, qu'il considère comme atypique, dans le monde agricole.

Cependant, cette transformation dépend de conditions matérielles ; accès aux terres, présence d'infrastructures, disponibilité d'un troupeau, conditions économiques, conditions relationnelles et une capacité à traduire les attentes écologiques en pratiques agricoles. L'(éco-)pâturage constitue ainsi un dispositif hybride, fragile et collectif, dont la stabilité repose sur l'enrôlement durable de partenaires aux intérêts partiellement convergents.

1.3.2 Les vaches, entre instruments de gestion et actrices du dispositif

Le choix des vaches enrôlées dans les dispositifs d'(éco-)pâturage s'appuie sur un ensemble de critères écologiques, pratiques et symboliques : mode de broutage, poids, résistance aux parasites, facilité de gestion, sécurité, rusticité ou encore esthétique de certaines races. Si les objectifs de gestion sont principalement formulés par les biologistes, leur traduction en animaux concrets repose largement sur l'expertise des agriculteur·rices, qui sélectionnent les races ou les individus jugés les plus adaptés au terrain. Les vaches apparaissent ainsi à la fois comme des instruments de gestion et comme des actrices du dispositif. Leur histoire raciale, leurs aptitudes corporelles et leurs contraintes pratiques orientent déjà certaines décisions humaines, mais leur agentivité devient surtout visible lorsque le projet est en fonctionnement, dans les ajustements quotidiens qu'imposent leurs comportements, leur physiologie et leur capacité d'adaptation. Cette dimension sera approfondie dans la deuxième partie, consacrée à la pratique ordinaire de l'(éco-)pâturage.

Choisir les bons herbivores : espèce et race

Le choix des animaux repose d'abord sur l'idée d'adéquation entre certaines caractéristiques biologiques et les milieux à gérer. Dans les sites étudiés, les races écossaises (Highland et Galloway) sont mobilisées en raison de leur réputation de robustesse et de leur capacité à valoriser des milieux difficiles : sols humides, fourrage pauvre ou présence de parasites.

Au Centre-Nature, Frédéric souligne par exemple l'intérêt d'« avoir des vaches d'Écosse qui mangent presque tout ce qui pousse sur une telle surface un peu humide ». La présence de roselières et d'autres plantes susceptibles de fermer les étangs justifie le recours à des animaux capables de manger « ces plantes et qui ne deviennent pas malades » (Frédéric).

La comparaison avec d'autres espèces domestiques renforce cette idée d'adéquation fonctionnelle. Selon plusieurs acteur·rices, chevaux et moutons ne produiraient pas les mêmes effets sur la végétation. Damien, agriculteur du Centre-Nature, explique par exemple que les chevaux « mangent complètement différemment que les vaches » ; ils rasent certaines zones tout en en délaissant d'autres. Les différences ne tiennent donc pas seulement à ce que les animaux mangent, mais aussi à la manière dont ils broutent (les chevaux broutant « avec les dents, pas avec la langue ») et aux effets que ces modes de prélèvement produisent sur la végétation. ». Selon Damien, la présence de plusieurs espèces peut toutefois être pertinente, car « la complémentarité elle est bonne ».

À l'intérieur d'une même espèce, le choix se poursuit entre races. Les races écossaises sont souvent décrites comme plus « rustiques », plus légères et mieux adaptées aux milieux humides. Jonas met, par exemple, l'accent sur leur morphologie : plus petites et plus légères, elles se déplaceraient plus facilement dans les marais et limiteraient les effets de piétinement sur des sols fragiles. La « rusticité » repose sur plusieurs critères : capacité à se nourrir d'une végétation souvent considérée comme « indésirable », aptitude à se déplacer sur des terrains difficiles, bonne résistance aux maladies et au parasitisme, ou encore facilité de mise à bas (UNEP, 2017). Selon Pellegrini (2004, p. 131) :

Les écologues gestionnaires ne recherchaient pas, quant à eux, un animal performant du point de vue économique, mais économe du point de vue écologique, car ils ne peuvent lui offrir que la végétation de la zone protégée. Les races dites rustiques pour n'avoir pas subi la même pression sélective semblent pouvoir répondre à cette attente. Elles passent pour être adaptables à n'importe quel milieu car ce qu'elles perdent en productivité (du fait de la moindre sélection), elles sont supposées le gagner en adaptabilité.

Dans les discours, Highland et Galloway sont souvent rapprochées, toutes deux étant considérées comme robustes et adaptées au pâturage extensif dans des milieux spécifiques, mais elles sont également différenciées selon les situations. L'absence naturelle de cornes chez les Galloway est par exemple jugée plus pratique pour la gestion, tandis que la Highland est parfois valorisée pour des raisons symboliques ou paysagères. Jonas explique que l'absence naturelle de cornes des Galloway est « bien plus pratique », tandis que la Highland est décrite comme une « vache de déco », valorisée symboliquement mais moins performante économiquement ; « au niveau productivité, c'est encore un étage en dessous ».

Les retours d'expérience provenant d'autres projets peuvent également orienter les choix. Noé évoque par exemple des projets menés en Allemagne pour favoriser les limicoles : « les résultats avec les vaches Highland c'est mieux [...] il y a moins de risques de perdre des nids ».

En somme, ce qui est recherché n'est pas seulement la présence d'herbivores, mais la mise en place de « brouteuses robustes »⁹, dotées de « bons corps » (poids, morphologie, comportement alimentaire) capables de produire les effets écologiques attendus dans un milieu donné.

Rusticité, sauvage et esthétique : les récits qui orientent les choix

Au-delà des considérations techniques, le choix des races s'appuie également sur un ensemble de catégories et de récits qui orientent les décisions. La notion de « rusticité », comme on l'a vu, occupe une place centrale dans ces justifications. Elle renvoie à la capacité des animaux à vivre dans des conditions extensives, à valoriser un fourrage pauvre et à résister aux maladies ou aux parasites.

Pour certain-es acteur·rices, la rusticité est associée à l'idée de races plus proches du « sauvage », par opposition aux races « domestiques », « modernes »,

⁹ <https://fr.highlandcattle.ch/ursprung-und-geschichte>

« normales »¹⁰ orientées vers la production intensive. Jonas décrit par exemple les Galloways comme des animaux « à fleur de la bête sauvage », « la porte à côté de l'animal sauvage ». D'autres interlocuteur·rices évoquent un retour à des races plus « anciennes » ; qui correspondraient davantage « à la version sauvage, à l'origine » (Sébastien, Centre-Nature).

Cependant, cette catégorie fait également l'objet de nuances. Damien souligne par exemple que l'opposition entre races « rustiques » et races « industrielles » relève parfois davantage d'un discours que d'une réalité biologique. Il évoque un effet « catalogue » autour de ces races : au fond, « une vache, c'est une vache ». Propriétaire de vaches Angus, souvent perçues comme plus productives et domestiques, il explique avoir parfois rencontré davantage de problèmes de santé avec les Highland. Sans nier certains avantages pratiques de ces dernières (taille, autonomie, capacité d'adaptation) son propos invite à relativiser l'opposition entre rusticité et industrialisé. L'alimentation révèle également les limites de cette catégorie. Les Highlands sont souvent choisies parce qu'elles sont réputées capables de valoriser du fourrage peu nutritif. Mais cela ne signifie pas qu'elles seraient naturellement spécialisées dans ce type de végétation. Comme le rappelle Mike, avec qui j'ai travaillé dans la ferme, une Highland « mange de tout », et pas seulement des plantes de zones humides. Ce sont donc les humains qui attendent d'elles qu'elles consomment des ressources peu valorisées. Or les vaches conservent leurs propres préférences : elles peuvent délaisser certaines plantes pour s'attarder sur d'autres. La rusticité apparaît ainsi moins comme une propriété naturelle évidente que comme une catégorie pratique, symbolique et anthropocentrée, construite à partir des effets que les humains attendent des animaux.

L'esthétique constitue également un facteur non négligeable. Au Centre-Nature, les intervenants reconnaissent que les vaches Highlands ont aussi été choisies pour leur dimension esthétique. Leurs longues cornes et leur pelage

¹⁰ Termes qui proviennent de mes entretiens.

caractéristique participent à l'attractivité du site pour les visiteur·reuses. Comme le souligne Frédéric, membre de la fondation, « le Highland a été choisi par rapport aux touristes qui viennent sur le Centre-Nature ». Il ajoute qu'au moment de l'introduction de ces vaches, elles étaient peu connues du public et suscitaient l'intérêt : « elles sont sympas, ces vaches d'Écosse ». À l'inverse, les Galloway lui paraissent moins « belles » et moins « sympas » que « les vaches d'Écosse avec les grandes cornes ». La fondation explique également avoir accumulé « de bonnes expériences » avec ces vaches et que « les visiteurs les aiment », ce qui limite l'envie de tester d'autres configurations : « ce n'est pas notre objectif de faire beaucoup d'essais » (Frédéric). Le critère esthétique, contribuant à « faire paysage » (Eychenne et al., 2020) devient ainsi un paramètre participant à la stabilisation du dispositif auquel l'agriculteur et les vaches doivent répondre.

Ensuite, les décisions s'appuient souvent sur une circulation d'expériences entre projets. Les acteur·rices s'inspirent de dispositifs déjà testés ailleurs et préfèrent parfois reproduire des configurations jugées fiables plutôt que d'expérimenter de nouvelles espèces ou races. Le choix de certaines races peut ainsi apparaître comme une manière de réduire l'incertitude. Lionel résume : « On a suivi la meute. [...] Tout le monde vantait ce bétail adapté à des conditions abominables. On y va quoi ». Frédéric explique également qu'au moment de la création du Centre-Nature, rares étaient les projets procédant à des essais comparatifs entre espèces ou races : « c'est pourquoi nous avons voulu utiliser quelque chose qui est déjà connu ».

Enfin, cette circulation d'expériences peut aussi être relationnelle. Pour Noé, le fait de connaître l'agriculteur et sa ferme spécialisée dans la gestion de la nature avec des vaches Highland a pesé dans la décision : « on s'est même pas vraiment posé la question... Galloway ou Highland [...] On prend les Highland et voilà ».

Les individus : ajustements pratiques et agentivité animale

Une fois l'espèce et la race choisies, la composition du troupeau repose encore sur des sélections plus fines. Le sexe, l'âge, la couleur, le tempérament ou

le comportement peuvent entrer en ligne de compte, selon les objectifs du projet et l'expérience des éleveurs. Même si le choix peut parfois se faire de manière opportuniste, comme l'explique Jonas pour son troupeau de Galloway : « les premières qui sont montées, on les a prises », certaines caractéristiques individuelles peuvent être prises en compte.

Lors de mes observations participantes en ferme, je note par exemple que les individus noirs sont minoritaires ; l'agriculteur m'explique qu'ils souffrent davantage de la chaleur et se déplacent moins (restent à l'ombre), ce qui répond moins aux objectifs de pâture : les individus plus clairs sont alors privilégiés pour les projets d'(éco-)pâturages. Le troupeau d'une dizaine de Highland qui se trouve sur le site Limicole comprend un seul individu foncé, par exemple.

Le sexe constitue également un critère important, comme dans toute forme d'élevage bovin : les mâles entiers sont généralement gardés comme reproducteurs, ou bien castrés, engraisés puis abattus jeunes pour la viande. Dans les dispositifs d'(éco-)pâturage, les femelles et les mâles castrés sont donc privilégiés, notamment pour des raisons de sécurité et de stabilité comportementale. Les femelles sont souvent considérées comme plus prévisibles, tandis que les mâles entiers peuvent poser davantage de problèmes de gestion et se comporter comme « les rois du monde » (Max). Damien souligne aussi des différences liées au statut reproducteur : « les femelles, elles mangent plus quand elles ont eu leur premier veau ».

Malgré ces attentions, les comportements individuels restent difficiles à anticiper. Damien explique qu'elles ont « vraiment un petit caractère personnel » ; certaines se déplacent davantage, d'autres préfèrent rester dans des zones spécifiques. Mais finalement, il considère que cela lui est « égal », car « une Highland, ou n'importe, c'est une bête ». Il est difficile d'anticiper ces comportements en amont du projet : « ça on s'adapte après ».

La sélection des individus est souvent déléguée à l'agriculteur, dont l'expertise pratique est mobilisée pour choisir les animaux les plus adaptés. Noé explique ainsi

laisser à Max le soin de sélectionner les individus selon leur sexe, leur âge et leur tempérament. Le choix final revient ensuite à Noé, qui reconnaît avoir privilégié un critère esthétique ; « je les ai choisis en fonction de la beauté [rires] ».

La composition du troupeau dépend aussi du niveau de chargement recherché, afin d'éviter qu'un site soit surpâturé ou, au contraire, insuffisamment pâturé. En élevage, cette pression de pâturage est généralement exprimée en UGB (Unité Gros Bétail), une unité qui permet de comparer différents types d'animaux sur une même base. A titre d'exemple, une vache, en fonction de la race et de l'âge correspondrait à environ 1 UGB, ce qui correspondrait environ à six chèvres (Bourrel et al., 2019). Le chargement renvoie donc au nombre d'animaux placés sur une surface donnée pendant un temps donné et constitue un paramètre central dans la définition d'un pâturage adapté. Dans le cas d'un pâturage extensif en terrain humide, il est recommandé d'avoir 0,25 UGB par hectare et par année (0,5 UGB/ha/an en terrain sec). Bourrel et ses collègues (2019) rappelle toutefois qu'une même valeur UGB par hectare peut produire des effets différents selon le contexte et qu'elle doit donc être considérée comme une valeur repère à ajuster en fonction du milieu, de l'espèce, de la race, de l'individu ainsi que de la végétation observée, et non une valeur fixe et purement technique. Enfin, le passé et les conditions d'élevage des animaux jouent aussi un rôle, en façonnant leurs habitudes alimentaires et leur manière de pâturer. Autrement dit, le troupeau constitue un assemblage d'individus dont les caractéristiques propres (corporelles, comportementales et portant une certaine histoire) influencent concrètement les effets du pâturage sur le milieu. Dans les projets étudiés, l'ajustement du troupeau apparaît ainsi comme un travail continu d'observation et de correction, à la croisée des objectifs de gestion écologique et de l'agentivité des animaux eux-mêmes.

Propriété et enrôlement d'autres acteur·rices

L'enrôlement des animaux suppose aussi de déterminer à qui ils appartiennent, qui en est responsable et sous quel cadre administratif ils circulent. La propriété des vaches n'est pas un détail ; elle redistribue les coûts, les obligations, les marges de manœuvre et les dépendances au sein du dispositif.

Les terrains étudiés montrent que la réponse n'est pas univoque. Dans la plupart des cas, l'agriculteur reste propriétaire et gestionnaire du troupeau. Mais deux configurations rendent particulièrement visibles les ajustements nécessaires au fonctionnement du dispositif : les vaches en pension au Centre-Nature et les vaches appartenant directement à l'organisation de conservation dans le projet Limicole.

Centre-Nature : des vaches en pension pour tenir le contrat

Au Centre-Nature, Damien a cessé de posséder lui-même des Highland, tout en devant continuer à répondre aux exigences initiales du contrat, qui impose la présence de cette race. Il justifie cet abandon par des raisons économiques ; « Le but, c'était de faire quelque chose avec [les vaches Highland]. Après, on s'est rendu compte, c'est une vache qui est vraiment tardive. Elle grandit très lentement », ce qui implique « trois générations de bêtes au lieu d'en avoir deux ». À cela s'ajoutent des contraintes matérielles nécessitant des installations adaptées, notamment en raison des cornes.

La solution trouvée repose sur un système de pension : un collègue met temporairement à disposition ses vaches Highlands, permettant à Damien de remplir les exigences du contrat sans supporter les coûts complets d'un élevage spécifique. Il lui « fournit des bêtes pour pâturer » (Damien) pendant une période donnée, avant de les reprendre ; « ça l'arrange bien que je les prenne parce qu'il a le même problème que tout le monde qui a des Highland, que c'est pas très rentable. Donc pendant qu'elles sont là, elles sont pas ailleurs » (Damien). Les vaches sont ainsi mises au pâturage au Centre-Nature pendant deux ans, avant d'être récupérées par l'agriculteur externe puis remplacées par d'autres. Damien souligne l'intérêt mutuel de l'arrangement ; « le deal c'était, moi j'ai besoin d'Highland, il m'en met quelques-unes, mais ça lui coûte rien, et puis moi ça me permet de remplir ma part du contrat, et puis vu qu'elles sont annoncées chez moi, il y a les contributions fédérales ». Pour Damien il a l'avantage qu'il n'a pas « dépensé d'argent pour les avoir et puis elles nous entretiennent le pâturage pour remplir le contrat spécifique à la race ».

Cette configuration stabilise donc le dispositif d'(éco-)pâturage du Centre-Nature par ajustements ; le cahier des charges conservatoire (la présence de Highland) est maintenu, mais son portage est redistribué à de nouveaux acteurs, ici un agriculteur externe. La propriété n'est pas un détail administratif : elle reconfigure concrètement les responsabilités, les liens affectifs, les coûts et les marges de manœuvre de la pratique d'(éco-)pâturage.

Négocier l'(éco-)pâturage dans les cadres administratifs

Le projet Limicole présente une autre configuration. Ici, les vaches appartiennent à l'organisation de conservation porteuse du projet et non à l'agriculteur qui s'en occupe. Cette situation résulte d'un verrou administratif lié à la certification bio.

Les Highland disponibles proviennent de la ferme biologique de Max, mais la parcelle pâturée appartient à un agriculteur conventionnel. Bien que la parcelle soit, dans les faits, gérée sans intrants chimiques pour des raisons écologiques, elle n'est pas certifiée bio. Cette dissociation produit une tension : des animaux issus d'un élevage biologique ne peuvent pas pâturer sur des surfaces non certifiées sans risquer de faire perdre la certification pour l'éleveur bio. La solution adoptée a consisté à acheter les animaux par l'organisation de conservation ; « on a acheté des bétails bio qui maintenant sont plus bio justement parce qu'ils pâturent une surface non bio mais pour la biodiversité ». Cette solution ne supprime toutefois pas la dépendance à l'expertise agricole ; « je caresse un peu les vaches, mais c'est rien, quoi. [...] Du coup, on a dû donner le mandat à cet agriculteur qui nous a vendu les vaches. Parce que c'est lui le spécialiste » (Noé). Les biologistes peuvent ainsi être propriétaires des animaux, mais leur gestion quotidienne reste confiée à l'agriculteur.

Plus largement, ces situations montrent que la faisabilité de l'(éco-)pâturage dépend étroitement de sa compatibilité avec des cadres administratifs parfois limités à ces montages hybrides, qui ne prévoient pas toujours des configurations expérimentales mises en place pour répondre à des objectifs écologiques

spécifiques. Dans certains cas, il faut négocier des dérogations ou formaliser des contrats « spéciaux ».

Le projet Limicole illustre bien cette nécessité de traduction vers les cadres publics. Pour rendre possible le pâturage sur une jachère dans un objectif de protection d'une espèce menacée, il a fallu convaincre les autorités cantonales à l'aide d'exemples étrangers, de données et d'arguments techniques.

C'est une mesure pour une espèce en menace d'extinction en Suisse. Vu que les cantons ont le devoir de protéger et faire quelque chose vraiment pour ces oiseaux. [...] j'ai vraiment dû montrer que c'est une mesure bien connue, qui fonctionne hyper bien, pas encore en Suisse, mais en étranger par exemple [...] j'ai pu montrer des photos, des chiffres. Et tout ça a aidé à convaincre les personnes du canton qui ont pu décider. "ok, dans ce cas, ce sera possible". (Noé)

La formalisation d'un « contrat spécial » permet aussi de rendre la pratique d'(éco-)pâturage légitime auprès d'autres agriculteur·rices. Sur le panneau juxtaposant la parcelle des limicoles, il est indiqué que « tout est officiel » et « tout est réglé » (Noé). Célien, du bureau d'écologie, précise d'ailleurs que « n'importe quel exploitant peut mettre en place ce type de contrat pour protéger un oiseau menacé ».

Cette situation peut entraîner une attention particulière de la part des voisin·es et donner lieu à certaines formes de contrôle : « c'est bien contrôlé de l'extérieur » (Ludovic, collègue de Célien). Par exemple, sur une prairie en pâturage extensif, il n'est en principe pas autorisé d'apporter de la nourriture supplémentaire. Face à un manque de ressources, de la nourriture a été placée en dehors de la surface concernée, à sa limite, ce qui a suscité des remarques : « eheheh là hein les écolos, ils ont de nouveau le droit de faire des trucs que nous, paysans, on n'a pas le droit », et on a dû bouger dix mètres et c'était ok » (Ludovic). Bien que le contrat soit formellement conclu avec l'agriculteur propriétaire, cet exemple montre que ces dispositifs doivent régulièrement s'ajuster et démontrer leur conformité aux règles.

Ces cas illustrent une même tension : l'objectif conservatoire ne suffit pas ; il doit être rendu administrativement compatible. Les acteur·rices élaborent ainsi différents arrangements pour faire tenir ensemble exigences écologiques et cadres réglementaires.

Frontières professionnelles

Le fait que des biologistes ou des organisations de conservation possèdent ou gèrent des vaches peut susciter des réticences dans les milieux agricoles, car il brouille les frontières entre agriculture et conservation et remet en jeu la définition légitime du métier d'éleveur. La vache occupe en effet une place symbolique forte dans l'agriculture suisse ; elle n'est pas seulement un outil de production ou de gestion, mais un marqueur central du métier, du savoir-faire et de l'identité agricole. Comme le montre Forney (2012), les vaches sont au cœur de l'exploitation et participent à définir ce que signifie « être éleveur ».

Si cette pratique devait se généraliser, Damien y verrait un risque de déstabilisation du métier agricole, en particulier lorsque des terres ou des animaux sont mobilisés par des acteur·rices dont l'activité principale ne relève pas de l'agriculture. Il explique :

Si ça s'étend à vraiment grande échelle, ça fait comme en Amérique où il y a les gens de la tech ou autres qui achètent des domaines agricoles, baaaah c'est un peu des gache-métiers parce que l'essence même de l'agriculture c'est une passion et puis là ça devient du hobby à grande échelle. Donc ça, des fois, ça me questionne quand même.

Pour Damien, l'enjeu n'est donc pas seulement économique : il concerne aussi la reconnaissance d'un métier, d'un savoir-faire et d'une légitimité professionnelle. La possession de vaches par des acteur·rices naturalistes ou extérieurs au monde agricole peut être perçue comme une concurrence symbolique, voire comme une transformation de l'élevage en activité secondaire ou de loisir.

Du côté des organisations de conservation, certaines préfèrent justement maintenir une distance avec l'idée de posséder des vaches, considérant que la

gestion du bétail doit rester du ressort des agriculteur·rices. Dans les réserves naturelles, Baptiste défend cette position : posséder des vaches impliquerait d'endosser un métier à part entière. L'organisation environnementale se définit plutôt comme un intermédiaire « entre un organe subventionneur et des entreprises locales qui bossent ».

Ces configurations montrent qu'avoir des vaches ne signifie pas simplement « mettre du bétail » sur une parcelle. Cela suppose d'assumer un ensemble de responsabilités techniques, économiques et administratives : soins aux animaux, surveillance, gestion des risques, infrastructures, mandats et continuité du travail. La propriété animale apparaît ainsi comme un arrangement socio-technique, au croisement d'enjeux écologiques, professionnels et réglementaires. Elle ne remplace ni le travail agricole ni l'expertise pratique, mais redistribue les rôles, les coûts, les responsabilités et les dépendances au sein du dispositif d'(éco-)pâturage.

1.3.3 Infrastructures matérielles

La mise en œuvre d'un dispositif d'(éco-)pâturage repose également sur un ensemble d'infrastructures matérielles qui rendent possible la présence et la gestion des animaux. Les infrastructures matérielles contribuent à fixer les rôles, à stabiliser les compromis entre objectifs agricoles et conservatoires et à rendre le dispositif opératoire au quotidien. Elles matérialisent aussi des formes d'agentivité : si de telles infrastructures sont nécessaires, c'est précisément parce qu'elles doivent composer avec les comportements situés des animaux. En fonction de leur comportement, de leurs déplacements ou de leurs besoins, les vaches imposent des ajustements concrets (entretien, renforcement, réorganisation) qui reconfigurent en retour l'organisation du pâturage.

Clôturer pour faire tenir : contenir les vaches, matérialiser le dispositif

Les clôtures constituent une infrastructure centrale des projets d'(éco-)pâturage. Elles rendent possible la présence du bétail sur des surfaces

parfois ouvertes et sensibles et définissent concrètement le périmètre d'action des animaux. Elles permettent de canaliser les effets attendus du pâturage, mais ne constituent jamais un dispositif stable une fois installé : leur efficacité dépend d'un entretien régulier, d'ajustements techniques et d'une organisation du travail.

L'efficacité des clôtures dépend d'abord de la puissance du courant électrique. Max explique qu'il faut « beaucoup, beaucoup de force sur l'électricité » car lorsque la tension est insuffisante, « l'électricité c'est égal » pour les vaches écossaises, dont la peau épaisse et le pelage épais atténuent l'effet électrique. Cette efficacité doit être continuellement maintenue, en particulier par le débroussaillage des fils. Max indique ainsi : « on vient chaque trois semaines, on va faucher toutes les barrières ». En effet, lorsque la végétation entre en contact avec les fils, la conductivité diminue fortement. Dans les zones humides, où la végétation pousse rapidement et où certains secteurs sont difficilement accessibles, cette maintenance peut devenir particulièrement contraignante.

Les clôtures rendent ainsi visible une part souvent sous-estimée du travail d'(éco-)pâturage. Elles impliquent une division des tâches entre agriculteur·rices, équipes gestionnaires, biologistes et parfois structures de soutien, chargées par exemple de réparer les dégâts, retendre les fils ou dégager la végétation. Elles représentent aussi un coût important, parfois supérieur aux attentes initiales. Dans les réserves naturelles, Fanny souligne que le pâturage revenait « plus cher que la fauche » et résume : « on pensait que ça coûterait moins cher [...] mais en fait la clôture ça coûte un rein ». Selon Baptiste, « ces clôtures-là cristallisent un peu les enjeux financiers [...] et c'est généralement là que les problèmes apparaissent ».

Enfin, la clôture ne sert pas uniquement à contenir le bétail ou à organiser le travail de pâturage. Elle agit également comme un marqueur symbolique et territorial. Sur le site du projet Limicole, la double clôture matérialise non seulement la présence des vaches, mais aussi une priorité écologique particulière, liée à la protection d'une espèce d'oiseau contre les prédateurs terrestres. L'objectif à terme serait de remplacer l'installation actuelle par une barrière fixe. Cependant, une telle matérialisation « officielle » du dispositif peut susciter des réactions

locales. Max souligne que « beaucoup de personnes aimeraient dire quelque chose » et que la mise en place d'une barrière fixe n'est pas évidente. Dans ce contexte, la clôture devient un symbole fort. Elle matérialise une décision de gestion, une priorité écologique et parfois une forme d'appropriation du territoire. Elle rend visible l'inscription du site dans un usage agricole (clôturer pour des vaches) tout en servant des objectifs conservatoires. Selon Eychenne et ses collègues (2020, p. 16) ;

La clôture en elle-même est un marqueur fort d'appropriation spatiale qui fragmente et cloisonne l'espace, en excluant de fait certains acteurs et certaines pratiques. [...] La clôture mobile, du fait de son caractère temporaire, atténue cette segmentation puisqu'il n'en reste rien lorsqu'elle est déplacée.

Selon les contextes, cette matérialisation peut renforcer l'acceptabilité du projet auprès des agriculteur·rices voisins ou, au contraire, susciter des tensions. La clôture fonctionne ainsi à la fois comme infrastructure technique, outil de gestion écologique et marqueur social des usages du territoire.

Hivernage : une condition souvent invisibilisée du dispositif d'(éco-)pâturage

Un projet d'(éco-)pâturage ne se limite pas à la présence estivale des animaux sur une parcelle. Il suppose aussi des lieux, des infrastructures et des arrangements pour l'hivernage. Cette dimension peut constituer un point de fragilité du dispositif, car elle mobilise des ressources spécifiques (étables, fourrage, logistique, main-d'œuvre et responsabilités) tout en révélant des contraintes administratives parfois difficiles à concilier avec les arrangements locaux.

Dans le projet Limicole, l'agriculteur propriétaire de la parcelle ne dispose pas d'infrastructures pour accueillir les animaux en hiver. Noé explique ainsi que ce dernier lui a dit « tu peux faire ce que tu veux, mais j'ai pas de grange, pas d'étable, j'ai pas la possibilité d'avoir du bétail chez moi. Faut que tu trouves une autre solution ».

Les solutions d'hivernage ont donc évolué au fil du projet. Un premier arrangement a été trouvé dans une stabulation libre chez une agricultrice extérieure

au dispositif. Celle-ci souligne toutefois que la prise en charge des animaux représente une charge importante, d'autant plus qu'elle travaille seule. Lorsqu'elle s'est retirée, son successeur s'est également montré réticent à poursuivre cet arrangement.

Noé s'est alors appuyé sur le réseau agricole local pour trouver une solution temporaire permettant de « s'occuper des vaches » : Max et son équipe. La contrainte de la certification bio reste toutefois une contrainte ; les vaches du projet Limicole ne peuvent pas retourner durablement dans la ferme bio de Max, puisqu'ils ont perdu ce statut en pâturent sur une surface non certifiée. La possibilité d'utiliser l'étable du Centre-Nature a été évoquée. Mais cette option se heurte elle aussi aux règles de cohérence du label bio. Damien explique qu'il peut accueillir temporairement certains animaux « conventionnels », mais uniquement sous des conditions très spécifiques ; « j'ai le droit de les prendre en pension avec un contrat clair [...] parce que c'est du jeune bétail qui n'est pas entré en production ». En revanche, pour les vaches Highland du projet Limicole « il y en a une partie qui a déjà vêlé [...] alors elles n'ont pas le droit d'entrer sur une exploitation bio ». Il ajoute que « tu peux pas les reconverter en bio ». Même si des dérogations sont parfois possibles, il préfère éviter cette option afin de préserver la cohérence de son exploitation et d'éviter d'éventuelles complications lors des contrôles ; « après, on est entre guillemets “dans le collimateur” pour les contrôles et tout. Alors c'est clairement pour se tirer des ennuis quoi » (Damien).

Un deuxième enjeu concerne l'approvisionnement en fourrage durant l'hivernage temporaire. Dans une exploitation agricole classique, l'hivernage repose sur des ressources internes, tels que le foin, renforçant l'autonomie du système. Dans le cas du projet Limicole, cet agencement est plus fragmenté, car les vaches appartiennent à l'organisation de conservation et ne sont pas intégrées durablement à une ferme. Si Max et son équipe acceptent d'assurer les soins quotidiens, leur exploitation se trouve à plusieurs kilomètres du lieu d'hivernage et ne peut pas prendre en charge l'ensemble de la logistique du fourrage. Un agriculteur local intervient donc régulièrement pour amener du foin issu de son

exploitation. Cet arrangement permet de faire fonctionner le dispositif, mais il en révèle aussi la fragilité : l'hivernage repose sur une chaîne d'acteurs aux responsabilités distribuées, dont la coordination doit être constamment assurée. Cette fragilité est apparue lors d'une journée de travail avec l'équipe agricole, consacrée au nettoyage quotidien de la stabulation et à l'alimentation des vaches. Le fourrage attendu n'ayant pas été livré, une partie du travail n'a pas pu être réalisée et des appels ont été nécessaires pour réorganiser la logistique. Cet épisode montre que l'hivernage ne dépend pas seulement de la disponibilité d'un bâtiment, mais aussi de circulations matérielles ordinaires (foin, main-d'œuvre, organisation) qui deviennent plus incertaines lorsque les animaux ne sont pas pleinement intégrés à une exploitation agricole.

Ces difficultés montrent que l'hivernage ne constitue pas seulement un problème logistique. Il dépend également de la compatibilité entre différentes normes administratives qui limitent les possibilités d'arrangements locaux.

Synthèse de la Partie 1.

Construire un projet d'(éco-)pâturage ne consiste pas simplement à mettre des animaux sur une parcelle à but écologique. Cela suppose d'abord un travail de problématisation, généralement porté par des biologistes ou des gestionnaires de la nature, qui identifient certains enjeux de conservation comme pouvant être pris en charge par le pâturage : maintien de milieux ouverts, production d'hétérogénéité végétale, alternative à la fauche ou encore gestion d'habitats favorables à une espèce ciblée. Ces objectifs ne sont toutefois ni fixes ni consensuels. Ils sont discutés, hiérarchisés et reconfigurés selon les sites, les cadrages experts, les contraintes du terrain et les incertitudes écologiques. L'(éco-)pâturage apparaît ainsi moins comme une solution universelle que comme une réponse située, expérimentale et ajustable.

Cette problématisation repose aussi sur une projection particulière de l'agentivité animale. Les vaches sont attendues pour leur capacité à transformer le

milieu ; brouter, piétiner, ouvrir, diversifier, entretenir, voire réactiver certaines fonctions écologiques associées à une grande faune sauvage aujourd'hui absente. L'idée d'« ensauvager le domestique » permet de saisir cette tension ; des animaux domestiques sont mobilisés pour produire des effets proches du sauvage, tout en restant sélectionnés, clôturés, surveillés et intégrés à des objectifs définis par les humains. L'(éco-)pâturage correspond donc à une manière de gouverner le vivant.

La mise en place du projet repose ensuite sur un travail d'intéressement. Pour devenir possible, le pâturage doit être rendu crédible par des expériences menées ailleurs, par des réseaux d'expertise et par des expérimentations locales. Il doit aussi être rendu acceptable auprès des publics, des voisin·es, des autorités et des milieux agricoles. Les panneaux, les références à d'autres projets, les essais sur parcelle, les contrats spécifiques et même le vocabulaire employé participent à ce travail. Le fait que les acteur·rices parlent plus volontiers de « pâturage », de « pâturage extensif » ou de « pacage » que d'« éco-pâturage » montre que les mots ne sont pas neutres mais situés dans des registres plus ou moins agricoles, administratifs, naturalistes ou militants.

Enfin, l'(éco-)pâturage repose sur un travail d'enrôlement d'acteur·rices humains et non humains. Les agriculteurs y occupent une place centrale, notamment parce qu'ils traduisent les objectifs écologiques en choix pratiques. Leur engagement repose sur des motivations variées : cohérence avec l'exploitation, valorisation du troupeau, goût pour l'expérimentation ou attachement au lieu, mais il demeure souvent fragile et dépendant de conditions matérielles et relationnelles précises. Les figures d'entre-deux, comme les biologistes-éleveurs, les agriculteurs spécialisés dans la gestion de milieux ou les coordinateurs de terrain, jouent ici un rôle essentiel de traduction entre attentes naturalistes et contraintes agricoles.

Les animaux eux-mêmes sont également enrôlés selon des critères écologiques, pratiques et symboliques. Le choix de l'espèce, de la race et des individus ne va pas de soi : il vise à sélectionner des animaux jugés capables de

produire certains effets sur les milieux. Leurs comportements, besoins et capacité d'adaptation obligent les humains à ajuster le dispositif.

Les vaches sont enrôlées à travers un ensemble de choix écologiques, pratiques et symboliques. L'espèce, la race, le sexe, l'âge, la couleur, le tempérament ou le comportement sont discutés afin de sélectionner des animaux jugés capables de produire certains effets sur le milieu. Les Highland et les Galloway sont ainsi valorisées pour leur rusticité, leur morphologie, leur capacité supposée à valoriser des milieux difficiles, mais aussi parfois par l'esthétique et l'imaginaire qui leur est rattachés. Ces critères ne renvoient pas seulement à des propriétés naturelles des animaux, ils expriment aussi les attentes humaines projetées sur eux. La « bonne » vache d'(éco-)pâturage est celle dont le corps, le comportement et l'image semblent compatibles avec un dispositif de conservation.

La stabilité du projet dépend enfin d'arrangements matériels, administratifs et relationnels souvent peu visibles ; propriété des animaux, contrats, financements, certification bio, division du travail, clôtures, hivernage, disponibilité d'un réseau agricole local. Ils montrent que l'(éco-)pâturage est un dispositif socio-technique et interspécifique complexe, où chaque composante doit être rendue compatible avec les autres.

Au terme de cette première partie, l'(éco-)pâturage apparaît donc comme un assemblage fragile entre conservation, agriculture et animaux domestiques. Sa construction repose sur un double mouvement : d'un côté, les humains cherchent à cadrer les vaches comme des actrices écologiques capables de produire certains effets ; de l'autre, ils doivent mettre en place les conditions matérielles, économiques et relationnelles qui rendent cette participation possible. La deuxième partie montrera que cet assemblage ne se stabilise jamais complètement : une fois les vaches effectivement présentes sur les sites, le dispositif doit être continuellement surveillé, ajusté et renégocié avec elles.

Partie 2. Faire tenir un dispositif vivant : surveiller, ajuster, composer avec les vaches

Une fois le projet d'(éco-)pâturage construit, négocié et mis en place, encore faut-il le faire tenir dans le temps. Le dispositif ne repose pas uniquement sur des objectifs écologiques, des contrats de gestion ou des infrastructures matérielles ; il suppose aussi un travail quotidien de surveillance, d'ajustement et de coordination. En pratique, l'(éco-)pâturage engage une pluralité d'acteur·rices humains et non humains dans un effort continu visant à maintenir les animaux sur site, à préserver leur santé, à orienter leurs effets sur le milieu et à ajuster le dispositif aux contraintes du terrain.

Cette deuxième partie s'intéresse donc à la mise en pratique du pâturage. Il s'agit d'abord de montrer que la stabilité du dispositif repose sur des routines souvent discrètes mais essentielles : contrôler les clôtures, vérifier l'eau, observer les animaux, suivre l'état de la végétation, intervenir lorsque quelque chose déborde. Toutefois, cette stabilité demeure toujours relative. Parce qu'il mobilise des animaux vivants, mobiles et partiellement autonomes, l'(éco-)pâturage implique une part d'incertitude. Les vaches rendent possible le travail écologique attendu, mais elles imposent aussi leurs rythmes, leurs préférences, leurs résistances et parfois leurs débordements.

2.1 Stabiliser le dispositif dans le quotidien

Dans les projets étudiés, la mise en pratique de l'(éco-)pâturage repose sur un ensemble de tâches régulières. Les agriculteurs ou les personnes chargées du troupeau se rendent sur les sites plusieurs fois par semaine, parfois presque tous les jours selon les périodes, afin de vérifier que le dispositif fonctionne. Ces visites consistent à contrôler l'état des clôtures, s'assurer que les animaux disposent de suffisamment d'eau et éventuellement de minéraux, observer leur comportement,

repérer d'éventuels signes de maladie ou de blessure mais aussi suivre l'avancée de la pâture.

Les clôtures constituent l'un des éléments les plus centraux de ce travail quotidien. Elles rendent possible la présence des animaux dans des espaces parfois fréquentés par le public ou situés à proximité de parcelles agricoles. Pourtant, elles ne fonctionnent jamais une fois pour toutes. Les fils doivent être retendus, les piquets parfois remplacés, les connexions vérifiées et la végétation régulièrement coupée lorsqu'elle touche les fils et affaiblit le courant électrique. Dans les milieux humides, où la végétation pousse rapidement et où l'accès peut être difficile, cet entretien devient particulièrement exigeant. L'électrification du parc dépend donc d'un travail constant, souvent peu visible mais indispensable à la stabilité du dispositif.

À cela peuvent s'ajouter des clôtures internes, destinées soit à ménager des exclos, afin de préserver certaines zones du pâturage et d'optimiser une hétérogénéité végétale, soit à organiser la rotation des animaux entre différentes parcelles. Ces clôtures supplémentaires augmentent davantage la charge de travail. Dans le projet Limicole, par exemple, les parcelles sont divisées en plusieurs secteurs afin d'ajuster la rotation de pâture aux besoins des oiseaux limicoles, en particulier durant la nidification. L'aménagement de ces clôtures repose ainsi sur une organisation spatiale fine où les clôtures ne servent pas seulement à contenir les vaches, mais aussi à articuler leurs déplacements avec les exigences d'une autre espèce. Lors de mes journées de travail auprès de l'équipe de la ferme de Max, j'ai participé à cet entretien en vue de la saison de pâture. Répété sur une grande surface fragmentée, ce travail peut être particulièrement chronophage et doit être fait toutes les trois semaines au moins. Il donne aussi à voir certaines tensions, par exemple lorsque la présence d'ornithologues amateur·rices sur le site complique les déplacements ou le travail d'entretien, selon le vécu de l'ouvrier roumain avec qui j'ai travaillé ce jour-là.

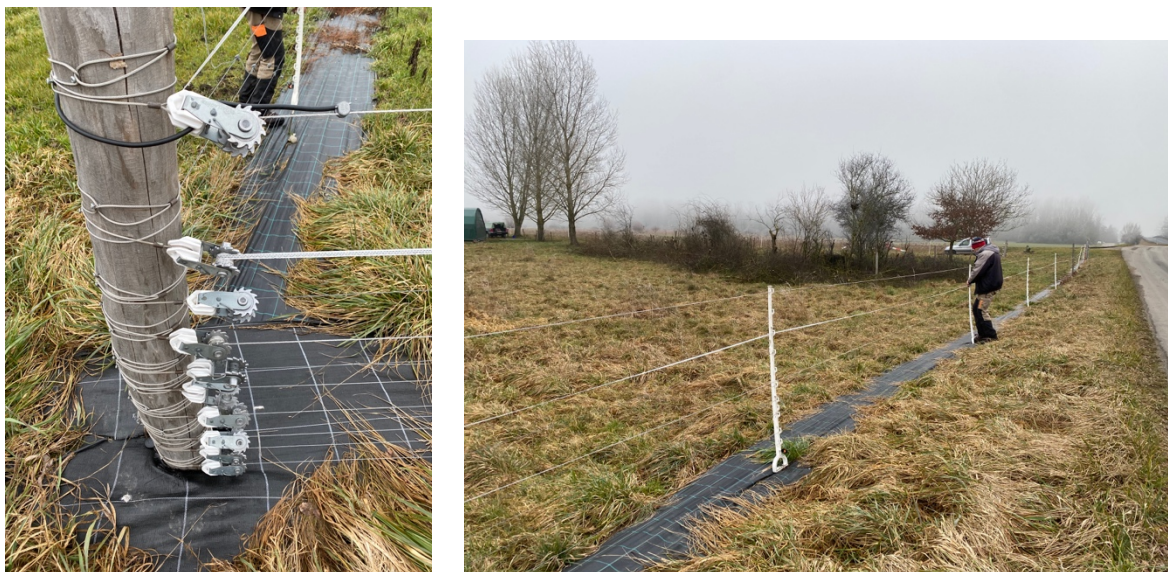


Figure 2 : Entretien des clôtures du projet Limicole.

Le dispositif combine des clôtures anti-prédateurs, des clôtures destinées à contenir les vaches et des clôtures internes organisant la rotation du troupeau.

Les animaux doivent également toujours avoir accès à suffisamment d'eau. Si certains sites disposent d'étangs, ces ressources ne suffisent pas toujours, notamment lors des étés secs. Il faut alors acheminer de l'eau sur place, vérifier les points d'abreuvement, anticiper les variations météorologiques. Les animaux disposent également souvent de sel ou de minéraux mis à disposition par les agriculteurs. Cette logistique de soin rappelle que les vaches, même lorsqu'elles sont présentées comme rustiques et adaptées à des milieux particuliers, ne peuvent être laissées entièrement à elles-mêmes.

Le suivi sanitaire passe, lui aussi, par une attention régulière. Damien souligne qu'avec les cornes, « ça arrive de temps en temps qu'elles luttent entre elles et qu'elles se blessent ». Il mentionne également les mouches vectrices de maladies à l'œil. Il explique qu'il est important de jeter « tous les jours un petit coup d'œil » pour éviter qu'un problème mineur ne s'aggrave. Ce suivi repose sur une capacité à lire à la fois le comportement d'un individu et la dynamique du troupeau. Damien explique : « quand tu arrives vers le troupeau, tu vois tout de suite comment elles sont. Souvent s'il y en a une qui a un problème elle a un comportement pas normal ou elle se tient à l'écart ». La surveillance sanitaire s'appuie ainsi sur un savoir pratique fondé sur l'observation répétée des animaux.

A cela s'ajoute le suivi de la pâture ; veiller à ce que les surfaces ne soient ni sous-pâturées ni surpâturées, mais aussi à ce que les animaux fréquentent les zones jugées pertinentes au regard des objectifs écologiques. Le pâturage n'est donc pas seulement évalué à partir de la présence des animaux, mais à partir de leurs effets concrets sur le milieu ; où ils se reposent, ce qu'elles mangent, les zones qu'elles évitent, etc.

Cette organisation quotidienne repose sur une interdépendance entre agriculteurs, gestionnaires et biologistes. Les échanges sont souvent informels : on se croise, on discute, on s'appelle si nécessaire. Cette coordination est particulièrement importante lorsque des ajustements deviennent nécessaires, par exemple pour déplacer les animaux, modifier la pression de pâture, ajouter ou retirer des individus, faucher une zone complémentaiement ou intervenir sur une infrastructure matérielle.

Les sites imposent également leurs propres contraintes organisationnelles et logistiques. Au Centre-Nature, les horaires d'ouverture au public limitent les moments possibles d'intervention : il faut venir tôt, tard ou lors des jours de fermeture afin de ne pas déranger les oiseaux observés par les visiteur·euses. Damien souligne que cela crée « des points fixes d'organisation » et réduit la possibilité de s'adapter librement à la météo ou aux autres contraintes de travail. Dans le projet des réserves naturelles, la configuration du terrain peut compliquer la surveillance ; les vaches ne sont pas toujours visibles car peuvent se disperser dans les roselières ou se trouver dans des secteurs difficiles d'accès. Le temps et la difficulté de visite n'est alors jamais prévisible.

Faire tenir un dispositif d'(éco-)pâturage suppose ainsi une série d'opérations quotidiennes mais discrètes : surveiller, réparer, observer, anticiper, déplacer et communiquer. L'(éco-)pâturage apparaît ici comme un agencement collectif dont la stabilité repose sur une série d'ajustements continus entre humains, animaux, infrastructures et objectifs de conservation.

2.2 Contrôler sans tout maîtriser : les défis d'un dispositif vivant

Si ces routines permettent de stabiliser partiellement le dispositif, elles ne garantissent pas une maîtrise complète de la situation. L'(éco-)pâturage engage des animaux dotés de préférences, d'habitudes, de capacités d'apprentissage et de marges d'initiative. Les vaches ne se contentent pas d'exécuter une fonction écologique qui leur aurait été assignée. Elles participent aussi au dispositif à leur propre manière en fréquentant certaines zones plutôt que d'autres, en évitant certains secteurs, en modifiant leurs comportements selon les saisons ou encore en débordant parfois les limites matérielles prévues pour elles.

La gestion du pâturage se situe ainsi dans une tension permanente entre contrôle et laisser-faire. Cette tension peut être analysée par le concept de « configurations de contrôle » proposé par Dempsey (2021). L'intérêt de cette notion est de déplacer l'analyse : il ne s'agit pas seulement de déterminer si une pratique relève d'un contrôle fort ou faible, mais de comprendre quelles formes de contrôle sont mobilisées, combinées, déplacées ou rendues plus discrètes. Les formes de conservation qui valorisent les processus écologiques ou l'autonomie du vivant ne correspondent pas nécessairement à une disparition du contrôle humain. Elles peuvent plutôt entraîner une reconfiguration ; certaines interventions directes sont réduites, tandis que d'autres formes de maîtrise persistent à travers la localisation des animaux, la surveillance des trajectoires du milieu ou la recherche de résultats écologiques précis.

L'(éco-)pâturage peut être lu dans cette perspective. Il repose bien sur une volonté de réduire certaines formes de contrôle mécanique ou interventionniste : les vaches remplacent partiellement la fauche, produisent des effets plus hétérogènes sur la végétation et introduisent une part d'imprévisibilité dans la gestion du milieu. Mais cette réduction du contrôle ne signifie pas son abandon. Les animaux sont sélectionnés, déplacés, clôturés, surveillés, soignés et mobilisés dans le cadre d'objectifs définis par des humains. Le dispositif relève donc d'une

forme de
« dé-contrôle contrôlé » (Dempsey, 2021) ; il s'agit de laisser davantage agir les dynamiques vivantes, tout en maintenant un cadre permettant d'orienter leurs effets.

Cette configuration apparaît d'abord dans la gestion sanitaire. Les milieux humides dans lesquels pâturent les animaux sont souvent décrits comme des environnements marqués par une forte pression parasitaire ; Damien parle ainsi de « centres d'infections ». Les races dites rustiques, comme les vaches Highland ou Galloway, sont choisies précisément parce qu'elles sont supposées mieux supporter ces conditions. Mais leur robustesse ne supprime pas la nécessité du soin. Elle déplace plutôt la forme de vigilance attendue ; il ne s'agit pas de maintenir les animaux dans un environnement entièrement maîtrisé mais de suivre leur capacité à composer avec un milieu jugé exigeant.

Parmi les problèmes sanitaires évoqués par les enquêtés, la kératoconjonctivite infectieuse bovine, appelée « maladie de l'œil du chamois », revient de manière récurrente. Favorisée par la présence de mouches dans les milieux humides, elle se manifeste notamment par un blanchissement de l'œil. Damien explique : « on a eu quelques années vraiment dures avec ça. Et pis... ça fait maintenant deux, trois, quatre ans que j'ai pas re-eu. [...] Si on voit assez tôt et bah pas de problème, avec des gouttes deux fois par jour ça part ». La possibilité de soigner dépend donc d'une vigilance particulière. Pourtant, les possibilités d'intervention restent limitées. Dans certains sites, les vaches sont difficiles à approcher ou à attraper, en particulier lorsqu'elles ont passé plusieurs mois sur des surfaces relativement grandes où le contact avec les humains s'est relâché. Selon Jonas ;

C'est ingérable, on peut pas les attraper, donc on peut pas les soigner. Donc à quelque part, c'est quand même un petit peu la contrepartie de la liberté, si je peux appeler ça comme ça. C'est qu'à quelque part, tu vis une vie sauvage avec les plus puis avec les moins. Donc finalement, il y en a qui sont mortes. On en a retrouvé une ou deux fois des vaches qui sont mortes là-bas. Mais je veux dire, finalement, je serais tenté de vous dire

: elles devaient mourir. C'est peut-être pas le but, mais de toute façon je n'aurais rien pu faire. Parce qu'en général si on doit agir, on doit agir vite, on doit aller choper.

Cela rend visible l'ambivalence du dispositif. L'autonomie est à la fois recherchée mais peut également rendre certains soins limités. Cette autonomie relative devient particulièrement visible au fil de la saison. Les agriculteurs expliquent que les vaches peuvent devenir plus « sauvages » après plusieurs mois de pâturage, notamment parce qu'elles se tiennent davantage à distance des humains et se laissent moins facilement approcher. À l'inverse, le retour à l'étable durant l'hiver favorise souvent une forme de réhabilitation : les contacts deviennent plus fréquents, les routines de soin plus régulières et les animaux progressivement plus proches. La relation aux vaches apparaît ainsi comme saisonnière et intermittente : elle se distend pendant la période de pâture, puis se resserre durant l'hivernage.

Les vaches engagées dans l'(éco-)pâturage ne peuvent être simplement classées comme « domestiques » ou « sauvages ». Elles restent des animaux domestiques, sélectionnés, déplacés, surveillés et intégrés à des objectifs humains de gestion écologique. Mais elles développent aussi, au cours de la saison de pâture, des manières d'habiter le milieu en apprenant à vivre avec davantage de distance vis-à-vis des humains, à utiliser le terrain à leur manière et parfois à échapper aux dispositifs prévus. Elles occupent ainsi une position intermédiaire ; une sorte de domestication relâchée, intermittente, partiellement féralisée (Dempsey, 2021).

Cette adaptation se manifeste notamment dans l'alimentation. Après plusieurs mois passés sur des pâtures extensives, souvent peu nutritives, le retour à une alimentation plus riche doit être progressif. Jonas raconte qu'une transition trop rapide a causé la mort de deux vaches, auxquelles une nourriture trop riche avait été donnée trop brusquement. Depuis, l'alimentation est réintroduite par étapes, en commençant par du foin avant de proposer une nourriture plus nourrissante. Cette attention à la transition alimentaire se retrouve également chez

d'autres agriculteurs. Elle rappelle le retour vers un cadre plus domestique demande lui aussi un travail d'ajustement et de soin.

Les situations de fugues rendent cette autonomie aussi particulièrement visible. Dans le projet des réserves naturelles, les vaches Galloway s'échappent régulièrement du périmètre prévu. Ces sorties posent des problèmes concrets ; risques de sécurité, proximité des routes et difficulté à retrouver les animaux, ce qui montre que les clôtures ne suffisent pas toujours à stabiliser le dispositif. Les vaches peuvent apprendre à profiter de certains passages, notamment ceux laissés pour la faune sauvage, tels que les sangliers et se diriger vers des zones où l'herbe leur paraît plus attractive. Selon Jonas, « ça fait quelques années qu'elles viennent [sur le site de pâturage], elles savent qu'en haut c'est meilleur ». Il ajoute ;

Elles peuvent pas être mieux ! Elles ont une centaine d'hectares là-bas [hors du périmètre défini]. Elles sont huit ou dix. Elles sont tranquilles. Elles vont boire où elles ont trouvé à boire. Elles se cachent la journée parce qu'il fait chaud. Elles sortent la nuit, le soir pour aller manger de l'herbe qui est grande comme ça. Qu'est-ce que vous voulez de mieux ? C'est le rêve quoi ! Si j'étais une vache, je ferais la même chose.

Ces fugues peuvent être analysées comme des moments où la localisation du vivant, au sens de Dempsey (2021), est mise à l'épreuve. Une partie du contrôle en conservation consiste à définir où les animaux doivent se trouver et où ils ne doivent pas aller. Les clôtures matérialisent cette localisation en délimitant l'espace légitime de l'action écologique des vaches. Mais celles-ci ne se contentent pas d'occuper passivement l'espace qui leur est attribué. Elles apprennent les failles, comparent les ressources, testent les limites et rendent parfois instable la frontière entre l'intérieur et l'extérieur du dispositif. La fugue révèle donc que le contrôle spatial du vivant reste toujours partiel. Selon Baptiste, gestionnaire de l'entretien des réserves naturelles, les vaches Galloways du projet sont « un outil de gestion compliqué », « un outil de gestion vivant qui fuit, qui pose des soucis en termes de gestion ». Ces débordements obligent les humains à redéfinir ce qui est acceptable, risqué ou tolérable. Dans certains cas, plutôt que de chercher à resserrer le contrôle, l'éleveur compose avec les comportements des animaux et accepte certains déplacements lorsqu'ils ne présentent pas de danger

immédiat. Le cadre du dispositif n'est alors pas seulement imposé aux vaches ; il est aussi réajusté à partir de leurs manières d'habiter le lieu.

Le dispositif est également redéfini par d'autres non-humains, telles que la végétation où les aspects météorologiques. Une année trop sèche limite la pousse de l'herbe, une année trop humide rend certaines zones impraticables, une montée d'eau peut obliger à déplacer les animaux et la végétation peut rendre les clôtures moins efficaces. L'(éco-)pâturage apparaît alors comme un dispositif pris dans un ensemble de dynamiques qui échappent en partie au contrôle humain. Comme nous l'explique Jonas :

Il y a chaque année un autre problème si on veut bien. Parce qu'une année c'est trop sec, ça ne pousse pas. Une année c'est trop humide, il faut aller récupérer les bêtes parce qu'elles sont jusqu'au ventre dans l'eau. Donc finalement on se rend compte de la complexité du truc parce que, encore une fois, bah voilà, c'est la nature qui va gérer.

Le dispositif fonctionne donc dans l'incertitude. Les gestionnaires peuvent orienter les effets écologiques mais ne peuvent pas prévoir exactement ce qui va se passer. Comme le montre Dempsey (2021), le contrôle par la prédiction reste limité : les humains peuvent attendre certains effets du pâturage, comme l'ouverture du milieu, la réduction de certaines plantes ou la création d'une mosaïque d'habitats, mais ces effets dépendent d'une multitude de relations situées.

Les vaches elles-mêmes ne pâturent pas de manière uniforme. Elles privilégient certaines zones, en évitent d'autres, consomment certaines plantes à certains moments de l'année, puis les délaissent lorsqu'elles deviennent moins appétentes. Les roseaux, par exemple, peuvent être consommés en début de saison puis abandonnés lorsqu'ils deviennent plus secs. Les zones plus humides, trop exposées au soleil ou peu accessibles peuvent être peu fréquentées. Les vaches ne produisent donc pas automatiquement l'hétérogénéité recherchée ; elles la produisent à partir de leurs propres usages du milieu.

Cette imprévisibilité différencie le pâturage de la fauche mécanisée. Une machine peut être dirigée précisément, sur une surface donnée et à un moment

choisi. Les vaches, au contraire, agissent selon leurs propres habitudes et préférences, ce qui ne coïncide pas toujours avec les attentes humaines. C'est ce qui rend leur action intéressante pour la gestion écologique, car elle produit des effets plus variés qu'une fauche uniforme, mais c'est aussi ce qui rend le dispositif plus difficile à gérer.

Les notions d'objectivation et de subjectivation proposées par Rémy (2016) permettent de mieux comprendre cette ambivalence. Les vaches sont objectivées lorsqu'elles sont pensées à partir de leur fonction dans le dispositif d'(éco-)pâturage (comme « outils de gestion »). Mais elles sont aussi subjectivées, car sont reconnues comme des êtres capables de préférences, d'apprentissage, d'initiative et d'adaptation. Cette subjectivation peut être positive lorsque les vaches sont vues comme des partenaires efficaces ; elles s'adaptent au terrain, utilisent certaines ressources et produisent les effets attendus. Elle peut aussi devenir négative lorsque ces mêmes capacités posent problème (fugues, refus de se laisser approcher ou évitement de certaines zones). L'(éco-)pâturage repose ainsi sur une oscillation constante entre objectivation et subjectivation. Les vaches sont mobilisées comme instruments de gestion, mais leur efficacité dépend précisément du fait qu'elles ne sont pas de simples instruments. Leur autonomie est valorisée tant qu'elle contribue aux objectifs écologiques, elle est corrigée ou complétée lorsqu'elle déborde le cadre attendu. C'est pourquoi le pâturage reste une gestion, comme le souligne Lecompte (1995), il oblige les gestionnaires à suivre non seulement l'évolution du milieu, mais aussi les animaux eux-mêmes.

Dans certains cas, l'action des vaches doit être complétée par de la fauche, de l'arrachage ou par le renfort temporaire d'autres animaux. Au Centre-Nature, des vaches Montbéliardes ont ainsi été mobilisées comme renfort pour la première fois. Cela convient à la fondation à condition que le contrat initial soit respecté ; « ce que nous demandons de l'agriculteur, c'est qu'il a des vaches d'Ecosse et si c'est nécessaire d'avoir des vaches supplémentaires, c'est son choix » (Frédéric).

Contrôler un dispositif d'(éco-)pâturage ne signifie donc pas tout maîtriser. Cela suppose plutôt de maintenir une attention continue aux relations entre

animaux, milieux, infrastructures et objectifs de conservation. Les humains cherchent à orienter les effets du pâturage sans pouvoir les déterminer entièrement. Les vaches participent activement à la production du milieu mais en transformant parfois le projet initial. Gouverner les vaches dans un tel dispositif revient ainsi à négocier en permanence un équilibre entre autonomie et encadrement, entre féralité partielle et domestication, entre tolérance au débordement et maintien d'un cadre de sécurité. Le contrôle ne disparaît pas ; il se recompose autour d'un vivant qui agit, apprend, résiste et oblige sans cesse les gestionnaires à ajuster leurs prises.

2.3 Relations et coexistences

La mise en pratique de l'(éco-)pâturage transforme aussi les relations entre humains et animaux, entre vaches au sein du troupeau, entre vaches et autres espèces, ainsi qu'entre les visiteur·euses et les espaces dits « naturels ». Les dispositifs étudiés peuvent être compris comme des communautés hybrides au sens d'Estebanez et al. (2013), c'est-à-dire des espaces partagés par des êtres humains et non humains dont les présences se débordent mutuellement et modifient leurs positions réciproques. Les vaches reconfigurent ainsi les pratiques humaines, les trajectoires d'autres espèces, les perceptions du public et les manières d'habiter le site.

2.3.1 Des relations saisonnières : entre distance de gestion et réattachement

Les relations aux vaches varient selon la position des acteur·rices humain·es. Les biologistes et gestionnaires entretiennent un lien plus indirect avec elles : ils et elles les appréhendent surtout à travers les objectifs écologiques qui leur sont attribués, les effets attendus sur le milieu ou les difficultés qu'elles peuvent poser au dispositif. Les agriculteurs, quant à eux, sont davantage en contact avec les animaux. Mais ce lien se transforme au fil de la saison et selon les configurations de propriété, de soin et de surveillance.

Dans les dispositifs d'(éco-)pâturage, la relation entre agriculteurs et vaches tend souvent à se distendre au fil des mois. Cette distance tient aux conditions concrètes du dispositif : les visites sont plus brèves et moins fréquentes qu'en stabulation, les animaux n'appartiennent pas toujours à la personne qui les surveille, et les sites ne permettent pas toujours une proximité physique ou visuelle avec le troupeau. Le lien devient alors moins individualisé, davantage centré sur le bon fonctionnement du dispositif que sur une relation quotidienne de soin ou de familiarité.

La question des noms rend visible cette distance. Les enquêtés disent ne pas connaître ou ne pas retenir les noms des vaches engagées dans les projets. Damien, qui s'occupe des Highlands en pension au Centre-Nature, explique qu'il n'apprend pas les noms des vaches Highland qu'il a en pension ; « parce qu'après, elles repartent, j'ai pas envie de trop m'attacher ». Max, quant à lui, connaît individuellement les Highlands de sa ferme : il les distingue par leurs cornes, leur couleur, leur âge, leur comportement ou leur tempérament. En revanche, lorsqu'il parle des vaches vendues au projet Limicole, il les reconnaît encore approximativement mais ne se souvient plus vraiment des noms de « l'équipe ici ». Jonas explique ne pas donner de nom à ses Galloway : « il y a des gens qui sont passionnés à fond. Moi, ma passion, c'est les pommes de terre ». Certaines vaches se distinguent malgré tout comme des individus singuliers lorsque Jonas les distingue par leur comportement. Jonas raconte ; « celle-là, elle était différente. La Galloway, c'est pas une bête qui est super sociable, [...] Et Joceline¹¹, elle était plus à être sympa, à venir... Elle était moins sauvage, tout simplement quoi ». L'individualisation reste donc ponctuelle, attachée à des comportements marquants plutôt qu'à une familiarité quotidienne avec chaque animal.

Cette distanciation ne signifie pas absence de relation. Les interactions existent lors des visites : les vaches peuvent suivre l'agriculteur lorsqu'il débroussaille, s'approcher, tester sa présence ou l'obliger à s'affirmer dans le parc.

¹¹ Nom d'emprunt pour respecter la pseudonymisation.

Mais la relation se construit sur un autre registre. Elle repose moins sur une proximité affective quotidienne que sur une coexistence pratique, intermittente, liée à la surveillance et à la gestion. Damien exprime ce déplacement lorsqu'il compare les Highlands du Centre-Nature à ses propres Angus :

J'ai vraiment une meilleure relation typique avec les Angus. Je suis tout content de les voir. Quand elles me voient arriver, elles viennent au galop pour me dire bonjour. Et puis les Highland un peu moins parce que... [...] là elles sont parquées pour entretenir pis j'ai pas autrement d'échange avec quoi [...] Maintenant qu'elles sont plus que "gestionnaires", entre guillemet ça me donne moins envie d'entretenir une relation. [...] Je pense que ça doit être au fond de moi. J'ai plus de réjouissance de m'occuper des Angus que j'ai plus d'influence sur les choses. Par exemple, si je rallonge l'herbe ou comme ça, elles ont l'air vraiment contentes, etc. Puis ici, c'est juste, je viens voir, contrôler que ça joue. Mais fondamentalement, je peux rien trop modifier. Je peux., tant qu'elles mangent où elles boivent, c'est bon, quoi. Ça fait moins d'interactions, c'est peut-être ça.

Ce rapport se transforme toutefois avec les saisons. Le retour en stabulation durant l'hiver replace les animaux dans des routines plus denses de présence, de soin et de contact. L'hivernage favorise alors une forme de réattachement, voire de redomestication, là où la saison de pâture tend au contraire à accroître l'autonomie des vaches et à relâcher certains traits ordinaires du lien domesticatoire (Porcher, 2013). Plusieurs agriculteurs soulignent par exemple que les veaux nés en hiver, en conditions de stabulation, sont souvent plus familiers que ceux nés pendant la saison de pâture. La relation aux vaches apparaît donc comme saisonnière ; elle se distend durant la pâture, puis se resserre durant l'hivernage.



Figure 3 : Vaches Highland du projet Limicole durant l'hivernage temporaire.

2.3.2 Se faire une place dans le troupeau

Les relations se jouent aussi entre les vaches elles-mêmes. Le troupeau constitue un collectif traversé par des hiérarchies, des affinités, des habitudes et des tensions. Certaines vaches semblent prendre plus facilement l'initiative des déplacements, tandis que d'autres suivent ; certaines occupent plus aisément l'espace ou accèdent plus rapidement aux ressources, tandis que d'autres restent en retrait. Ces dynamiques internes doivent être prises en compte par les humains, notamment pour organiser l'accès à l'eau, au fourrage ou pour constituer les groupes.

Lors d'une journée passée dans un observatoire du Centre-Nature, j'ai remarqué qu'une même vache se levait souvent la première, initiait les déplacements, entraînait la première dans l'étang ou en ressortait avant les autres. Le reste du troupeau suivait ensuite, avec un léger décalage. Une autre vache se tenait plus souvent à l'écart, comme plus indépendante, tout en restant liée au groupe. À l'inverse, certains binômes semblaient se déplacer presque constamment ensemble. À la ferme de Max, j'ai également observé que certains individus, souvent parmi les plus âgés, imposaient davantage leur présence autour du foin, les autres leur laissant plus facilement la place.



Figure 4 : Vaches Highland du Centre-Nature.

L'organisation du troupeau observée durant la journée révèle des positions différenciées ainsi qu'une coexistence paisible avec les oiseaux (ici des oies cendrées), faite d'observations réciproques et d'indifférence.

L'intégration d'un individu dans un troupeau ne va pas non plus de soi. Noé raconte qu'au moment de l'arrivée des vaches dans le projet Limicole, l'une d'entre elles ne s'entendait pas avec les autres et est « devenue complètement folle ». Elle a traversé les barrières à plusieurs reprises et s'est mise en danger sur la route, jusqu'à ce que Max vienne la chercher pour la replacer avec un autre groupe où elle était mieux acceptée. Cet épisode montre que le bon fonctionnement du dispositif dépend aussi de la stabilité sociale du troupeau. Une vache mal intégrée peut devenir difficile à gérer, voire mettre en péril le dispositif matériel.

Cette question se rejoue également au moment de l'hivernage. Les troupeaux de la ferme de Max, répartis sur différents sites durant la belle saison, ne peuvent pas être remélangés directement à leur retour à la ferme. Les éleveurs commencent par les séparer à l'aide de barrières, afin que les animaux puissent se sentir et se reconnaître sans confrontation directe. Ce n'est qu'ensuite que les séparations sont progressivement ouvertes. Les premiers jours peuvent donner lieu à quelques tensions, mais ce protocole permet de reformer le collectif sans bagarres importantes. La stabilité du troupeau n'est donc jamais totalement donnée d'avance : il doit être continuellement refait, stabilisé et négocié. On retrouve ici ce que Stépanoff (2024) décrit comme une « coexistence

intermittente », marquée par une alternance entre des moments de socialisation avec les humains et des moments de socialisation interne au troupeau.

En somme, l'(éco-)pâturage demande aux vaches de s'adapter à un milieu, mais aussi de trouver leur place dans un collectif animal déjà structuré. Les hiérarchies, les affinités et les différences de tempérament façonnent les déplacements, l'accès aux ressources et les interactions quotidiennes. Le troupeau constitue ainsi une dimension essentielle du dispositif en étant à la fois une forme d'organisation animale et une contrainte pratique avec laquelle les humains doivent composer.

2.3.3 Coexister avec d'autres espèces

L'(éco-)pâturage fait également se rencontrer plusieurs manières d'habiter un même lieu partagé entre plusieurs espèces. En suivant Doré (2010), les animaux non humains n'habitent pas seulement un lieu physique mais y déploient aussi un monde perspectif et pratique propre. Cela se joue dans les interactions concrètes entre espèces, mais aussi dans les manières d'occuper l'espace, de se tolérer, de s'éviter ou parfois de tirer parti les unes des autres.

Dans le projet consacré aux limicoles, les oiseaux partagent désormais leur territoire de nidification avec les vaches. Lorsque celles-ci s'approchent trop près des nids, les limicoles les défendent activement, ce qui leur fait changer de trajectoires. Comme l'explique un ornithologue, « là où il y a les nids, il y a plus d'herbe, parce qu'elles ne viennent pas pâturer directement à côté des nids ». La coexistence repose donc en partie sur les comportements des animaux eux-mêmes, mais aussi sur un travail humain d'organisation spatiale. Les parcelles et les rotations sont pensées pour limiter les risques de destruction des nids, tout en permettant aux vaches de maintenir une végétation favorable. La coexistence est ainsi à la fois spontanée et organisée : elle résulte des interactions animales, mais aussi d'un travail humain de spatialisation et de temporalisation.

Les entretiens évoquent également une familiarisation progressive entre vaches et oiseaux. Les mêmes limicoles reviennent d'année en année, les vaches s'habituent au site et les enquêtés¹² espèrent que cette répétition des présences favorise une coexistence plus ajustée. Ceci révèle une manière de penser l'(éco-)pâturage comme un apprentissage interspécifique. Les animaux apprennent à partager un espace transformé par leurs présences respectives et « travaillent un peu ensemble » selon Noé. D'après l'ornithologue, plus les vaches fréquenteraient durablement cet environnement, moins elles risqueraient de détruire les nids. Aux yeux des intervenants, la répétition des présences favoriserait donc un apprentissage mutuel et une coexistence plus ajustée. Noé explique ainsi que « c'est aussi à cause de ça que je ne peux pas commencer à produire de la viande avec eux parce que je suis convaincu que aussi les vaches highland s'habituent un peu à cet environnement avec les [limicoles] ».

Les vaches participent également à fixer les oiseaux à l'intérieur du site, ce qui contribue à la réussite écologique du projet mais aussi à son acceptabilité auprès des agriculteurs voisins. D'après les enquêtés, les limicoles nichaient auparavant parfois dans les parcelles voisines, obligeant les agriculteurs à contourner les nids signalés lors du passage des tracteurs. Selon Ludovic, du bureau d'étude de Célien, avant la pâture, les oiseaux trouvaient parfois de bons habitats dans les parcelles annexes ; désormais, « avec les vaches ils restent dedans ». Selon Noé : « Ça montre que toutes les mesures qu'on a réalisées cette année [...] ont vraiment créé un habitat parfait pour les [limicoles]. Et ça aide aussi les agriculteurs autour à produire normalement comme ils veulent ».

D'autres interactions interspécifiques sont observées ou rapportées : des étourneaux se plaçant sur la tête de bovins, des oiseaux prélevant des poils pour construire leur nid, ou encore des hérons cendrés suivant les vaches pour profiter des animaux dérangés par leur passage. Frédéric explique que ces hérons

¹² Il s'agit des personnes liées au projet Limicole ; agriculteur, biologiste-ornithologue, bureau d'écologie.

« attendent autour d’une vache d’Écosse » pour saisir les proies qui fuient sa présence, comme des grenouilles. Les vaches reconfigurent ainsi localement l’accès à certaines ressources pour d’autres espèces. Elles ne sont pas seulement présentes dans le milieu : elles modifient les opportunités, les trajectoires et les interactions d’autres vivants.



Figure 5 : Exemples d'interactions interespèce.

A gauche, un étourneau sansonnet qui vient prélever des mouches sur la tête d'une vache Highland. A droite une illustration que l'on peut retrouver dans les retours des « nichoirs à réponses ».

2.3.4 Les effets des vaches sur le public

Les vaches produisent également des effets sur les visiteur·euses et les usager·ères des sites. Cette dimension est importante car l’(éco-)pâturage ne transforme pas seulement les relations écologiques ; il reconfigure aussi les expériences humaines de la nature protégée. Comme le soulignent Bories et al. (2016), la dimension symbolique de l’(éco-)pâturage est souvent peu interrogée dans les études de faisabilité, alors qu’elle constitue une condition importante de réussite des projets. Les matériaux recueillis dans les « Nichoirs à réponses » au Centre-Nature montrent ainsi que les vaches attirent le regard, suscitent des émotions, de la curiosité et des questionnements.

Des termes associés au monde agricole et à la ruralité, à travers des termes comme « paysan », « ferme » ou encore des éléments sensoriels comme « l’odeur d’étable » peuvent être rapportés. Cela peut être compris comme une forme de

« campagnisation » et d'« agricolisation » du lieu, pour reprendre les termes d'Eychenne et al. (2020). Les vaches reconfigurent les attentes liées à l'observation d'une nature souvent pensée comme « sauvage ». Dans certains cas, cette présence peut susciter de l'incompréhension, voire l'impression de perturber l'expérience du sauvage. Ce n'est d'ailleurs pas seulement la présence des vaches qui agit sur le public, mais l'ensemble du dispositif : clôtures, panneaux, passages d'agriculteurs, véhicules, matériel. Jonas raconte par exemple que, dans les réserves naturelles, sa présence en voiture avec du matériel a parfois interrogé des passant·es qui ne comprenaient pas ce qu'un agriculteur faisait dans un espace perçu comme naturel et protégé. Cela interroge la place d'une pratique de gestion agricole dans un lieu que certain·es imaginent séparé des activités agricoles.

Un autre registre qui ressort est celui de l'utilité écologique. Les vaches sont qualifiées de « mieux que les machines », d'« entretien naturel », de « tondeuses à gazon » ou de « débroussailleuses écologiques ». Elles apparaissent alors comme des auxiliaires de gestion, associées à une pratique perçue comme plus douce ou plus durable. Mais elles suscitent aussi des questions : sur l'efficacité du dispositif, sur sa possible généralisation, sur leurs effets sur les nichées ou encore sur l'impact des déjections.

Plusieurs réponses soulignent aussi le caractère peu ordinaire des vaches Highland. Des termes comme « écosse », « rustiques » ou « non-indigène » montrent qu'elles sont en partie perçues à travers un registre d'exotisme. Elles apparaissent moins comme des bovins ordinaires du paysage agricole local que comme des animaux remarquables, parfois comparés à des buffles d'eau ou à des bisons. Sébastien explique : « on voit que c'est une espèce... ouais, du bétail "naturel". C'est ça, je pense, que le public apprécie. » Selon Damien, « cet aspect un petit peu rare attire les curiosités ». Les réponses montrent aussi une dimension esthétique et affective. Les vaches attirent par leur apparence ; leurs cornes, leurs longs poils, leur couleur, leur taille, et elles sont souvent décrites comme belles, paisibles ou sympathiques. Elles suscitent ainsi de l'admiration et parfois de l'amusement, voire de l'attachement.

Dans les autres projets, où l'accueil du public est moins central, cet effet d'attraction peut tout de même exister. Noé dit avoir été surpris : « il y a quand même plus de monde qui trouve ça méga cool que je pensais. Mais voilà, ils sont juste chous. Et du coup, ça aide certainement. » Les vaches peuvent aussi produire un attrait indirect, en renforçant l'intérêt pour le site lui-même : « il y a maintenant beaucoup plus de monde qui va là-bas pour visiter la colonie à cause des vaches. Plutôt justement parce qu'on a plus de [limicoles] grâce aux vaches ». Concernant les réserves naturelles, Baptiste explique que le maintien des vaches tient aussi en partie à leur dimension esthétique et touristique : « les gens peuvent accéder au bord du pâturage avec un petit panneau où il y a l'endroit où elles viennent se mettre à l'abri du soleil notamment, etc. Si on n'avait pas ce côté peut-être un petit peu touristique, est-ce que vraiment on aurait gardé ces bêtes ? Je ne sais pas. » Cette remarque montre que l'attrait visuel et symbolique des vaches peut aussi peser dans la balance, comme motivation supplémentaire à leur enrôlement, notamment lorsque certains effets sur la conservation restent discutés.

Ces retours peuvent être lus comme des traces de l'agentivité des non-humains : les vaches ne sont pas seulement vues, elles font réagir notamment en transformant l'expérience humaine du site. Ces animaux peuvent ainsi être considérés comme générateurs, selon Michalon et ses collègues (2016) « de tensions sociales et dynamiques territoriales ». Ils participent ainsi à la fabrication du dispositif par les effets qu'ils produisent sur les humains qui les observent et contribuent à reconfigurer les relations entre milieu naturel, monde agricole et public.

Synthèse de la Partie 2.

Un dispositif d'(éco-)pâturage prend forme dans un travail quotidien de surveillance, d'entretien, de coordination et d'ajustement. Sa stabilité dépend de routines ordinaires ; vérifier les clôtures, apporter de l'eau, observer les animaux, ajuster la pâture, mais aussi d'une capacité à composer avec les spécificités des sites, les contraintes du milieu et l'organisation du travail entre acteur·rices.

Cette stabilité demeure toutefois toujours relative car l'(éco-)pâturage repose sur des animaux vivants, mobiles et partiellement autonomes. Les risques sanitaires, les difficultés d'intervention ou les fugues révèlent les limites d'un contrôle total. Gouverner les vaches dans un tel dispositif suppose de négocier en permanence un équilibre entre autonomie et encadrement.

Enfin, ces pratiques transforment aussi les relations entre humains, vaches et autres espèces. Elles tendent à déplacer le rapport aux animaux vers une relation plus intermittente, moins individualisée et plus fonctionnelle durant la saison de pâture, tout en laissant subsister des formes d'attachement, de connaissance fine et d'ajustement mutuel. Les vaches ne sont ni de simples outils de gestion, ni des animaux entièrement détachés des humains. Elles occupent une position d'entre-deux, au croisement du travail, de la coexistence et de l'autonomie relative. Par leurs effets sur les milieux, sur les autres espèces et sur les publics, elles participent activement à faire tenir (mais aussi à transformer) le dispositif d'(éco-)pâturage.

Partie 3. Construire un horizon commun

Après avoir montré comment l'(éco-)pâturage est construit, puis maintenu dans la pratique, cette dernière partie interroge les conditions de sa pérennité. L'(éco-)pâturage est souvent présenté comme une solution intéressante pour entretenir des milieux ouverts, favoriser la biodiversité et limiter certaines interventions mécanisées. Pourtant, les cas étudiés montrent que sa mise en œuvre repose sur des équilibres fragiles : financements parfois incertains, collaborations à stabiliser, ajustements matériels constants, contraintes animales et redéfinition du travail agricole.

L'enjeu est donc de comprendre comment un tel dispositif peut tenir à la croisée des mondes de la conservation et de l'agriculture, dans un contexte où les attentes, les contraintes et les manières de définir le « bon » pâturage ne coïncident pas toujours. Le concept de *good farmer*, développé par Burton et ses collègues

(2021), permet ici d'analyser l'(éco-)pâturage non seulement comme une pratique de gestion écologique, mais aussi comme une pratique qui engage des valeurs professionnelles, des formes de reconnaissance et des manières de se situer dans le monde agricole.

Cette perspective permet de montrer que l'(éco-)pâturage reconfigure les critères du « bon travail » agricole. Produire de la biodiversité, entretenir des milieux ou faire travailler des animaux dans des espaces protégés ne relève pas toujours des marqueurs agricoles les plus valorisés. La construction d'un horizon commun suppose donc de rendre compatibles des objectifs écologiques, des savoirs pratiques, des contraintes économiques, des identités professionnelles et les comportements des vaches elles-mêmes. Autrement dit, l'(éco-)pâturage ouvre un espace de traduction fragile, dans lequel les relations entre humains, animaux et milieux doivent continuellement être reconnues, ajustées et négociées.

3.1 Un équilibre économique fragile

Comme mentionné dans la première partie de ce travail, les enjeux financiers et productifs occupent une place ambiguë dans les projets d'(éco-)pâturage. Dépasser une éventuelle vision de la protection de la nature sur des espaces perçus comme « perdus », peu productifs, demandent aux agriculteurs impliqués de prendre sens autrement : par l'attachement au lieu, la participation à la protection de la nature, la valorisation d'un troupeau ou l'inscription dans un modèle agricole spécifique.

L'engagement dans l'(éco-)pâturage ne repose généralement pas sur une réelle motivation financière. Pour Jonas :

Si c'était le but, j'arrête demain matin. Mais moi je suis né ici. On a la chance d'avoir ce qu'on a là-bas. Et puis finalement, si je peux participer un petit peu de mon côté, ça me plaît, tout simplement. [...] ça fait partie de certaines choses qu'on peut faire pour sa région.

L'investissement dans ce type de dispositif repose donc aussi sur un attachement au lieu, un sentiment de responsabilité locale et l'idée de participer à l'entretien d'un milieu. L'(éco-)pâturage apparaît alors comme une activité peu rentable, mais porteuse de sens, une pratique agricole qui peut produire de la reconnaissance et un attachement à un territoire (Burton et al., 2021).

Toutefois, cette faible rentabilité fragilise les dispositifs, car elle les rend dépendants d'arrangements économiques particuliers et d'un engagement qui dépasse souvent ce qui est strictement rémunéré. Selon Damien, son activité au Centre-Nature ne constitue pas « une branche de production », mais relève avant tout de « la promotion de la nature et des espèces biodiversité ». Il explique avoir la chance de pouvoir compter, en parallèle, sur sa propre exploitation et sur d'autres mandats, car il ne pourrait « pas vivre de ça ». Son engagement dans le dispositif repose donc sur un montage économique compensatoire : il tient parce que d'autres revenus viennent absorber les coûts, le temps investi et la faible rentabilité de cette activité. Cette distinction apparaît notamment dans la manière dont il compare les différentes vaches dont il prend soin. À propos de ses Angus, il explique qu'elles lui « produisent quelque chose », tandis que « les Highland elles font de l'entretien ». Les Angus sont ainsi associées à une production économique plus directe, alors que les Highlands sont investies d'une fonction d'entretien écologique. Bien qu'il s'agisse dans les deux cas de bovins, leur rôle n'est pas le même. Certaines vaches sont d'abord valorisées comme source de viande, d'autres c'est en répondant à des objectifs écologiques qu'elles semblent avoir plus de valeur.

La viabilité économique ne vient donc pas seulement de l'animal lui-même, mais du service environnemental dans lequel il est inséré. La ferme de Max est un exemple de redéfinition du modèle économique pour contourner la fragilité économique lié aux races rustiques. La motivation première de Max, dit-il, est de « protéger la nature » en expliquant être un « gestionnaire de la nature ». Mais cet engagement suppose aussi de disposer de suffisamment de mandats, notamment

avec des associations de protection de la nature afin de maintenir un équilibre entre soin de la nature et entrées d'argent.

Ainsi, l'équilibre économique de l'(éco-)pâturage reste fragile et repose sur des arrangements multiples. Cette fragilité économique pèse directement sur la manière dont les dispositifs sont négociés. Comme les agriculteurs ne tirent pas un revenu important de ces projets, leur engagement dépend fortement de la reconnaissance de leur travail, de leur marge de manœuvre et de la possibilité d'adapter les prescriptions écologiques aux réalités agricoles.

3.2 Entre prescriptions écologiques et savoirs agricoles

L'(éco-)pâturage met en relation des savoirs différents. Les biologistes, ornithologues, botanistes ou gestionnaires de réserves définissent les objectifs écologiques ; maintenir un milieu ouvert, favoriser une espèce cible, produire une mosaïque d'habitats, réduire la fauche mécanisée. Les agriculteurs, quant à eux, traduisent ces objectifs en pratiques concrètes ; s'occuper des animaux, ajuster la pression de pâture, surveiller le troupeau, entretenir les clôtures, anticiper les risques, composer avec les comportements des vaches.

Cette division du travail peut être efficace mais peut aussi produire des tensions. Les agriculteurs se trouvent dans une position de traduction : ils doivent rendre praticables des attentes écologiques définies tout en assumant les conséquences concrètes de cette mise en œuvre. La notion de « bon agriculteur » permet ici de comprendre que le « bon » ne signifie pas la même chose selon les acteur·rices (Burton et al., 2021). Dans le cas de l'(éco-)pâturage, les biologistes peuvent définir un « bon » pâturage selon des objectifs de biodiversité, tandis que les agriculteurs l'évaluent aussi à partir de la praticabilité, du soin aux animaux, du calendrier agricole, de l'état des clôtures et de la qualité visible du travail.

Les éventuelles tensions peuvent, par exemple, porter sur la liberté de gestion. Un agriculteur explique par exemple que le problème reposait sur le fait que la gestion était trop réglementée. Ces tensions peuvent être renforcées lorsque

l'expertise biologique est perçue comme trop éloignée du terrain, notamment lorsque certaines prescriptions sont jugées trop bureaucratiques, trop descendantes ou déconnectées des réalités agricoles (Burton et al., 2021).

D'autres tensions peuvent résider sur la définition et la compréhension même des objectifs fixés. Damien explique par exemple qu'au début, des situations de surpâturage ont pu se produire ; tant qu'il restait de quoi manger, il laissait les vaches sur place, sans savoir que cela ne correspondait plus à l'objectif recherché. Avec le temps, il a appris à comprendre ce que les biologistes « voulaient vraiment » et à devenir « plus acteur là-dedans ». Cette évolution montre que l'agriculteur s'approprie progressivement l'objectif écologique et apprend à le traduire dans sa pratique quotidienne. Il dit ainsi :

Maintenant si ça devait arriver je prendrais des mesures. Parce que moi-même, je vois que ça serait pas optimal pour l'objectif. Tandis qu'avant, moi je me disais, voilà quoi, ils sont là, il y a encore à manger, je les laisse. Puis c'était alors rasé, mais du coup ça correspondait plus à l'objectif.

Ces incompréhensions peuvent également être liées à l'étape de la problématisation de l'(éco-)pâturage, notamment à la définition concrète des objectifs. Damien insiste sur l'importance de comprendre « ce qu'ils [les biologistes] attendent ». À partir du moment où l'objectif est explicité, il estime pouvoir adapter sa pratique pour aller dans le sens de ce que « les spécialistes veulent ». Sans cela, dit-il, « j'appelle ça juste du pâturage ». Autrement dit, l'(éco-)pâturage ne devient vraiment tel que lorsque la pratique est orientée par un objectif écologique compris et retraduit dans des gestes concrets.

Ce flou peut toutefois être réduit lorsque les objectifs sont explicités et davantage discutés entre les acteur·rices impliqué·es. Au Centre-Nature, Damien explique que les objectifs ont évolué avec le temps. Avant, ils étaient très chiffrés et dessinés sur plan : « tant de pourcents non pâturés », « tant de pourcents de végétation haute ». Aujourd'hui, ils sont davantage discutés autour de la mise en place d'un « habitat approprié ». Ce changement donne plus de marge de manœuvre à l'agriculteur. Il ne s'agit plus seulement d'appliquer une consigne fixe,

mais d'ajuster les moyens en fonction de l'état du milieu et du comportement des vaches.

Cette meilleure intégration passe aussi par une circulation plus régulière de l'information. Lorsque Damien est informé des résultats écologiques, par exemple après des recensements, il comprend mieux les effets recherchés. Il peut aussi proposer des ajustements, comme le renfort de vaches Montbéliardes plutôt que l'augmentation du nombre de Highlands, qu'il juge trop contraignantes. Le rapport entre expertise naturaliste et savoir-faire agricole devient alors moins frontal. Il repose davantage sur une contribution de chacun·e à définir le problème et les solutions possibles. Comme le dit Damien, « c'est vraiment un échange ».

Cette évolution permet aussi de dépasser certains préjugés. Damien explique qu'au départ, il avait l'impression que les gestionnaires pensaient que son but était seulement de « faire des kilos de steaks ». Avec le temps, il dit qu'ils ont compris qu'ils partageaient un même objectif : « maintenant vraiment on a compris que mon but c'est le même que le leur, c'est vraiment d'entretenir au mieux pour que ça aille au mieux ». L'agriculteur est alors reconnu comme un acteur du projet écologique et non seulement comme un prestataire chargé de mettre des vaches sur une parcelle donnée.

Cette reconnaissance du savoir agricole s'explique aussi par une réalité très concrète : les gestionnaires dépendent fortement des agriculteur·rices pour maintenir le dispositif. Sans agriculteur disponible, capable de surveiller les vaches, d'apporter de l'eau, de gérer les clôtures et les imprévus, il n'y a pas d'herbivores domestiques et donc pas de pâturage. Cette dépendance oblige les gestionnaires à faire preuve de souplesse. Ils et elles peuvent accepter des ajustements, prendre davantage en charge l'entretien des clôtures ou revoir certaines attentes. Comme le dit Baptiste au sujet du projet lié aux réserves naturelles ; il faut être « plus rigoureux sur l'entretien de cette clôture [...] parce que là on a eu trop de problèmes avec les vaches qui s'enfuient. [Jonas] va arrêter si on continue comme ça ».

Fanny explique que les gestionnaires n'ont pas le temps d'aller s'occuper quotidiennement des vaches. La collaboration avec l'agriculteur est donc, selon elle, « soignée », parce que les exploitants capables d'assumer ce travail sont « une denrée rare » et deviennent le « facteur limitant » du dispositif. Ainsi, même si les objectifs sont souvent formulés au départ par les biologistes, leur mise en œuvre dépend fortement du travail agricole, humain et non humain. Le dispositif tient seulement si les prescriptions écologiques peuvent être discutées, traduites et ajustées aux réalités du terrain.

3.3 Être agriculteur·rice en contexte d'(éco-)pâturage

Les tensions entre prescriptions écologiques et savoirs agricoles touchent aussi à la manière dont les agriculteurs se définissent dans leur métier, à ce qu'ils considèrent être du « bon travail agricole ». Burton et ses collègues (2021) montrent que l'arrivée de nouveaux rôles environnementaux peut déstabiliser l'identité agricole ; l'agriculteur·rice est invité·e à faire de la gestion écologique, mais sans cesser de se penser comme agriculteur·rice. Dans ce contexte, l'(éco-)pâturage ne s'ajoute pas simplement aux autres tâches de l'exploitation ; il peut aussi entrer en concurrence avec elles. Il oblige l'agriculteur·rice à composer avec de nouveaux critères de bonne gestion, en tenant compte d'objectifs écologiques qui ne coïncident pas toujours avec ses propres repères agronomiques.

Dans le cas de Damien, ce décalage apparaît notamment dans la gestion des plantes néophytes envahissantes. Selon lui, les contraintes liées au projet ne lui permettent pas toujours de répondre aux objectifs qu'il se fixe en tant qu'agriculteur. Pour lui, la lutte contre les plantes invasives ne relève pas seulement d'une « obligation fédérale de lutte » mais touche aussi à une forme de fierté professionnelle. Il explique qu'il aimerait « vraiment bien que ce soit propre ». Selon Forney (2012, p. 56) : « lutter contre les plantes indésirables répond à la fois aux critères de productivité et à un devoir moral ». Selon l'auteur, la « propreté » servirait « d'aune pour évaluer la qualité du travail d'un exploitant » (p. 57). La présence de ces plantes met ainsi en difficulté l'image que l'agriculteur se fait de son propre

travail. Ne pas pouvoir intervenir comme il le souhaiterait entre en contradiction avec ce qu'il estime être sa responsabilité d'agriculteur.

Cette tension est renforcée par les modalités mêmes du dispositif. Pour lutter efficacement contre certaines plantes invasives, Damien estime qu'il faudrait pouvoir faire pâturer les vaches plus tôt que ce que le dispositif d'(éco-)pâturage prévoit. De plus, l'objectif de limiter l'intervention humaine et de « laisser faire les animaux » modifie les moyens d'action disponibles. Damien utilisait auparavant une petite faucheuse pour intervenir « juste avant que ces plantes deviennent graines ». Désormais, si les vaches ne suffisent pas à contenir les plantes invasives, il faut envisager un arrachage manuel, beaucoup plus coûteux en temps et en énergie. A ces contraintes s'ajoutent les rythmes propres au Centre-Nature où ses interventions ne peuvent se faire qu'en dehors des heures d'ouverture. Elles entrent aussi en concurrence avec l'organisation de ses autres activités agricoles. Damien décrit par exemple une « contradiction de programme » : le jour où le Centre-Nature est fermé, et où il pourrait théoriquement intervenir, correspond aussi à une priorité de récolte. L'intervention est alors repoussée. Les autres moments disponibles, tôt le matin ou le soir, sont déjà occupés par d'autres tâches : livrer au moulin, ramasser la paille, gérer son exploitation. Comme il le dit, « les journées elles sont déjà bien assez remplies sans venir en dehors des heures du centre ».

Cette difficulté rejoint aussi une question de reconnaissance. Damien dit parfois se sentir dévalorisé lorsque son travail est réduit à une compensation financière (« dis-nous combien ça fait, on paye »). Or, pour lui, cette manière de présenter les choses ne rend pas justice à ce que représente son engagement. Il ne s'agit pas seulement d'un montant à compenser, mais d'un travail pris dans une trajectoire de vie, une motivation et une manière d'habiter son métier : « c'est tous les jours, toute ma vie, toute ma motivation, mon énergie ». Le paiement ne suffit donc pas à reconnaître la valeur du travail accompli. Lorsque le travail agricole est réduit à une logique de compensation, c'est aussi une part de l'identité professionnelle qui se trouve dévalorisée.

Ainsi, en contexte d'(éco-)pâturage, l'agriculteur·rice occupe une position hybride. Il ou elle reste soumis·e aux contraintes économiques, au calendrier agricole et aux responsabilités liées aux animaux, tout en devenant acteur·rice de la conservation. Le dispositif transforme donc ce que signifie être agriculteur·rice dans ce contexte. L'agriculteur·rice devient un·e co-gestionnaire de la nature, dont le travail doit être reconnu dans toute sa complexité.

3.4 Des vaches au travail ? De l'animal de rente au partenaire écologique

« Puissant outil de diversification biocénétique, l'herbivorie apparaît à l'évidence être un acteur privilégié de la conservation de la biodiversité. » Lecompte (1995)

La mise en pratique de l'(éco-)pâturage transforme les relations entre humains et animaux, ainsi que les statuts attribués aux vaches. Celles-ci sont régulièrement décrites à partir de leur fonction : « faucheuses », « gestionnaires du marais », « jardinières du paysage », ou encore « aide sur quatre pattes » faisant « partie de l'équipe », selon Noé. Pour Max, qui élève des Highlands dans une logique de gestion de la nature, les animaux sont d'abord là « pour travailler », la production de viande apparaissant comme un produit secondaire de ce travail écologique.

Cette évolution s'inscrit dans une transformation plus large de la place des animaux domestiques dans la gestion de la nature. Comme le montre Pellegrini (2004), le développement de la gestion écologique des espaces protégés par des races rustiques a offert un débouché à des animaux que l'on pensait devenus obsolètes dans une agriculture centrée sur les performances de production. Dans l'(éco-)pâturage, des animaux peu valorisés dans les circuits productifs classiques peuvent ainsi trouver un nouveau rôle comme acteurs de l'entretien des milieux.

L'(éco-)pâturage peut alors être compris comme un collectif de travail inter-espèces. Les biologistes définissent des objectifs écologiques, les agriculteur·rices organisent les conditions pratiques du pâturage et les vaches agissent sur le milieu. Cette idée rejoint la réflexion de Porcher (2013), pour qui le lien domesticatoire ne peut pas être réduit à un rapport d'exploitation : le travail constitue aussi un lien social entre humains et animaux, une manière de « faire société », à condition que les animaux y aient une place qui reconnaisse leur autonomie et leurs capacités.

Penser les vaches comme des travailleuses écologiques permet de reconnaître leur contribution active aux milieux, mais cette formulation comporte aussi un risque. Comme le soulignent Mouret et Lainé (2023), parler du travail des non-humains peut conduire à une « naturalisation du travail » ou à une forme de productivisme élargi, où toute activité du vivant serait convertie en service utile. L'enjeu n'est donc pas de transformer les vaches en simples outils de restauration écologique, mais de penser les conditions dans lesquelles leur activité peut être reconnue sans être réduite à une fonction.

C'est pourquoi la réflexion sur les futurs de l'(éco-)pâturage interroge le statut des animaux engagés dans ces projets. Selon Eychennes et ses collègues (2020), les questions de « campagnisation » et d'« agricolisation » de l'espace invitent à interroger « la place de l'animal domestique et de l'élevage dans des espaces qui ne sont pas d'abord identifiés comme agricoles » (p. 19). Les animaux domestiques dits « de rente » pourraient-ils devenir uniquement des « gestionnaires de la nature », sans être inscrits dans une logique de production de viande ? Cette idée permettrait de reconnaître leur contribution écologique propre mais elle impliquerait de redéfinir en profondeur la place des bovins et celle des agriculteur·rices qui en ont la responsabilité.

Plusieurs enquêté·es soulignent qu'une telle séparation entre gestion écologique et production agricole reste difficile. Pour Damien, le métier d'agriculteur demeure lié à une fonction nourricière : « c'est mon boulot de produire quelque chose ». Selon Forney (2012, p. 56), la fonction de « producteur nourricier » est « indissociable de la définition même de l'activité agricole ». L'entretien de la

nature reste alors pensé comme articulé à une logique productive : « cet entretien il peut se faire en nourrissant les gens », selon Damien. Célien défend une position proche : sans production de viande, on perdrait, selon lui, une partie du lien historique entre le bétail, l'agriculture et la société.

Enfin, la possibilité de faire des vaches de véritables partenaires écologiques dépend de la politique agricole. Une réorientation des paiements directs vers la biodiversité pourrait rendre ce modèle plus attractif pour certain-es agriculteur·rices. La question n'est donc pas seulement morale ou individuelle, elle dépend des formes de reconnaissance, de financement et de rémunération accordées au travail écologique.

Ainsi, les vaches d'(éco-)pâturage se situent à l'intersection de plusieurs registres : elles entretiennent des milieux, mais restent inscrites dans des logiques d'exploitation agricoles ; elles produisent des effets écologiques, mais demandent du temps, des soins et de l'argent, ainsi que de composer avec leur singularité. Une vache uniquement gestionnaire de la nature deviendrait alors un animal hybride : ni simple animal de rente, ni animal sauvage mais à la fois outil écologique, partenaire de travail et être vivant dépendant de soins humains. En définitive, la question n'est pas seulement de savoir si les vaches peuvent produire de la biodiversité, mais dans quelles conditions sociales, économiques et morales cette fonction peut devenir tenable.

3.5 Les conditions pour faire tenir l'(éco-)pâturage

Si le pâturage est souvent présenté comme une solution intéressante pour répondre aux objectifs des biologistes et des gestionnaires de la nature, sa pérennité reste fragile. Penser l'avenir de l'(éco-)pâturage suppose donc de se demander à quelles conditions ces pratiques peuvent tenir dans le temps. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer leur pertinence écologique, mais aussi de comprendre les arrangements économiques, administratifs, techniques et relationnels qui rendent possible leur maintien.

Un premier enjeu concerne les aspects administratifs. Les agriculteurs engagés dans ces projets ont souvent déjà une sensibilité écologique et travaillent en agriculture biologique. Pourtant, comme présenté en première partie, cette proximité apparente entre agriculture biologique et protection de la nature se heurte à des contraintes concrètes. Les surfaces de réserve, bien que gérées sans intrants, ne sont pas certifiées bio. Pour l'éleveur, y faire pâturer des animaux peut donc contraindre le maintien du statut biologique du troupeau. À cela s'ajoute la question du statut agricole des surfaces. Les paiements directs liés à la gestion extensive ne sont accessibles que lorsque les terrains sont reconnus comme surfaces agricoles utiles. Or, les réserves naturelles échappent à cette catégorie. Dans ces cas, le financement repose sur les associations environnementales, elles-mêmes dépendantes de budgets parfois fluctuants. Damien souligne ainsi que, lorsque les surfaces ne donnent pas accès aux contributions fédérales, l'entretien par les animaux devient rapidement coûteux : « si je devais faire une facture pour entretenir ce pâturage avec des vaches, ça coûterait cher ».

L'(éco-)pâturage occupe ainsi une position intermédiaire : il mobilise des agriculteur·rices, des animaux domestiques et des savoir-faire agricoles, mais sur des espaces qui ne sont pas toujours reconnus comme agricoles. Cette position hybride brouille l'opposition classique entre « nature » et « culture ». Ces dispositifs ne relèvent ni d'une nature strictement protégée, séparée des usages humains, ni d'une agriculture uniquement tournée vers la production. Ils fabriquent plutôt une zone de contact entre gestion écologique et pratiques agricoles.

Un deuxième enjeu concerne l'ancrage local des projets. L'(éco-)pâturage suppose un travail quasi quotidien ; surveiller les animaux, entretenir les clôtures, gérer l'eau, composer avec les imprévus du terrain et rester attentif aux comportements du troupeau. Pour assumer cette charge de soin et de surveillance, il faut pouvoir réagir rapidement. L'enrôlement d'animaux domestiques demande aussi d'organiser les lieux d'hivernage, d'adapter les infrastructures et de maintenir un lien régulier avec le troupeau. Dans cette perspective, les intervenant·es

soulignent l'importance de collaborer avec des acteur·rices de proximité, capables d'intervenir concrètement et durablement sur le terrain.

L'avenir de l'(éco-)pâturage semble ainsi dépendre de la capacité à transformer la relation entre gestionnaires de la nature, agriculteur·rices et animaux domestiques. Plusieurs éléments vont dans le sens d'un besoin de confiance accrue envers les éleveur·reuses. Damien espère par exemple que ces pratiques « se démocratisent » davantage, mais aussi que l'on fasse plus confiance aux agriculteur·rices. Selon lui, il serait plus pertinent de définir des objectifs écologiques puis de laisser à l'agriculteur une marge de manœuvre suffisante pour organiser concrètement son travail.

L'(éco-)pâturage pourrait également représenter une opportunité pour certaines formes d'agriculture. Célien y voit « une chance pour l'agriculture », dans la mesure où certaines fermes pourraient se spécialiser dans ce type de gestion écologique, comme le montre l'exemple de la ferme de Max. Cette perspective invite à ne pas opposer agriculture et biodiversité, mais à penser une recomposition du métier agricole autour de prestations écologiques reconnues. Ainsi, l'avenir de l'(éco-)pâturage dépend des arrangements capables de le faire tenir ; rémunération adéquate, objectifs clairs, infrastructures adaptées, collaboration locale, confiance entre biologistes, gestionnaires et agriculteur·rices, mais aussi reconnaissance du travail humain et animal engagé. Plus qu'une simple technique de gestion écologique, l'(éco-)pâturage doit être pensé comme un monde commun à construire.

3.6 Imaginer des pâturages sauvages : entre utopie écologique et contraintes de domestication

Les projets d'(éco-)pâturage ouvrent aussi la voie à des futurs plus utopiques, notamment à travers l'idée de « pâturages sauvages » portée par l'association *Wildeweiden*. Ces projets imaginent de grandes surfaces pâturées par des troupeaux plus autonomes et mixtes (chevaux, bovins, buffles ou autres grands

herbivores rustiques) capables de produire une mosaïque de milieux ouverts et de dynamiques écologiques plus variées.

Pour plusieurs personnes interrogées, cet imaginaire est séduisant. Il permet de rêver des réserves naturelles moins entretenues par des machines où les animaux participeraient directement à la production de biodiversité. Ce type de pâturage pourrait également répondre à certaines limites des dispositifs d'(éco-)pâturage actuels. Fanny souligne par exemple que de plus grandes surfaces pourraient limiter les effets de concentration observés dans les parcelles plus restreintes : les vaches auraient davantage de possibilités de se déplacer, de choisir leurs lieux de repos et de répartir leur impact sur l'ensemble du site.

Cependant, cet horizon soulève aussi une série de questions pratiques, économiques, juridiques et éthiques. En Suisse, les surfaces disponibles sont souvent petites, fragmentées et proches des routes, villages ou zones agricoles. Or un pâturage sauvage suppose des espaces relativement vastes, souvent présentés comme devant atteindre au moins vingt-cinq hectares. Plus le périmètre s'agrandit, plus les infrastructures deviennent lourdes : clôtures à installer et à entretenir, accès parfois difficiles, milieux parfois humides ou marécageux, surveillance régulière des animaux, gestion des risques et coordination entre propriétaires, gestionnaires et agriculteur·rices. Ce qui semble promettre moins d'intervention humaine apparaît donc, en pratique, comme un dispositif particulièrement exigeant.

À ce titre, les pâturages sauvages peuvent être analysés comme des formes d'« expérimentation sauvage » au sens de Lorimer et Driessen (2014). Ils ne relèvent ni d'un simple retour à une nature originelle, ni d'un abandon complet de la gestion humaine. Ils reposent plutôt sur la fabrication contrôlée de conditions censées permettre l'émergence de dynamiques écologiques plus autonomes. Le pâturage sauvage ne supprime pas la domestication ; il la reconfigure en transformant l'animal domestique en agent écologique partiellement autonomisé.

Ces dispositifs brouillent ainsi les frontières classiques entre « nature » et « culture ». Les animaux y sont à la fois domestiques par leur histoire, captifs par leur encadrement, partiellement libres par leurs comportements et « sauvages » par les effets écologiques qu'on attend d'eux. Ils ne rentrent pas facilement dans les catégories juridiques et pratiques existantes. C'est précisément cette instabilité qui les rend intéressants : ils obligent à repenser les oppositions entre domestique et sauvage, liberté et captivité, production agricole et production écologique.

Mais cette instabilité permet aussi de nuancer l'idée selon laquelle ces dispositifs demanderaient moins d'intervention humaine. L'autonomie accordée aux troupeaux reste toujours encadrée par des infrastructures, des choix de gestion, des obligations sanitaires, des responsabilités juridiques et des relations de soin. Le sauvage apparaît alors moins comme un état que comme une tension organisée entre laisser-faire et contrôle. Plus les animaux sont invités à agir librement sur le milieu, plus les humains doivent définir les conditions matérielles, morales et politiques de cette liberté : qui surveille, qui soigne, qui finance, qui décide quand intervenir, et qui porte la responsabilité en cas de problème ?

Ces projets demandent donc un travail important de la part des agriculteur·rices ou des personnes responsables des troupeaux. Alexia, de l'association *Wildeweiden*, insiste sur la nécessité de s'appuyer sur des personnes très engagées, capables d'aller voir les animaux régulièrement, de maintenir un lien avec eux, de connaître le site, les plantes, les besoins alimentaires et les variations saisonnières. Les exemples allemands qu'elle mentionne reposent souvent sur des personnes fortement investies, qui connaissent individuellement les animaux et suivent finement leurs comportements. Le pâturage sauvage ne signifie donc pas la disparition du lien humain-animal ; au contraire, il exige une relation attentive, continue et située. Cela demande une forme de spécialisation, voire de sur-responsabilisation. Or cette accumulation de responsabilités ne peut pas reposer durablement sur quelques individus particulièrement motivés. La reconnaissance symbolique et la rémunération sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas

toujours si l'organisation du dispositif continue à dépendre d'une poignée d'acteur·rices capables d'absorber les imprévus, les urgences et les charges invisibles.

Du côté des agriculteurs interrogés, les avis sont ambivalents. Damien se dit prêt à envisager ce type de projet, mais à certaines conditions : des objectifs clairs, un contrat garanti sur plusieurs années, des animaux qui lui appartiennent et une vraie marge de manœuvre pour gérer les clôtures, les soins et les interventions. Pour lui, cette autonomie décisionnelle lui semble « vraiment le plus faisable. Le plus cohérent aussi pour les animaux, s'ils ont besoin de quelque chose, pas que je doive demander l'autorisation pour que je puisse instantanément le faire ». À l'inverse, Jonas, marqué par son expérience avec ses Galloway qui fuguent régulièrement, juge ce type de dispositif « ingérable » : les clôtures coûtent cher, les animaux sont difficiles à retrouver et le suivi demande une présence continue, y compris les week-ends et jours fériés.

À cela s'ajoute la question financière. Selon Damien : « ces projets de réensauvagement comme ça [...] c'est peut-être la mode. Tout d'un coup, ils décident de couper les budgets. Puis alors après, on fait comment ? Parce que les vaches, il y a quelqu'un derrière qui vit de ça ». Lionel, co-responsable de l'entretien des réserves, souligne que : « C'est toute une infrastructure. Tu vas engager une personne qui va s'endetter peut-être, donc il faut lui promettre des contrats. Enfin, il faut lui promettre un retour sur investissement ».

Enfin, le pâturage sauvage pose la question de son acceptabilité sociale. Fanny explique que pour un·e naturaliste, un animal domestique ne remplacera jamais un animal sauvage. Mais pour une grande partie du public, ces animaux peuvent produire un fort attrait, une forme de « zoo agricole » selon Bories et al. (2016). Les vaches, chevaux ou autres herbivores peuvent servir de portes d'entrée vers la biodiversité : des familles viennent voir les animaux, puis découvrent les oiseaux, les insectes et autres. Selon Fanny, ils permettent à certains publics « d'acquérir de l'information qu'ils ne seraient jamais venus chercher autrement ».

Les pâturages sauvages déplacent donc la question de la conservation. Ils ne visent pas seulement à entretenir un habitat, mais à expérimenter de nouvelles formes de coexistence entre agriculture, gestion de la nature et vie animale. Leur intérêt tient précisément à leur instabilité : ils brouillent les frontières entre domestique et sauvage, captivité et liberté, production agricole et production écologique. Mais cette instabilité est aussi ce qui les rend fragiles. Leur réussite dépend moins d'un retrait des humains que d'un engagement durable, situé, financé et surtout collectivement organisé.

Ainsi, le pâturage sauvage apparaît comme un futur à la fois désirable et fragile. Il ouvre un imaginaire : celui d'espaces plus vastes et plus vivants, où des animaux semi-domestiques participeraient davantage aux dynamiques écologiques, tout en esquissant de nouvelles formes de coexistence entre le monde agricole et celui de la conservation de la biodiversité. Mais cet imaginaire ne fait pas disparaître les contraintes de l'(éco-)pâturage. Plus on souhaite accorder d'autonomie aux animaux, plus se posent les questions du soin, du suivi, du financement, du droit, de la sécurité et de la responsabilité humaine. Le pâturage sauvage ne marque donc pas une sortie de la domestication, mais plutôt une tentative de la recomposer autrement. Il oblige à se demander jusqu'où l'autonomie des animaux peut être étendue, et sous quelles conditions les humains peuvent continuer à assumer la responsabilité de leur présence, de leurs effets et de leur bien-être.

Synthèse de la Partie 3.

Cette partie a montré que l'(éco-)pâturage peut ouvrir un horizon commun entre agriculture, conservation de la biodiversité et animaux domestiques, mais que cet horizon reste fragile et qu'il repose sur diverses conditions. Les projets étudiés demandent de rendre compatibles des objectifs de conservation, des savoirs pratiques, des contraintes économiques, des identités professionnelles et les comportements des vaches.

La pérennité de ces dispositifs dépend d'abord de la reconnaissance du travail engagé. L'(éco-)pâturage tient grâce à des paiements, des mandats, des arrangements locaux, mais aussi grâce à l'attachement au lieu, au goût de l'expérimentation ou à l'intérêt pour la protection de la nature. La fragilité économique montre que produire de la biodiversité ne peut devenir une activité agricole durable que si le travail de soin, de surveillance et d'ajustement est reconnu matériellement et symboliquement.

Cette reconnaissance passe aussi par une meilleure articulation entre prescriptions écologiques et savoirs agricoles. Les objectifs naturalistes ne deviennent opératoires que lorsqu'ils sont discutés, compris et traduits dans des gestes concrets. Lorsque les agriculteur·rices disposent d'une marge de manœuvre et sont reconnu·es comme partenaires plutôt que comme simples prestataires, l'(éco-)pâturage devient davantage un espace d'échange qu'un dispositif imposé.

Les vaches occupent une place centrale dans cette recomposition. Elles ne sont ni de simples outils de gestion, ni seulement des animaux de rente ; elles entretiennent les milieux, produisent des effets écologiques, rendent les projets visibles et suscitent l'intérêt du public. Mais elles restent aussi des êtres vivants dépendants de soins, inscrits dans des relations de propriété, de responsabilité et parfois de production.

Enfin, l'idée de pâturages sauvages pousse cette réflexion en déployant un imaginaire d'espaces plus vastes et plus autonomes, sans toutefois faire disparaître les responsabilités humaines. Plus l'autonomie animale est valorisée, plus se posent les questions du soin, du financement, de la sécurité et de l'organisation collective. L'horizon commun de l'(éco-)pâturage tient donc dans des arrangements concrets, continuellement négociés, autour du travail, des savoirs, des animaux et des milieux.

Conclusion

L'objectif de ce travail était de comprendre dans quelle mesure l'(éco-)pâturage reconfigure les relations entre travail agricole, gestion de la biodiversité, animaux domestiques et milieux vivants, et comment ces reconfigurations participent-elles à la construction d'un horizon commun ? À partir de trois projets d'(éco-)pâturage en Suisse, il s'agissait de mettre en lumière comment des vaches sont mobilisées dans des dispositifs hybrides, situés à la croisée de pratiques agricoles et d'objectifs de conservation, mais aussi ce que cette mobilisation transforme : les rôles des agriculteur·rices, les pratiques des acteur·rices de la conservation, les statuts attribués aux animaux domestiques et les relations entre humains, animaux, infrastructures et milieux.

La première sous-question a porté sur la manière dont l'(éco-)pâturage est rendu pensable, acceptable et praticable comme solution de gestion écologique, ainsi que sur les processus par lesquels les acteur·rices humain·es et non humain·es y sont intéressé·es et enrôlé·es. La première partie a montré que l'(éco-)pâturage ne va pas de soi. Il est d'abord problématisé comme une réponse possible à différents enjeux écologiques : maintenir des milieux ouverts, limiter l'embroussaillage, produire de l'hétérogénéité, réduire certaines interventions mécanisées, favoriser une espèce particulière ou encore réactiver certaines fonctions écologiques associées à une grande faune sauvage aujourd'hui largement absente.

Cette solution doit toutefois être rendue crédible et praticable. Elle s'appuie sur des expériences menées ailleurs, des essais locaux, des contrats, des financements, des choix de vocabulaire et des formes de sensibilisation du public. L'(éco-)pâturage apparaît ainsi comme un dispositif de traduction. Un problème écologique est formulé, puis des animaux domestiques sont désignés comme capables d'y répondre. Les vaches ne sont donc pas simplement « mises » dans un milieu. Elles sont sélectionnées, déplacées, clôturées, surveillées et intégrées à des objectifs précis. Leur agentivité est d'abord projetée et cadrée. Avant même leur

présence effective sur les sites, elles sont imaginées comme capables d'ouvrir, d'entretenir, de diversifier, voire de produire des effets proches de ceux de grands mammifères sauvages absents.

La deuxième sous-question interrogeait la manière dont l'(éco-)pâturage reconfigure, dans la pratique quotidienne, les relations entre humains, vaches, infrastructures et milieux, et comment ces reconfigurations permettent – ou non – de faire tenir le dispositif. La deuxième partie a montré que les rôles distribués lors de la construction du projet sont ensuite éprouvés dans la pratique. Faire tenir un dispositif d'(éco-)pâturage suppose un travail continu : entretenir les clôtures, apporter de l'eau, observer les animaux, suivre l'évolution de la végétation, intervenir en cas de maladie ou de débordement.

Les vaches ne sont donc pas de simples instruments de gestion. Elles fréquentent certaines zones plutôt que d'autres, sélectionnent certaines plantes, apprennent les lieux, s'éloignent parfois des humains, tombent malades, s'échappent ou s'intègrent plus ou moins facilement dans un troupeau. Leur action rend possible le travail écologique attendu, mais elle peut aussi le déstabiliser. C'est précisément parce qu'elles sont vivantes que leur contribution est intéressante pour la conservation. Or, c'est aussi pour cette raison qu'elle demeure incertaine. L'(éco-)pâturage apparaît alors comme un dispositif vivant, dont la stabilité repose sur une capacité continue à composer avec les animaux, leur manière d'interagir et d'habiter le lieu.

Cette partie a également montré que les effets de l'(éco-)pâturage dépassent la seule transformation de la végétation. Les vaches transforment les relations entre agriculteur-rices, biologistes et gestionnaires, mais aussi les relations entre humains et animaux. Durant la saison de pâture, les liens aux vaches deviennent souvent plus intermittents, moins individualisés et davantage centrés sur le bon fonctionnement du dispositif. À l'inverse, l'hivernage peut favoriser un resserrement des relations par des soins plus réguliers et une proximité plus forte. Les relations se jouent aussi entre les vaches elles-mêmes, avec d'autres espèces et avec le

public, dont l'expérience des lieux « naturels » se trouve modifiée par cette présence domestique.

La troisième sous-question demandait à quelles conditions les reconfigurations produites par l'(éco-)pâturage permettent de construire un horizon commun entre pratiques agricoles, gestion de la biodiversité et animaux domestiques. La troisième partie a montré que cet horizon commun reste fragile et conditionnel. Il dépend d'abord de la reconnaissance du travail agricole et animal. L'(éco-)pâturage tient grâce à des paiements, des mandats et des arrangements locaux, mais aussi grâce à des formes d'attachement au lieu, d'engagement écologique ou de goût pour l'expérimentation. Toutefois, produire de la biodiversité par le pâturage demande du temps, des compétences, une présence régulière, des infrastructures et une responsabilité envers les animaux. Ce travail doit donc être reconnu matériellement, symboliquement et professionnellement. Cela passe notamment par l'articulation entre prescriptions écologiques et savoirs agricoles. Les objectifs naturalistes deviennent opératoires lorsqu'ils sont compris, discutés et traduits dans des gestes concrets. Lorsque leurs savoirs pratiques sont pris au sérieux, que les objectifs sont clarifiés et qu'une marge de manœuvre leur est laissée, l'(éco-)pâturage devient davantage un espace d'échange et de traduction.

Enfin, cet horizon commun dépend de la manière dont les vaches sont considérées. Elles ne sont ni seulement des animaux de rente, ni simplement des auxiliaires écologiques, ni des animaux sauvages. Elles occupent une position d'entre-deux ; elles produisent des effets écologiques, suscitent l'attention du public et participent à la médiation entre différentes manières de penser les lieux. Mais elles restent aussi des êtres dépendants de soins, inscrits dans des liens domesticatoires, de responsabilité et parfois de production. Reconnaître leur rôle suppose donc de valoriser leur contribution et de leur faire une place dans les questionnements éthiques, pratiques et politiques liés à la gestion de la biodiversité.

Ce mémoire montre donc que l'(éco-)pâturage reconfigure bien les relations entre travail agricole, gestion de la biodiversité, animaux domestiques et milieux

vivants. Il transforme le travail agricole, en faisant des agriculteur·rices des gestionnaires de milieux, des partenaires de conservation. Il transforme aussi la conservation, en obligeant les gestionnaires à composer avec des savoirs agricoles, des animaux domestiques, des infrastructures, des normes administratives et des imprévus. Il transforme enfin le statut des vaches, qui deviennent des actrices écologiques sans cesser d'être des animaux domestiques, sélectionnés, déplacés, surveillés et soignés.

Ces reconfigurations se construisent dans des arrangements concrets autour des vaches : contrats, clôtures, financements, soins, savoirs pratiques, objectifs écologiques et responsabilités partagées. Les vaches rendent la rencontre possible parce qu'elles donnent une forme agricole à la conservation et traduisent des objectifs écologiques en effets matériels sur les milieux. Mais elles en révèlent aussi les limites et défis, parce qu'elles demandent des soins, imposent des contraintes, résistent aux cadrages et rappellent que tout dispositif fondé sur du vivant échappe partiellement aux plans humains.

L'apport de ce mémoire est ainsi de déplacer le regard sur l'(éco-)pâturage en l'abordant comme un dispositif relationnel et multi-espèces, plus que comme gestion écologique ou comme prestation agricole. Cette approche permet de rendre visibles les ajustements, les formes de travail souvent invisibilisées et la participation active des vaches à la transformation des milieux et des relations sociales.

Ce travail repose sur trois projets situés et ne prétend pas généraliser à l'ensemble des pratiques d'(éco-)pâturage. De plus, si les vaches sont prises au sérieux comme actrices du dispositif, leur perspective reste approchée de manière indirecte et interprétées, à travers les observations, les récits des enquêté·es et les effets de leurs comportements.

Cette enquête ouvre finalement sur la question des pâturages sauvages. Ceux-ci prolongent certaines tensions observées dans ce mémoire, en poussant plus loin l'autonomie accordée aux animaux domestiques dans les dispositifs de

conservation. Le *rewilding* apparaît alors comme un système socio-écologique : il n'est pas possible d'isoler la « nature » des humains, des infrastructures, du travail et des responsabilités qui rendent ces projets possibles. Les éleveur-euses peuvent ainsi faire partie de ces dispositifs, tandis que le bétail domestique peut être pensé comme un outil de restauration écologique, inscrit dans un continuum entre domestique et sauvage. Il ne s'agit donc pas de faire disparaître la domestication, mais de la recomposer autrement. Ces pratiques invitent alors à prolonger la réflexion en interrogeant le devenir des animaux domestiques et celles et ceux qui en ont la responsabilité lorsque ce qui est produit n'est plus seulement de la viande, du lait ou des cultures, mais des milieux, de la biodiversité et des formes de coexistence.

Bibliographie

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai utilisé ChatGPT 4o (OpenAI, <https://chat.openai.com/chat>) afin de vérifier la grammaire et l'orthographe, ainsi que pour solliciter des retours formatifs et des recommandations relatives à la structure du texte.

ARTHEN. (2025, 10 mars). *Grands herbivores en libre évolution : des contraintes réglementaires et sanitaires à faire évoluer* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=WufyACW_AgQ

BORIES, O., EYCHENNE, C., & CHAYNES, C. (2016). Des troupeaux dans la ville. Représentations et acceptations sociales d'une démarche d'éco-pâturage dans la première couronne toulousaine (Cugnaux). *Openfield, revue ouverte sur le paysage*, (7).

BOURREL V., DEROUAULT, A., & FORET, S. (2019). *Réussir son projet déco-pâturage : Guide Technique*. Département de Mayenne. <https://crapal.fr/wp-content/uploads/2023/06/2020-Dpt-53-Reussir-son-projet-deco-paturage.pdf>

BURTON, R. J., FORNEY, J., STOCK, P., & SUTHERLAND, L. A. (2020). *The good farmer: Culture and identity in food and agriculture*. Routledge.

CALLÈDE, L. (2021). Projets de gestion environnementale et paysagère associés à la conservation et à la valorisation de races anciennes et locales: les exemples de la vache Marine d'Aquitaine et de la brebis Basque Sasi Ardia. *Essais, Hors-série* 6, 199–204.

CALLON, M. (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique*, 36, 169-208.

- CHRULEW, M. (2017). Animals as biopolitical subjects. In M. Chrulew & D. J. Wadiwel (Eds.), *Foucault and animals* (pp. 222–238). Brill.
- CORLETT, R. T. (2016). Restoration, reintroduction, and rewilding in a changing world. *Trends in ecology & evolution*, 31(6), 453-462.
- COURRIC, E. (2022). *Synthèse bibliographique sur l'éco-pâturage* [Rapport technique]. CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France.
- DELARZE, R., GONSETH, Y., EGGENBERG, S., & VUST, M. (2015). *Guide des milieux naturels de Suisse* (Nouvelle éd.). Rossolis.
- DEMPSEY, B. (2021). Everything under control? Comparing Knepp Estate rewilding project with 'traditional' nature conservation. *Plos one*, 16(6).
- DESCOLA, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard.
- DORÉ, A. (2010). Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique?. *Sociétés*, 108(2), 33-45.
- ESTEBANEZ, J., GOUABAU, E., & MICHALON, J. (2013). Où sont les animaux? Vers une géographie humanimale. *Carnets de géographes*, (5).
- EYCHENNE, C., BORIES, O., & NOÛS, C. (2020). (Éco)pâturage, (éco)pastoralisme: la gestion de l'espace par les troupeaux, éléments d'analyse et de compréhension. *Carnets de géographes*, (14).
- FORNEY, J. (2012). *Éleveurs laitiers: Peuvent-ils survivre?*. EPFL Press
- GILLESPIE, K. (2019). For a politicized multispecies ethnography : Reflections on a feminist geographic pedagogical experiment. *Politics and Animals*, 5, 17-32.
- GORDON, I. J., MANNING, A. D., NAVARRO, L. M., & ROUET-LEDUC, J. (2021). Domestic livestock and rewilding: Are they mutually exclusive? *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 5.

- GRAND, A., & SARDO, A. M. (2017). What works in the field? Evaluating informal science events. *Frontiers in Communication*, 2.
- HARAWAY, D., & COURTOIS-L'HEUREUX, F. (2021). *Quand les espèces se rencontrent*. Empêcheurs de penser rond.
- JØRGENSEN, D. (2015). Rethinking rewilding. *Geoforum*, 65, 482-488.
- KIRKSEY, S. E., & HELMREICH, S. (2010). The emergence of multispecies ethnography. *Cultural anthropology*, 25(4), 545-576.
- KOHN, E. (2015). Anthropology of ontologies. *Annual review of anthropology*, 44, 311-327.
- LECOMPTE, T. (1995). *Gestion écologique par le pâturage : l'expérience des réserves naturelles*. Réserves naturelles de France.
https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/gestion_ecologique_paturage.pdf
- LECOMPTE T. (2012), *L'écopastoralisme, technique alternative de la théorie à la pratique* [diaporama pour les 1ères rencontres de l'éco-pastoralisme].
https://entretien-nature-territoire.fr/wp-content/uploads/2012/04/T_LECOMTE.pdf
- LESTEL, D., BRUNOIS, F., & GAUNET, F. (2006). Etho-ethnology and ethno-ethnology. *Social science information*, 45(2), 155-177.
- LORIMER, J. (2010). Moving image methodologies for more-than-human geographies. *Cultural geographies*, 17(2), 237-258.
- LORIMER, J. (2015). *Wildlife in the Anthropocene: conservation after nature*. Univesrity of Minnesota Press.

- LORIMER, J., & DRIESSEN, C. (2014). Wild experiments at the Oostvaardersplassen: rethinking environmentalism in the Anthropocene. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39(2), 169-181.
- MATHEWS, A. S. (2020). Anthropology and the Anthropocene: Criticisms, experiments, and collaborations. *Annual Review of Anthropology*, 49(1), 67-82.
- MESLEARD, F. (2023). *Éco-pâturage et restauration de la végétation dans les zones humides méditerranéennes*. Tour du Valat.
- MICHALON, J., DORÉ, A., & MONDÉMÉ, C. (2016). Une sociologie avec les animaux: faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux? *SociologieS*.
- MOINARDEAU, C., DUTOIT, T., MESLEARD, F., ROMANINI, B., CROQUET, V., & BRUSSON, R. (2020). L'écopastoralisme comme outil de gestion des digues artificielles : le cas de la réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon. *Sciences Eaux & Territoires, Articles hors-série 2020*, 1-7.
- MOORE, S., & ESPINER, S. (2014). *Existing and Potential Use of Orton Bradley Park, Charteris Bay, New Zealand*. LEaP Recherche Paper No. 26, Lincoln University, New Zealand.
- MORGAN, L. H. (1868). *The American beaver and his works*. JB Lippincott.
- MOURET, S., & LAINÉ, N. (2023). Nature (s) au travail. Ce que font les études animales et environnementales avec le travail. *Revue d'anthropologie des connaissances*, (17-1).
- ORLANDO, L., STÉPANOFF, C., & ROCHE, H. (2021). Animaux sauvages et animaux domestiques, des concepts indépassables?. *L'animal désanthropisé. Interroger et redéfinir les concepts*, 79-92.

- PELLEGRINI, P. (2004). Les races bovines rustiques et leur domestication. *Ethnologie française*, 34(1), 129-138.
- PORCHER, J., & DESPRET, V. (2007). Être bête. *Sciences humaines*, 144-p.
- PORCHER, J. (2013). Chapitre 4. Faire société avec les animaux?. *Journal international de bioéthique*, 24(1), 55-63.
- RÉMY, C. (2016). Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides. *L'Année sociologique*, 66(2), 299-318.
- STÉPANOFF, C. (2012). Entre piétin et loup. Menace interne et menace externe dans l'élevage de rennes des Tožu. *Cahiers d'anthropologie sociale*, 8(1), 137-152.
- STÉPANOFF, C. (2024). *Attachements: enquête sur nos liens au-delà de l'humain*. La Découverte.
- TSING, A. L., DEGER, J., SAXENA, A. K., & ZHOU, F. (2024). *Field guide to the patchy Anthropocene: The new nature*. Stanford University Press.
- UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE, ASSOCIATION DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE, FÉDÉRATION FRANÇAISE DU PAYSAGE, & HORTIS. (2017). *Règle professionnelle N.C.3-R0 : Travaux d'éco-pastoralisme*. Les Éditions de Bionnay. <https://documents.lesentreprisesdupaysage.fr/pub/documents/n-c-3-r0-travaux-deco-pastoralisme-interactif.pdf>
- CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES. (s. d.). *Pacage*. Dans *Dictionnaire de l'Académie française* (8e éd.). Consulté le 1 avril 2026, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/academie8/pacage>

Table des illustrations

Figure 1 : Nichoirs à réponses	33
Figure 2 : Entretien des clôtures du projet Limicole.	87
Figure 3 : Vaches Highland du projet Limicole durant l'hivernage temporaire.	97
Figure 4 : Vaches Highland du Centre-Nature.....	99
Figure 5 : Exemples d'interactions interespèce.....	102

Annexe : Guide d'entretien

Le guide d'entretien a été adapté au fil des entretiens et des enquêtés.

Mélanie Lauber

Master Biodiversity conservation

16.02.26

Guide d'entretien

1. Introduction : Contexte de l'entretien

- a. Remercier du temps dédié
- b. Expliquer mon travail de mémoire
- c. Objectif : Discussion ouverte, partage de son expérience/réflexions
- d. Combien de temps avez-vous à disposition ? (idéal : autour de 1h)
- e. Anonymat
- f. Demande d'autorisation d'enregistrement
- g. *Présenter les thèmes souhaitant être abordés*

2. Personnel : Situation et parcours

- h. Pourriez-vous vous présenter ?
- i. Pourriez-vous me raconter en quelques mots votre parcours professionnel ?
- j. Quelles sont vos activités au sein de votre travail ... et en dehors de votre travail ?

3. Ecopâturage : Problématisation et intéressement

- k. Pouvez-vous me raconter comment le projet a commencé (le tout début)
Qui a eu l'idée ? A quel moment ? A partir de quel constat ?
- l. Quel(s) objectif(s) étaient formulés au départ et par qui ?
Quelles en étaient les attentes ?
- m. Qu'est-ce qui a rendu le projet acceptable et faisable pour vous ?
Aviez-vous des hésitations/résistances au départ ?

4. Ecopâturage : Définitions

- n. Quel(s) terme(s) utilisez-vous pour parler de ce dispositif ?
- o. Que vous évoque le préfixe éco- ?
- p. *Percevez-vous des distinctions dans ces différents termes ?*

5. Ecopâturage : Enrôlement

- q. Avec qui collaborez-vous pour réaliser ce projet ?
- r. Comment les responsabilités sont-elles réparties ? (qui fait quoi ?)
- s. Comment se passe, selon-vous, les collaborations avec ces différentes personnes ?
Différences de points de vue entre savoirs agricoles/naturalistes ?
- t. Quels sont les principaux facteurs qui facilitent/ freinent l'engagement des agris dans ce type de projet (disponibilité, charge de travail, rentabilité, vision du projet, contraintes administratives, etc.) ?
Difficile de trouver agri motivé/dispo ?
- u. Choix vaches
Quelle(s) critère(s) race ? (rusticité, docilité, esthétique...)
Différences constatées entre Highlands et Galloway ?
Quelle marge de décision l'agri a-t-il dans le choix des animaux ?
- v. Quelle est, selon vous, la place et le rôle de l'animal dans ce projet ? (*outils de gestion, aide... → et différences de points de vue avec collègue ?*)
Évolution depuis le lancement ?
- w. Quels dispositifs matériels ont été mis en place ?
- x. Avez-vous observé des interactions particulières vaches-faunes sauvages ?
- y. Pensez-vous que la présence d'animaux domestique modifie la manière dont on perçoit les zones naturelles/sauvages ?

6. Ecopâturage : mise en pratique

- a. Pourriez-vous me décrire comment se déroule votre projet d'écopâturage ?
Responsabilités partagées / Saison type
- b. Avez-vous pu ressortir des avantages et désavantages de ce projet ?
- c. Quelles ont été les principales surprises ou éventuelles remises en question ?
Compromis entre intentions initiales et les contraintes éventuels ?
- d. Il y a-t-il eu une ou des situations où le comportement des animaux a obligé à modifier l'aménagement ou l'organisation du dispositif ?
- e. Fugue vaches : enjeux, solutions, responsabilités ? étang des polonais ?
- f. Quelle est la perception du projet par le grand public ? (retours, (in)compréhension, tensions ? (coupé fils clôtures ?)

- g. Qu'est-ce qui est le plus chronophage ou le plus coûteux dans la pratique ?
Avantageux économiquement ? Contraintes site ?

Soutien externe

- h. Budgets globaux : quelle proportion dans (éco)-pâturage ?
i. Êtes-vous en lien avec d'autres porteurs de projets similaires ?
Votre projet a-t-il inspiré ou été relayé dans d'autres contextes ?

7. Ecopâturage : avenir + pâturage sauvage

- a. Quelles sont, selon vous, les grandes questions à venir pour ces pratiques ?
b. Comment imaginez-vous l'avenir de ces pratiques sur ce site ?
c. Que pensez-vous de l'idée que des réserves naturelles deviennent elles-mêmes propriétaires des vaches utilisées pour la gestion écologique ? (grande-caricaie ?)
d. Serait-il envisageable à l'avenir, de valoriser les vaches comme gestionnaires de la nature à part entière ? (opportunités/limites)
e. Quelques mots sur le pâturage sauvage (avis, questions actuelles...)

Quelles questions cela soulève-t-il pour vous aujourd'hui ?

Pensez-vous que l'usage d'espèces domestiques rustiques est un bon compromis à la disparition d'herbivores sauvages (bisons, etc.) ?

8. Conclusion

- f. Que diriez-vous à quelqu'un qui souhaiterait lancer un projet d'écopâturage ?
g. *Quelles sont, selon vous, les grandes questions à venir pour ces pratiques ?*
h. Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'avons pas évoqué mais qui vous semble important ?
i. Accepteriez-vous d'être recontacté pour un retour ou un complément ?

Déclaration sur l'honneur



Déclaration sur l'honneur*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.

Nom : *Lauter*

Prénom : *Mélanie*

Cursus : *Master of Art in
Biodiversity Conservation*

Faculté d'inscription : *Faculté des
Sciences*

Lieu et date : *Neuchâtel, le 13
mai 2026*

Signature :

Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.

* Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.

Rectorat. Fbg de l'Hôpital 41, 2000 Neuchâtel, tél. +41 32 718 10 20, messagerie.rectorat@unine.ch